

Contrat Jeunesse
d'Arrondissement

mairie du 18^e



Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du 18^e



Sommaire

ÉDITORIAUX	3
METHODOLOGIE DU CONTRAT JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT	6
PORTRAIT DE L'ARRONDISSEMENT	8
I) PORTRAIT DE LA JEUNESSE DE L'ARRONDISSEMENT	13
A. Démographie.....	14
B. Typologie.....	15
II) ÉTAT DES LIEUX DES RESSOURCES A DESTINATION DES JEUNES	17
A. Les financements et aides de la Sous-Direction de la Jeunesse de la Mairie de Paris.....	18
B. La répartition des ressources sur le territoire.....	18
C. Dynamiques territoriales.....	19
D. Une jeunesse impactée par la crise sanitaire.....	21
E. Formation, insertion sociale et professionnelle : Dynamisme et inégalités.....	24
1. Scolarité, éducation et formation : un réseau de la jeunesse mobilisé pour la réussite éducative.....	24
2. Un public étudiant très important avec des besoins à mieux appréhender.....	29
3. Des initiatives très nombreuses pour favoriser l'insertion socio-professionnelle.....	31
F. Les leviers pour l'accès des jeunes à l'autonomie.....	35
1. Logement.....	35
2. Santé.....	37
3. Social et accès aux droits.....	40
G. Culture et loisirs, vacances, sport : de nombreuses offres à destination des jeunes.....	42
1. Culture et loisirs.....	42
2. Vacances.....	46
3. Sport.....	47
H. Les jeunes et l'engagement citoyen.....	52
I. Les jeunes dans l'espace public parisien.....	55
1. Espace public et mobilités.....	55
2. Prévention des rixes et de la délinquance.....	56
III. PRINCIPAUX CONSTATS	61
IV. AXES DE TRAVAIL ET PISTES D'ACTION	64
ANNEXES	74

ÉDITORIAUX



Hélène BIDARD

**Adjointe à la Maire de
Paris, chargée de
l'égalité femmes-
hommes, de la
jeunesse et de
l'éducation populaire**

L'énergie des jeunes fait avancer Paris. Un quart des Parisien-ne-s ont entre 11 et 29 ans, dont plus de 300 000 jeunes de 16 à 25 ans. Cette fréquentation double chaque jour quand Paris s'éveille, à mesure que ses universités, ses Centres Paris Anim', ses Espaces Paris Jeunes, ou encore ses innombrables lieux de culture, de sport et de loisirs ouvrent leurs portes.

À l'image de la diversité historique, sociale et culturelle de chaque arrondissement de la Capitale, la jeunesse parisienne se caractérise par une grande hétérogénéité de profils, de parcours et de situations de vie. Selon qu'ils et elles soient étudiant-e-s, jeunes actif-ve-s, en recherche d'emploi, vivant chez leurs parents ou de façon autonome, leurs ressources, besoins et attentes en matière de service public ne sont pas les mêmes.

Si les jeunes ont des attentes, Paris a des atouts. La Ville consacre chaque année près de 200 millions d'euros pour favoriser l'autonomie des jeunes Parisiennes et Parisiens, leur insertion socioprofessionnelle, leur pouvoir d'agir, leur accès aux droits, aux soins, au logement, aux vacances, ou encore aux offres culturelles et sportives. À la croisée de tous ces objectifs et au cœur d'un réseau local d'éducation populaire essentiel, un nouvel équipement public de la Ville de Paris – Quartier Jeunes (QJ) – a ouvert ses portes en septembre 2021, place du Louvre.

D'un quartier à un autre, ces enjeux d'émancipation ne se posent cependant pas toujours de la même façon. Parce qu'il est primordial de prendre en compte les spécificités propres à chaque territoire pour apporter des réponses locales et adaptées aux attentes et aux aspirations des jeunes qui y vivent, l'ambition première poursuivie par ce contrat jeunesse d'arrondissement n'est autre que celle du renforcement de la territorialisation de nos politiques publiques.

De 2023 à 2027, je forme ainsi le vœu que ce document stratégique nous serve de boussole pour renforcer l'autonomie des jeunes Parisien-ne-s et leur permettre de vivre leur jeunesse. Qu'il nous aide à relever avec elles et eux les grands défis du climat, de la solidarité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les inégalités et contre toutes les discriminations. Qu'il contribue à donner du sens à cette terre de Jeux et des possibles que Paris sera en 2024 et restera par la suite dans l'esprit d'héritage que nous construisons. Qu'il permette à Paris, en somme, de demeurer cette « ville de l'éternelle jeunesse » qui avait tant émerveillé l'écrivain du *Monde d'hier* dans ses jeunes années.

Les pistes d'actions contenues dans les pages qui suivent sont ainsi autant de contributions collectives et partagées avec la Mairie d'arrondissement et les acteurs et actrices de la jeunesse, pour que cette dernière puisse pleinement profiter de la liberté de ses rêves et de l'énergie du bonheur auxquelles la destine son âge.

ÉDITORIAUX



Eric LEJOINDRE

**Maire du 18^e
arrondissement**

En juin 2013, notre arrondissement signait son premier contrat jeunesse d'arrondissement qui validait les grands axes des objectifs jeunesse que nous souhaitons pour le 18e et ce, en partenariat avec les acteurs jeunesse du territoire.

Dès le début, notre ambition a été de mettre en commun et en lien les compétences des uns et des autres dans des domaines aussi variés que les loisirs, la culture, le logement, l'insertion, l'emploi, l'espace public, la scolarité ou encore la prévention.

Comme pour chacun des contrats jeunesse précédents, nous avons pris le temps nécessaire avec les acteurs de terrain pour co-construire ce nouveau document afin qu'il soit pour tous un outil de travail utile et cohérent.

Ce nouveau CJA nous engagera pour 5 ans. Ces deux dernières années ont profondément changé les conditions de travail de chacun d'entre nous, comme elles ont changé les conditions de vies des jeunes qui ont été particulièrement touchés par la crise sanitaire. Ce CJA devra donc répondre aux nouveaux défis de la jeunesse.

Durant 10 mois, les acteurs du territoire se sont mobilisés au côté des référents jeunesse de Territoire et de la Mairie du 18e pour définir ensemble les axes prioritaires à mettre en oeuvre mais aussi en incitant les jeunes à participer à l'élaboration de ce CJA à travers leurs réponses au questionnaire élaboré par la Ville ou encore leur participation à la dizaine de concertations jeunes organisées dans les équipements jeunesse, les résidences jeunes Travailleurs et les résidences Étudiantes.

Depuis la mise en place du premier contrat jeunesse d'arrondissement, nos travaux ont donné naissance à de nombreuses actions et dispositifs tel que : la mesure de responsabilisation, la bourse des stages de 3e, la coordination insertion / emploi des jeunes, synergie 18/19, les matinées culture, actions culturelles dans les établissements scolaires (master class, théâtre d'impro), la santé des jeunes, la prévention des conduites à risques, ...

Ce travail est le résultat d'un engagement profond de chacune des parties prenantes de ce contrat.

Parce que la jeunesse du 18e est intelligente, revendicatrice, dans l'action, dans la construction, l'innovation et en perpétuelle mouvement. Elle mérite qu'on l'accompagne au quotidien dans la mise en oeuvre de nouvelles expériences, elle mérite aussi et surtout qu'on lui donne les clés de la réussite à travers l'école, la culture, la santé, l'emploi, le logement ou encore les loisirs.

La jeunesse de nos quartiers sont les futurs adultes qui construiront la France de demain et nous avons, à ce titre, la responsabilité d'être les adultes d'aujourd'hui qui l'aidera à grandir.

ÉDITORIAUX



Sarah PROUST

**Première adjointe
chargée de la
jeunesse, de la
prévention, de la
protection de
l'enfance et de la
parentalité**

Le 18e, le plus jeune arrondissement de Paris, a le devoir de consacrer de l'écoute, du temps et une grande capacité d'innovation auprès des plus jeunes habitantes et habitants. S'il s'agit d'un devoir en général, et le 18e a toujours travaillé avec sérieux et enthousiasme le contrat jeunesse qui le lie aux partenaires, c'est un devoir plus grand encore dans le contexte que nous vivons. La crise sanitaire s'éloigne mais ses conséquences en termes social, d'insertion professionnelle, de santé sont immenses et nos politiques publiques doivent évoluer pour répondre au mieux aux nouveaux besoins.

C'est pourquoi nous avons souhaité prendre le temps de la concertation, nous avons adapté le questionnaire parisien, nous avons organisé de nombreuses réunions avec des jeunes, des lycéens et lycéennes, jeunes travailleuses et travailleurs et étudiantes et étudiants. Tous les acteurs du 18^e se sont lancés dans cette aventure qui a duré des mois pour construire ce contrat, fruit des réflexions, des concertations, des besoins qui ont émergé lors de notre travail en commun.

Que toutes et tous soient ici remerciés, ce contrat n'est qu'un début, il est notre socle commun, à nous de le faire vivre ensemble.

METHODOLOGIE DU CONTRAT JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT

L'élaboration du Contrat Jeunesse d'Arrondissement est issue du travail commun réalisé par la Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris et plus particulièrement par les Référent·e·s Jeunesse de Territoire, et la Mairie du 18^e arrondissement, en lien avec les professionnel·le·s de la jeunesse et les jeunes de l'arrondissement. Conclu par la Ville de Paris et la mairie d'arrondissement, le Contrat Jeunesse d'Arrondissement définit à l'échelle du territoire, des objectifs prioritaires déclinés en pistes d'actions concrètes. Il vise à améliorer le recours à l'offre de services destinée à la jeunesse, à renforcer le travail partenarial des acteurs et actrices, ainsi qu'à faire évoluer le cas échéant les dispositifs.

Ce document-cadre est le résultat d'une volonté politique d'associer le plus possible les jeunes de l'arrondissement. En effet, dans le 18^e arrondissement, le processus de concertation locale, s'est étendu sur une période de 7 mois à la demande de la mairie d'arrondissement. Du mois de juin au mois de décembre 2022, des temps d'échanges se sont déroulés régulièrement avec les différents acteurs et actrices institutionnel·le·s et associatif·ive·s mais aussi les jeunes qui sont les premier·ère·s concerné·e·s par ce document. Au total se sont plus de 500 jeunes qui se sont exprimé·e·s, ont dit leurs inquiétudes parfois, leurs souhaits et leurs idées pour leur arrondissement. Ceci dans le cadre d'ateliers, d'émission de radio, de temps forts en format « aller vers » au sein de leurs lieux de vie et en ligne grâce à la diffusion du questionnaire « fais bouger ton 18^e ! ». Ce choix politique, celui du temps long de concertation locale, est inédit et a permis d'aboutir à une réflexion partagée, de veiller à écouter des jeunes de tranches d'âges aux préoccupations différentes, de plusieurs quartiers de l'arrondissement et de renforcer les dynamiques territoriales.

Ce nouveau Contrat Jeunesse d'Arrondissement, couvrira une période de 5 ans entre 2023 et 2027. Sa durée a été augmentée de façon à favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et actrices et la réalisation sur le terrain des politiques en faveur de la jeunesse. Pour ces cinq années à venir, 4 axes prioritaires guideront nos actions :

- **l'insertion professionnelle des jeunes ;**
- **l'accès aux droits ;**
- **l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et aux vacances ;**
- **la valorisation de l'engagement des jeunes et le renforcement de leur pouvoir d'agir.**

Le Contrat Jeunesse d'Arrondissement (2023-2027) sera le 4^e contrat jeunesse de l'arrondissement, il permettra aux acteurs, de mutualiser leurs moyens et énergies sur les actions prioritaires énoncées, tout en contribuant à l'évaluation des actions mises en œuvre dans son cadre.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse, en parallèle des concertations de jeunes menées au plan local et sur demande de l'Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité hommes-femmes, de la Jeunesse et de l'éducation populaire, a établi une liste de propositions qui dépassent parfois le cadre des contrats Jeunesse d'arrondissement, et que l'on peut trouver en annexes au présent document.

PORTRAIT DE L'ARRONDISSEMENT

Principales sources :

INSEE, RP 2018

Révision du Plan Local d'Urbanisme de Paris. Synthèse du diagnostic territorial 18^e arrondissement. APUR, avril 2021

Portrait social de la DASES (2017)

Contrat de ville 2015-2020

Recueil thématique de l'APUR (2017)

Situé au Nord de Paris, le 18^e arrondissement est limitrophe des communes de Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen. Sa limite nord est ainsi constituée par le boulevard périphérique, entre la porte de Saint-Ouen et la porte d'Aubervilliers. Ses autres limites sont formées à l'ouest par le 17^e arrondissement, au sud par les 9^e et 10^e arrondissements, et à l'est par le 19^e.

Le 18^e constitue historiquement un arrondissement ouvrier et un lieu d'accueil pour les travailleurs et travailleuses migrant.e.s et leurs familles (le quartier de la Goutte d'Or, au sud de l'arrondissement, assume traditionnellement ce rôle). Bien que touché comme le reste du territoire parisien par un phénomène de gentrification, il demeure un arrondissement populaire.

Le relief ainsi que les emprises ferroviaires qui le traversent répartissent la vie urbaine en plusieurs lieux : à l'est, les quartiers enserrés par les voies ferrées et à l'ouest un ensemble composite de quartiers denses, vivants et de caractère très divers, où se mêlent le patrimoine, la culture et le commerce.

Au nord, le boulevard périphérique en viaduc gomme en partie les limites avec les communes de Saint Denis et Saint Ouen. La présence du marché aux puces participe également de ce phénomène. Au sud, la Butte Montmartre qui jouit d'une forte attractivité imprègne fortement le territoire : les boulevards de Clichy et Marguerite-de-Rochechouart ainsi que les petites rues menant à la butte sont soumis à une pression des flux touristiques et à une spécialisation des commerces à destination de cette clientèle.

Marqué par la présence d'un bâti faubourien, le parc immobilier du 18^e est majoritairement composé d'immeubles anciens et de qualité modeste. La présence de petits logements y est très importante. En regard de la population nombreuse du 18^e, la nature du bâti explique les problématiques de sur-occupation et de mal-logement que connaît l'arrondissement.

Avec 193 665 habitant·e·s en 2018 (INSEE), le 18^e arrondissement est le troisième arrondissement le plus peuplé de Paris. C'est aussi l'un des arrondissements les plus denses de la capitale avec 323 habitants à l'hectare contre 250 en moyenne à Paris, étant observé que Paris est l'une des villes d'Europe les plus denses. Il accueille ainsi 9% de la population parisienne sur une superficie de 6.9% du territoire parisien, et ce malgré la présence de vastes emprises d'équipements (voies ferrées, équipements sportifs et hospitaliers, cimetière de Montmartre...). 96% de la population a néanmoins accès à un espace vert public à moins de 500 mètres de son domicile.

La population de l'arrondissement a baissé de près de 3% entre 2014 et 2018, à l'image de la population parisienne. On observe dans la composition des ménages une baisse du nombre de couples avec enfants, au profit des couples sans enfant et des familles monoparentales.

Le revenu médian de ses habitant·e·s est de 22 022 € contre 28 440 € à Paris. 21% de sa population vit sous le seuil de pauvreté (la deuxième plus forte proportion après le 19^e), soit 6 points de plus qu'à Paris. Ces moyennes recouvrent de fortes disparités.

La moyenne d'âge des habitants est la troisième plus basse de Paris après les 10^e et 9^e arrondissements, sans que cette caractéristique soit liée à une proportion de jeunes supérieure aux moyennes parisiennes.

La typologie sociale de l'arrondissement reflète une fracture nette entre le quart sud-ouest et le nord et l'est de l'arrondissement :

- le quart sud-ouest (Montmartre-Jules Joffrin-Grandes Carrières-Clichy) est pour l'essentiel un territoire de mixité sociale où le niveau de vie médian est proche de celui de Paris, avec une présence importante de cadres et une part élevée d'allocataires de prestations sociales. Ces dernier·ère·s sont souvent de jeunes diplômé·e·s en début de vie active disposant de faibles revenus ou n'en ayant aucun.

¹ Synthèse du diagnostic territorial de révision du Plan Local D'urbanisme, avril 2021, APUR.

Ce secteur compte également des populations plutôt diplômées exerçant des activités intellectuelles, mais touchées par une certaine précarité. La proportion de jeunes âgé-e-s de 15 à 29 ans y est très importante. Une population aisée vit sur la butte Montmartre, constituée de personnes âgées, de cadres et de chef-fe-s d'entreprise propriétaires de leur logement. Il s'agit de l'unique quartier de l'arrondissement où le nombre d'habitants augmente.

- le nord et l'est de l'arrondissement (Goutte d'Or, Château Rouge, La Chapelle, Marx Dormoy, Charles Hermite, Évangile, Portes Montmartre et de Clignancourt) est composé de territoires dits vulnérables ou habités par des classes moyennes. Il accueille en majorité des personnes défavorisées et peu diplômées. Les familles nombreuses et monoparentales y sont surreprésentées. Le taux de pauvreté, la part des ménages bénéficiant de prestations sociales et le nombre de logements sociaux y est très élevé.

On dénombre dans ces quartiers les proportions les plus élevées d'habitant-e-s âgé-e-s de plus de 15 ans sorti-e-s du système scolaire sans diplôme : 33% dans le quartier de la Moskova ou 29% dans celui des Amiraux contre 17% en moyenne dans le 18^e.

L'arrondissement est très touché par le chômage, par la déscolarisation des jeunes (surtout à l'est et au nord), ou encore par la précarité financière des familles. Le logement est souvent plus petit, ancien et inconfortable - voire insalubre - qu'ailleurs à Paris en dépit des opérations de rénovation urbaine des dernières décennies, tandis que le nombre conséquent d'hôtels meublés reflète le statut précaire d'une partie de la population, surtout immigrée.

Important site d'intervention sociale et urbanistique depuis une quarantaine d'années, le 18^e continue de se transformer. Il ressort des chiffres du dernier recensement (2018) un profil socio-économique composite avec une part d'ouvrier-ère-s et d'employé-e-s qui reste supérieure à la moyenne parisienne, mais qui décroît toutefois fortement au profit des cadres et professions intellectuelles.

Cette gentrification s'accompagne d'une évolution de la physionomie de certains quartiers (Goutte d'Or, Château Rouge, Blémont, Chapelle), où fleurissent des commerces de bouche et de proximité destinés à une clientèle plus aisée, qui cohabitent parfois avec un tissu associatif particulièrement dense comme à la Goutte D'Or.

Plus qu'ailleurs dans la Métropole du Grand Paris, l'entrepreneuriat social et solidaire ainsi que de nombreuses expérimentations urbaines et citoyennes (jardins partagés, micro-fermes, recycleries, friches culturelles...) se développent au bénéfice des habitant-e-s, soutenues par l'Arc de l'innovation, dispositif porté pour la Ville de Paris par la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE).

La mutation du secteur des Portes du 18^e (incluant les quartiers porte Montmartre-porte des Poissonniers, porte de la Chapelle-Charles Hermite) se poursuit via le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Ce programme vise à poursuivre les efforts en matière de cadre de vie à destination des habitant-e-s des quartiers prioritaires du Contrat de Ville, avec pour levier la promotion de la mixité sociale et fonctionnelle, la requalification du tissu urbain et du bâti ou encore le renforcement de la présence des services et équipements publics. Un mouvement qui s'étendra à l'avenir au secteur de la ZAC Gare des Mines, entre la Porte de la Chapelle et la Porte d'Aubervilliers.

Outre les difficultés sociales et économiques, le territoire est marqué par des enjeux de sécurité importants, qui se traduisent notamment par la désignation du quartier Chapelle en Quartier de reconquête républicaine et l'instauration d'une Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) à la Goutte d'Or. Des différences en termes d'aménagement urbain sont par ailleurs visibles, avec des territoires bien dotés en équipements et commerces, comme le quartier de la Goutte d'Or, également connu pour son tissu associatif dense et historique. Contrairement au nord de l'arrondissement, qui ne dispose que de 5 commerces pour 1 000 habitant-e-s au niveau de la Porte de la Chapelle, de la Cité Charles Hermite.

Ces caractéristiques justifient les actions mises en place dans le cadre de la politique de la ville dans l'arrondissement : 46% de la population vit dans les quartiers prioritaires et de veille active, soit 91 100 habitant-e-s.

La géographie prioritaire du Contrat de Ville couvre cinq quartiers :

- la Goutte d'Or. Le quartier figure parmi ceux retenus en 2016 dans le cadre du NPNRU. Ancien, dense et à forte identité populaire, il est aussi un important lieu d'accueil pour des populations immigrées (plus du tiers de la population totale). Il est très touché par la précarité et davantage « familial » que le reste de l'arrondissement.

À titre d'illustration, parmi les familles y ayant des enfants de moins de 25 ans, 28,8% sont des familles nombreuses de trois enfants ou plus, contre 16,9% à l'échelle de l'arrondissement. Il s'agit du quartier (notamment dans sa partie nord) dont le nombre d'habitant-e-s baisse le plus fortement. La présence de mineur-e-s non accompagné-e-s y constitue un enjeu social important ;

- le quartier porte Montmartre - Porte des Poissonniers – Moskova. Composé essentiellement d'HBM, au nord du boulevard Ney, et de logements sociaux plus récents au sud, il compte une part importante de personnes âgées isolées et de familles monoparentales. Parmi les familles ayant des enfants de moins de 25 ans, 41,9% sont des ménages monoparentaux, contre 32,1% pour le 18^e ;

- le quartier Blémont. Il s'agit d'un secteur doté d'un bâti ancien et dégradé, avec de nombreux logements présentant des problèmes d'insonorisation ou d'isolation, soit un cadre de vie insatisfaisant auquel s'ajoute une problématique de squat. Le taux de pauvreté est ici très important (36,1%) ;

- le secteur Chapelle – Évangile. Le logement social y est très présent. Le quartier reste marqué par son passé industriel avec la présence de friches et de réseaux ferrés et routiers, frontières physiques qui enclavent le site. L'arrivée récente du tramway facilite néanmoins la mobilité des habitant-e-s. Avec 35,2% d'habitant-e-s âgé-e-s de moins de 25 ans, ce quartier est particulièrement jeune. Cette population est néanmoins fragile avec 26,2% des jeunes non scolarisé-e-s qui sont sans diplôme, contre 23,4% sur le 18^e et 18,3% sur Paris³ ;

- le secteur de la Porte de la Chapelle - Charles Hermite. C'est un quartier jeune où 29,6% des habitant-e-s ont moins de 25 ans. Il s'agit aussi d'un quartier fortement touché par la précarité avec un taux de pauvreté de 39,3% en 2013. 52,3% de la population de plus de 15 ans non scolarisée est sans diplôme et 45,9% des jeunes âgé-e-s de 16 à 24 ans y sont non-scolarisé-e-s, contre 22,3% en moyenne à Paris. Le logement, souvent social, est ancien (les trois-quarts des logements ont été construits avant 1946) et 43% ne comportent qu'une ou deux pièces. Le montant des loyers figure ici parmi les plus bas de la capitale.

Le démantèlement de la "colline du crack", en juin 2018, a provoqué la présence de nombreux et nombreuses usager-ère-s de drogue dans l'espace public et engendré des situations de violence et un sentiment d'insécurité accru.

Ce secteur est en attente de retombées positives des aménagements prévus au NPNRU des Portes du 18^e. La livraison progressive entre 2021 et 2023 du campus étudiant Condorcet sur la commune d'Aubervilliers dont résulte l'arrivée d'une population jeune et étudiante, transforme le quartier

² Évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville.

³ Ibid.

Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du **18^e**

A large, bold, orange number '1' is positioned in the upper right quadrant of the page. The background features abstract geometric shapes in yellow and light orange, resembling stylized pencils or arrows pointing towards the center.

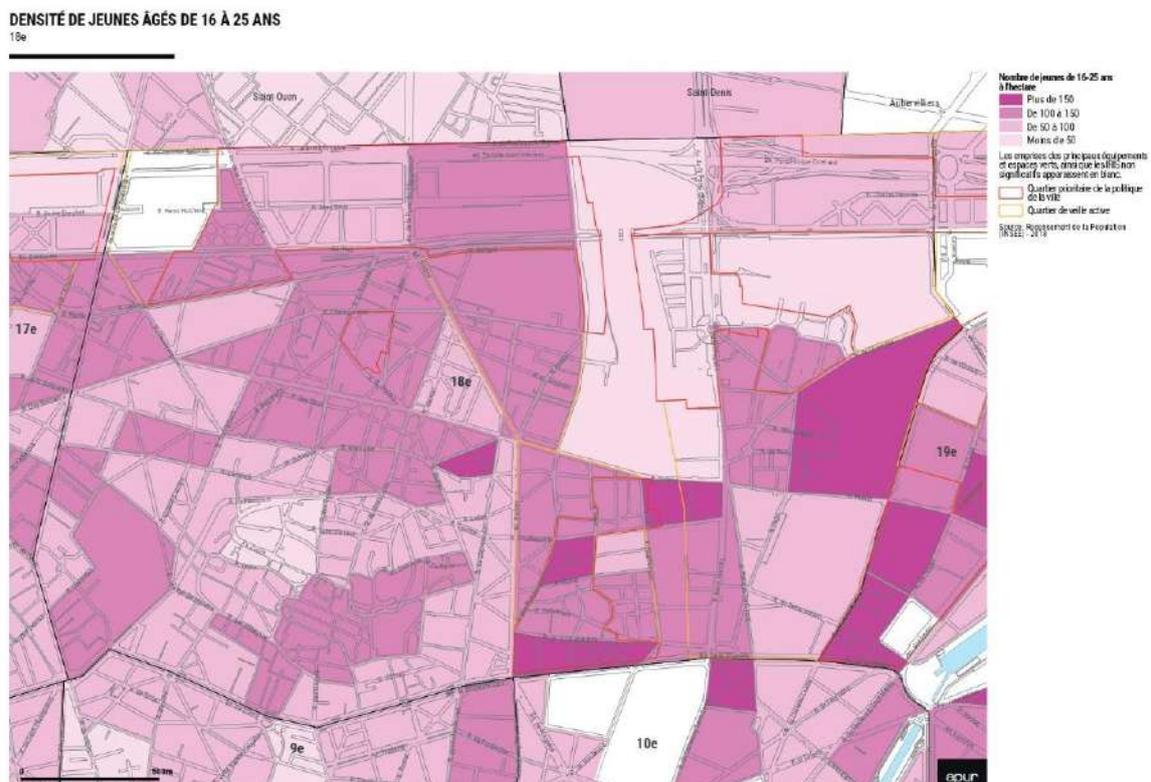
Portrait de la jeunesse de l'arrondissement

A. Démographie⁴

Le 18^e est l'un des arrondissements comptant le plus de jeunes en valeur absolue. Il se distingue des moyennes parisiennes par le poids des jeunes adultes. En 2018, il comptait 52 699 habitant·e·s âgé·e·s entre 11 et 29 ans, soit 27% de sa population (tout comme à Paris) dont :

- 7 948 jeunes de 11 à 15 ans représentant 4% de la population de l'arrondissement (4% à l'échelle parisienne également).
- 25 871 jeunes de 16 à 25 ans représentant 13% de la population (14% à l'échelle parisienne). 52% sont des jeunes femmes. Le 18^e compte davantage de jeunes étranger·ère·s et immigré·e·s âgé·e·s de 16 à 25 ans : respectivement 13% et 16% contre 11% et 14% en moyenne à Paris.
- 18 880 jeunes de 26 à 29 ans représentent 10% de la population contre 8% à Paris.

Cartographie de la densité des jeunes de 16 à 25 ans – 18^e arrondissement

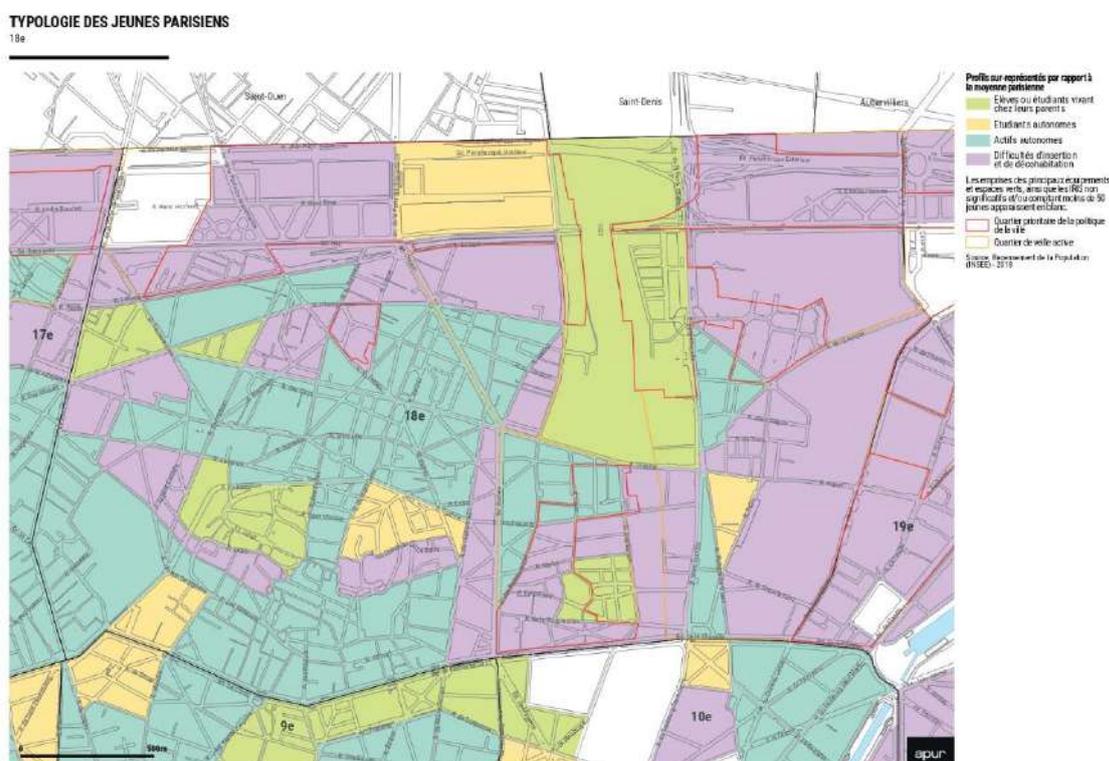


⁴ Insee, RP 2018.

B. Typologie⁵

Les jeunes ne sont pas uniformément réparti-e-s dans l'arrondissement. La part des jeunes de moins de 25 ans est plus importante dans les quartiers prioritaires : 29,6% dans le quartier porte de la Chapelle-Charles Hermite, 33% dans le quartier Goutte d'Or et 26,5% dans le quartier Blémont.⁶

Cartographie de la typologie des jeunes – 18^e arrondissement



L'APUR a construit une typologie des jeunes Parisien·ne·s de 16 à 25 ans afin de caractériser les différents parcours vers l'autonomie.

⁵ "Analyse des quartiers de la politique de la ville à Paris - Évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020", APUR, avril 2019, sur <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/analyse-quartiers-politique-ville-paris-evaluation-mi-parcours-contrat-ville-paris-2015-2020>

⁶ Évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris.

Parmi les profils types identifiés dans l'étude, deux dominent dans l'arrondissement :

- le groupe le plus représenté est celui des jeunes présentant des difficultés d'insertion et de décohabitation. Résidant majoritairement en quartier politique de la ville, ces jeunes se trouvent plus souvent que leurs homologues parisiens dans des situations de précarité et cumulent les difficultés d'accès à la formation, au logement, à l'emploi ou encore à la santé ;

- le deuxième groupe est celui des jeunes actifs autonomes, résidant majoritairement à l'ouest de l'arrondissement, au sein des quartiers Clignancourt, Jules Joffrin, Montmartre et Clichy Grandes Carrières. Ce profil type est constitué de jeunes Parisiens dont l'autonomie se traduit le plus souvent par le fait de vivre seul ou en colocation, sans forcément être actif.

Données statistiques⁷

4 % de la population est âgée de 11 à 15 ans, soit 7 948 (égal à Paris) et 13 % de la population est âgée de 16 à 25 ans, soit 25 871 (contre 14 % à Paris).

10 % de la population est âgée de 26 à 29 ans, soit 18 880 (contre 8% à Paris).

Les femmes représentent 52 % des 16-25 ans et les hommes 48 %, contre 54 % de femmes et 46 % d'hommes à Paris.

Parmi les 16-25 ans :

62 % sont étudiant-e-s, soit 15 934 (contre 69 % à Paris), représentant 8 % de la population totale de l'arrondissement (contre 10 % à Paris).

41 % sont actif-ve-s, soit 10 676 (contre 37 % à Paris) et 19 % sont au chômage, soit 2 553 (contre 18 % à Paris).

12 % ne sont ni actif-ve-s occupé-e-s, ni scolarisé-e-s, soit 3128 (contre 9% à Paris).

56 % vivent de manière autonome (seul, en couple ou en colocation), soit 14 583 (contre 55 % à Paris).

44 % vivent chez leurs parents, soit 11 288 (contre 45 % à Paris). L'âge moyen de la décohabitation est de 25,3 ans (contre 24,9 ans à Paris).

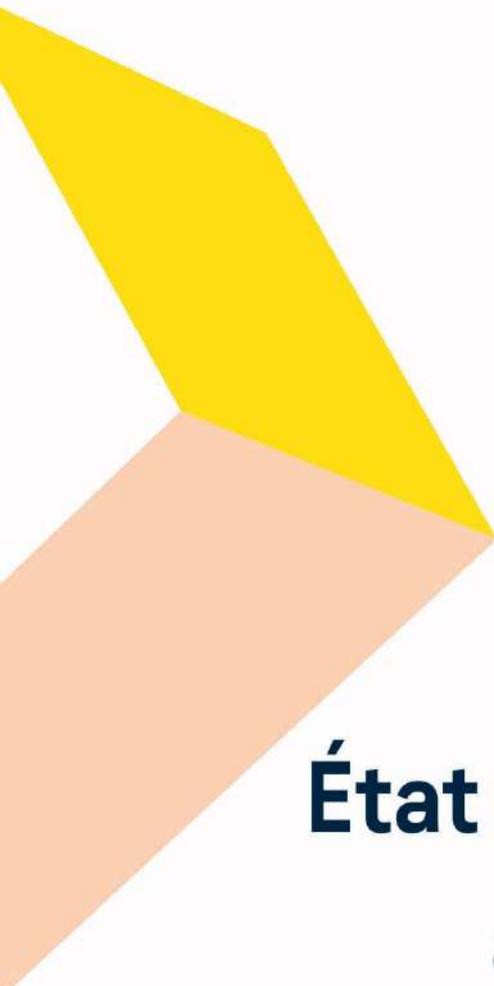
Parmi les 16-29 ans :

5 % sont non scolarisé-e-s et sans qualification, soit 2 300 (contre 3 % à Paris). 42 % sont non scolarisé-e-s et diplômé-e-s du supérieur, soit 18 920 (contre 39 % à Paris).

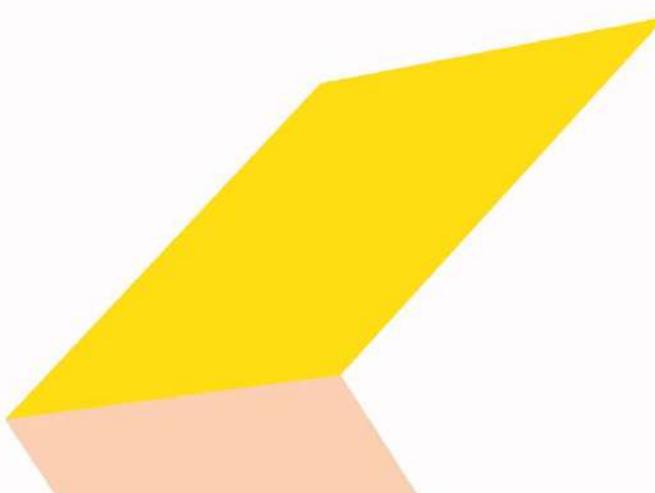
⁷ Annexe 1 - Données statistiques sur la jeunesse du 18^e arrondissement

Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du **18^e**

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the right.A large, bold, orange number '2'.

**État des lieux des ressources
à destination des jeunes**

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the left.

A. Les financements et aides de la Sous-Direction de la Jeunesse de la Mairie de Paris

(Source DJS – 2021)

- 2 252 045,26 € pour les 3 Centres Paris Anim' Rachid Taha, René Binet et Hebert.
- 1 125 713,69 € pour les 4 Espaces Paris jeunes La Salle, La Villa, Nathalie Sarraute et Mont Cenis.
- 124 000 €⁸ de subventions localisées (dont 113 000 € accordés dans le cadre de la politique de la ville) à 26 associations, pour la mise en place de 26 projets.
- 78 300 € pour le fonctionnement des foyers de jeunes travailleurs et travailleuses.
- Une enveloppe d'animation locale de la Sous-direction de la jeunesse de la Mairie de Paris est mobilisée pour cofinancer des projets partenariaux et des événements pour la jeunesse de l'arrondissement.
- 22 800 € pour le dispositif Paris Jeunes Vacances en 2022, à 114 jeunes du 18^e.
- 1 085 Pass Jeunes retirés par les jeunes en point retrait dans le 18^e et 1 250 Pass Jeunes distribués de la main à la main aux jeunes par les structures et associations jeunesse du 18^e.
- 2 jeunes du 18^e ont bénéficié de l'aide Quartiers Libres en 2021.
- 82 jeunes du 18^e (sur 751 Parisien·ne·s) dont 42 habitant·e·s en quartier prioritaire ont bénéficié du BAFA Citoyen parisien en 2021, nettement plus que les années précédentes (63, 55 et 51 successivement de 2018 à 2020).
- De nombreux jeunes du 18^e sont inscrit·e·s au Kiosque Jeunes désormais installé à QJ.

B. La répartition des ressources sur le territoire

L'offre en équipements et services à destination de la jeunesse est globalement satisfaisante dans l'arrondissement, qu'elle soit associative ou institutionnelle. Elle se concentre néanmoins sur les territoires de la politique de la ville, en particulier sur le sud du quartier de la Goutte d'Or. Les zones sud-ouest et nord-ouest de l'arrondissement présentent un déficit d'offre.

⁸ Les subventions multi-localisées ont été comptabilisées dans chaque arrondissement concerné.

On y trouve un espace Paris Jeunes, rue du Mont-Cenis, et le centre Paris Anim' Binet, avenue de la Porte Montmartre, mais il y a assez peu d'associations de jeunesse, en particulier dans les quartiers Serpollet et Clichy-Grandes Carrières-Montmartre, dans la partie sud-ouest de l'arrondissement. Celle-ci se situe en dehors des périmètres de la politique de la ville et ne bénéficie donc pas d'une équipe de développement local chargée d'y développer le tissu associatif. Le secteur Simplon Amiraux, dans le centre-nord de l'arrondissement, est également pauvre en acteurs et actrices de la jeunesse.

La Mairie de Paris a engagé d'importants travaux de rénovation d'équipements, avec la livraison du nouveau centre Paris Anim' Rachid Taha au second semestre 2016 et du centre Paris Anim' Hébert livré début 2022, lequel va dynamiser l'offre de loisirs sur le secteur.

C. Dynamiques territoriales

Plusieurs réseaux ou coordinations entre acteurs et actrices œuvrant pour la jeunesse existent dans l'arrondissement. On peut ainsi citer :

- le réseau animé par les Référent.e-s Jeunesse de Territoire de la Sous-direction de la jeunesse de la Mairie de Paris en liaison avec la mairie d'arrondissement. Des réunions rassemblent les acteurs et actrices associatif-ive-s et institutionnel-le-s et sont à configuration variable selon les thématiques. C'est dans ce cadre qu'ont notamment été mises en place la coordination insertion jeunes, les matinales culturelles, les temps d'échanges de pratiques sur les questions de santé et que s'inscrit le travail avec les acteurs et actrices scolaires (bourse aux stages, matinées citoyennes...);
- les réseaux animés par l'Équipe de développement local (EDL) sur les thématiques de l'éducation/junesse, de l'emploi et du développement économique, du cadre de vie et de l'accès aux droits ;
- les équipes pluridisciplinaires de réussite éducative (EPRE), pilotées par les référent.e-s de la Sauvegarde de l'Adolescence et l'équipe de développement local qui aborde des difficultés rencontrées par des enfants entre 2 et 16 ans et leur famille et y apporte des réponses collectives ;
- le réseau créé autour du travail sur la santé des jeunes et la réduction des risques, animé par l'Équipe Territoriale de Santé (DSP), en partenariat notamment avec des acteurs et actrices de la jeunesse (CPA et EPJ, associations, clubs de prévention...);

-Les coordinations d'acteur·rice·s menées par la DSOL sur les questions numériques et les familles logées en hôtels ;

- des coordinations inter-associatives et des groupes de travail thématiques existent enfin dans tous les secteurs de la politique de la ville. Les associations de jeunesse y sont représentées (par exemple, les coordinations insertion menées par le Groupe Opérationnel du Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse) ;

- via le pilotage du Plan Régional pour l'Insertion des Jeunes (PRIJ) et l'animation d'un Comité Local d'Orientation (CLO), la Mission Locale (site Milord) anime des instances rassemblant les acteurs et actrices de la jeunesse positionné·e·s sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ;

- les fêtes de quartier (Goutte d'Or, porte Montmartre, Charles Hermite, Blémont, etc.) permettent aux dynamiques partenariales de se déployer. Leur entrée n'est pas spécifiquement "jeunesse" mais les jeunes étant très nombreux·ses dans ces territoires, des groupes de travail dédiés peuvent être mis en place, par exemple la coordination jeunesse de la fête de la Goutte d'Or ;

La fête "Chapelle sur Scène", événement structurant des dynamiques partenariales du quartier, se distingue par la prédominance de son volet jeunesse. Elle réunit tou·te·s les acteurs et actrices du territoire (associations, clubs de prévention, équipements municipaux) autour d'un projet festif. L'"Open scène jeunes" est reconnue pour ses équipements de qualité quasi-professionnels et la qualité de ses représentations. Suspendue en 2020 et 2021 en raison du contexte sanitaire, les acteurs et actrices du quartier souhaitaient lui donner une plus large ampleur en juin 2022 ;

-une Cité Educative⁹ est désormais labellisée sur le 18^e. La Cité Éducative Paris 18^e recouvre une grande partie des Quartiers en Politique de la Ville (QPV) du 18^e arrondissement. Lancée en septembre 2022, son action permet de fournir des moyens supplémentaires afin de favoriser une meilleure coordination de l'action éducative locale. Dans ce cadre, des groupes de travail et de projets sont pilotés par les délégué·e·s du préfet et les établissements scolaires concernés, sur les thématiques des alliances éducatives, les problématiques de santé des enfants et des jeunes, l'accès au numérique et ses usages et les questions de citoyenneté.

⁹ Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une grande alliance des acteurs et actrices éducatif·ive·s dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitant·e·s. Pour plus d'informations : www.citeseducatives.fr/le-projet/les-cites-educatives

Par ailleurs, le 18^e compte une grande variété d'événements qui mobilisent de nombreux-ses partenaires ("Talus mon mail", les animations du mail Binet, "Squares en fête", le square de Noël, etc.).

Animation territoriale et services déconcentrés de la Ville de Paris

Les services déconcentrés de la Ville ont tous dans leurs missions un volet animation et coordination de réseau sur les territoires où ils sont implantés. Ils ont donc vocation à jouer le rôle de têtes de réseaux sur un certain nombre de sujets.

L'Equipe de développement local couvre deux secteurs distincts : les Portes (de la Porte de Saint-Ouen à la Porte d'Aubervilliers) et les Faubourgs (Amiraux Simplon, Goutte d'Or et Chapelle Sud).

La nouvelle Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP), avec les Coordinateurs et Coordinatrices des Contrats de Prévention et de Sécurité ; la Direction des Affaires Scolaires (DASCO), avec les Responsables des Circonscriptions des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance (CASPE) ; la Direction des Solidarités (DSOL), avec les Coordinateurs et Coordinatrices Sociaux-ales Territoriaux-ales ; la Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE) avec ses Référent-e-s Famille ; la Sous-direction de la Santé de la DSP avec les Responsables Territoriaux-ales de Santé Publique ainsi que les Coordinateur-ric-e-s Atelier Santé Ville et la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) avec les Référent-e-s Territoriaux-les de l'Action Sportive (RTAS) et les Référent-e-s Jeunesse de Territoire (RJT), animent tou-te-s des groupes de travail thématiques. Leur action implique le plus souvent une approche transversale, à plus forte raison dans le cas d'une problématique populationnelle comme la jeunesse.

D. Une jeunesse impactée par la crise sanitaire

Plus exposé-e-s que leurs aîné-e-s aux fluctuations de la conjoncture économique, les jeunes ont été particulièrement touché-e-s par la crise sanitaire. À Paris, entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021, le nombre de demandeurs et demanderesses d'emploi de catégorie A (sans aucune activité) âgé-e-s de moins de 25 ans a augmenté de 2 420, soit une hausse de 28%.

Si les emplois peu qualifiés ont été les plus touchés (fermetures et baisse d'activité au sein de secteurs pourvoyeurs d'emplois à temps partiel, petits boulots ou emplois saisonniers), les jeunes diplômé·e·s ont également été touché·e·s par le recul des embauches en CDD et *a fortiori* en CDI. La part des jeunes de niveau Bac+2 ou plus parmi les "primos" accueillis à la Mission Locale de Paris a ainsi sensiblement augmenté¹⁰.

De manière générale, le nombre de jeunes Parisien·ne·s accompagné·e·s par la Mission Locale de Paris a connu une nette augmentation depuis le début de la crise : +10% de jeunes accompagné·e·s entre 2019 et 2020, la tendance à la hausse se poursuivant au premier semestre 2021.

En soutien à l'emploi des jeunes, le plan "Un jeune une solution" lancé par l'État en juillet 2020 intervient sur plusieurs champs: renforcement des dispositifs d'accompagnement, accès facilité à la formation professionnelle... Au second semestre 2020, le nombre de jeunes engagé·e·s dans un dispositif d'insertion professionnelle, d'accompagnement ou de formation atteignait 1,3 million contre 0,9 un an plus tôt. À l'échelle parisienne, le rapport d'activité de la Mission Locale souligne le même effort : malgré une baisse très nette des recrutements dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois peu ou pas qualifiés, les jeunes suivi·e·s ont bénéficié d'un accès facilité au Fonds d'aide aux jeunes financé par la Ville ainsi que d'une hausse des orientations vers les Parcours d'entrée en emploi (PEE) ou vers les Espaces de dynamique d'insertion (EDI)¹¹. L'allocation financière destinée aux jeunes entré·e·s dans ces dispositifs a également connu une augmentation. Si les entrées en Contrat Engagement Jeune (ex Garantie Jeunes) ont diminué en 2020 (-12%), elles ont de nouveau augmenté à partir du premier semestre 2021¹².

On note une hausse du recours aux allocations CAF de Paris (en juillet 2021, 85 816 jeunes, étudiant·e·s ou non étudiant·e·s de moins de 25 ans sont allocataires d'une aide, soit une hausse de 8,2% par rapport à juillet 2020) témoignant des problématiques sociales touchant la jeunesse.

Le recours à la prime d'activité ouverte aux personnes percevant une rémunération comprise entre 930 € et 1 560 € constitue également un indicateur intéressant pour mieux comprendre la situation des jeunes : 14 765 jeunes de moins de 25 ans sont allocataires de la prime d'activité jeunes à Paris, soit une baisse de 7 % entre avril 2020 et avril 2021. Cela vient témoigner de deux choses : le recul de l'emploi mais également un non-recours aux aides¹³.

10 Impacts sociaux de la crise à Paris – APUR 2021.

11 Rapport d'activité de la Mission Locale de Paris-2020.

12 Impacts sociaux de la crise à Paris – APUR 2021.

13 Impacts sociaux de la crise à Paris – APUR 2021.

Une étude menée par la DSOL et le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) auprès de 2 500 Parisien-ne-s en avril 2021 afin de mesurer leur connaissance et leur usage de l'offre sociale parisienne montre que les moins de 30 ans sont plus fréquemment dans le non recours que l'ensemble de la population.

L'étude met en avant les facteurs d'explication suivants : le manque de connaissance sur les aides et le manque de connaissance sur les conditions et moyens d'y accéder¹⁴. Cette enquête met en outre en lumière les problématiques principales qui ont émergé ou se sont renforcées pour les jeunes du fait de la crise sanitaire : les trois quarts des jeunes enquêté-e-s soulignent principalement des difficultés alimentaires, de logement et d'isolement...¹⁵.

Enfin, la crise sanitaire a causé de graves difficultés en termes de santé mentale à nombre de jeunes. Une étude menée par la Mission Locale de Paris en décembre 2020 a mis en exergue la fragilité des jeunes suivi-e-s. En effet, sur 823 jeunes interrogé-e-s, 46% déclaraient souffrir de dépression, 43% d'anxiété et 39% de stress. Une corrélation est également observée entre cette fragilité et la hausse des problématiques sociales qu'ils ou elles rencontrent¹⁶.

Sur le 18^e, le réseau jeunesse ainsi que la mairie d'arrondissement se sont particulièrement mobilisés pour soutenir les jeunes durant la pandémie. Afin de lutter contre la fracture numérique et permettre aux jeunes de poursuivre leur scolarité, la Mairie et les associations locales ont repéré et doté les familles sous équipées de tablettes numériques et d'ordinateurs portables. Les jeunes fréquentant les structures ont également développé des projets de solidarité afin de venir en aide aux plus fragiles, notamment par la collecte et distribution de denrées alimentaires auprès des étudiant-e-s isolé-e-s.

Les centres Paris Anim' ont accueilli les distributions alimentaires de Linkee à destination des étudiant-e-s. Dans un contexte inédit, les animateurs et animatrices jeunesse des équipements, CPA et EPJ ont su développer de nouvelles modalités d'accompagnement et techniques d'animation, notamment grâce aux réseaux sociaux. La création de groupes de discussion en ligne a permis de garder un lien social, créer des challenges, diffuser des informations tant sur la prévention du COVID (gestes barrières, vaccination...) que sur les offres en ligne déployée par des institutions culturelles ou des offres d'emploi. Aussi, les associations de l'arrondissement ont adapté leurs ateliers, en proposant des cours de danse, sport ou théâtre en distanciel via des plateformes numériques.

14 Impacts sociaux de la crise à Paris – APUR 2021.

15 Impacts sociaux de la crise à Paris – APUR 2021.

16 Rapport d'activité de la Mission Locale de Paris -2020.

QJ (Quartier Jeunes), le nouveau QG des jeunes à Paris¹⁷

Pour répondre aux besoins exprimés par la jeunesse dans le cadre de la crise sanitaire, la Ville de Paris a ouvert en septembre 2021, QJ, la maison pour la jeunesse, dans l'ancienne mairie du 1er arrondissement située place du Louvre au cœur de Paris. Ce lieu accessible par la ligne 1 du métro et ouvert sans condition aux Parisien-ne-s et Francilien-ne-s de 16 à 30 ans, offre un accueil personnalisé et des solutions dans tous les domaines de la vie : orientation, emploi, engagement, santé, accès au droit, logement, vacances, culture, loisirs, sport... Le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ), la Mission locale de Paris, le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ), ainsi que des avocat-e-s y proposent avec ou sans rendez-vous des permanences quotidiennes pour répondre aux questions des jeunes qui peuvent également y être accompagné-e-s par des professionnel-le-s sur des problématiques telles que la santé sexuelle, la santé mentale et les conduites à risque. Enfin, le public y trouvera également un café, des espaces de travail et de détente et le Kiosque Jeunes avec ses bons plans culture et loisirs. Les jeunes Parisien-ne-s ont été consulté-e-s à plusieurs reprises à l'occasion d'ateliers de concertation sur l'offre, la programmation ou encore la gouvernance de ce nouveau lieu.

E. Formation, insertion sociale et professionnelle : Dynamisme et inégalités

1. Scolarité, éducation et formation : un réseau de la jeunesse mobilisé pour la réussite éducative

1 Centre d'information et d'orientation (CIO), installé dans le 17^e arrondissement
10 collèges publics depuis la fusion des collèges Coysevox et Berlioz
8 collèges bénéficiant du dispositif Action Collégiens de la DASCO : Marie Curie, Maurice Utrillo, Georges Clemenceau, Daniel Mayer, Marx Dormoy, Hector Berlioz, Aimé Césaire et Gérard Philippe
3 collèges d'enseignement général privés sous contrat
1 lycée d'enseignement général
5 lycées d'enseignement professionnels
L'Accueil scolaire Pep 75 reçoit les collégiens temporairement exclus de leur établissement.

¹⁷ <https://qj.paris.fr/programme/jsp/site/Portal.jsp>

Les élèves du 18^e arrondissement sont davantage confronté-e-s à des difficultés que leurs homologues parisien-ne-s. Le nombre d'élèves ayant déjà redoublé une année scolaire durant le cycle primaire est ainsi l'un des plus élevés de Paris : près de 12% contre moins de 8% à Paris. De même, les jeunes de 15 et 24 ans sont nettement moins scolarisé-e-s que leurs homologues parisien-ne-s, avec un taux de scolarisation de 68,8% contre 76,8% en moyenne à Paris. Parmi les jeunes non scolarisé-e-s, 23,4% sont sans diplôme contre 18,3% en moyenne à Paris. Enfin, 12% des jeunes âgé-e-s de 15 à 25 ans ne sont ni en emploi ni en étude contre 9% à Paris¹⁸.

La jeunesse des quartiers prioritaires est la plus touchée par la problématique du décrochage scolaire. Dans le quartier Goutte d'Or, 34,5% des jeunes de 16 à 24 ans sont sorti-e-s du système scolaire (29% en moyenne sur le 18^e). Parmi eux, 14% sont sans diplôme (6,8% en moyenne sur le 18^e). Dans le quartier de la Porte Montmartre / Porte de Clignancourt / Moskova, ces chiffres sont de respectivement 25% et 11%.

Le 18^e est le troisième arrondissement le plus ciblé par les dispositifs de l'éducation prioritaire de l'Éducation nationale, lesquels visent à améliorer la réussite scolaire dans les écoles et les collèges où les élèves cumulent des difficultés socioéconomiques, en s'appuyant sur un réseau d'acteurs et actrices locaux-ales et en développant des pédagogies adaptées (projets innovants, classes à effectif réduit, etc.).

Six collèges de l'arrondissement sont inscrits en réseau d'éducation prioritaire (REP) : Hector Berlioz, Marie Curie, Marx Dormoy, Daniel Mayer, Gérard Philipe et Aimé Césaire. Et **deux collèges** (sur les quatre à Paris) **bénéficient du dispositif REP+ :** Georges Clémenceau et Maurice Utrillo. Ainsi, deux élèves de l'arrondissement sur trois sont inscrit-e-s dans un établissement classé en REP. Avec 148 élèves scolarisé-e-s en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), le 18^e concentre à lui seul 20% des élèves parisien-ne-s ayant intégré ce dispositif, soit le taux le plus important de Paris.

Destiné aux enfants et adolescent-e-s de 2 à 16 ans, habitant un territoire prioritaire et/ou scolarisé-e-s dans un établissement du premier ou du second degré implanté dans un quartier prioritaire du Contrat de Ville, le **dispositif de Réussite éducative** consiste par ailleurs à accompagner les enfants qui présentent des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement et de leurs difficultés. La mise en place de parcours individualisés est portée par une équipe pluridisciplinaire de professionnel-le-s de terrain associant le jeune et sa famille.

¹⁸ INSEE, RP 2018.

A l'occasion de son renouvellement jusqu'à fin 2021, le périmètre du dispositif a pris en compte les évolutions de la géographie prioritaire de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire. Sur le 18^e, les élèves des collèges Georges Clémenceau, Roland Dorgelès, Hector Berlioz, Maurice Utrillo, Gérard Philippe, Marie Curie, Marx Dormoy et Daniel Mayer en bénéficient.

Depuis 2018, une coordinatrice territoriale du CIEJ (Centre d'Initiative pour l'Emploi des Jeunes), en marché avec le GIP Réussite éducative participe à l'animation et la coordination du dispositif sur le 18^e, en lien avec les équipes de développement local. Afin de renforcer la visibilité du dispositif et les modalités d'accompagnement proposés aux jeunes, la première édition d'un Forum de la réussite éducative a été organisée à l'EPJ Nathalie Sarraute ainsi qu'au collège Aimé Césaire en novembre 2021.

Partie intégrante du dispositif de Réussite éducative, **l'Accueil scolaire Pep 75** est né du constat que des élèves exclu-e-s temporairement de leur collège se retrouvaient trop souvent livré-e-s à eux-mêmes ou à elles-mêmes, avec le risque de glisser progressivement vers une déscolarisation précoce. Pour faciliter leur retour au collège, les jeunes exclu-e-s temporairement trouvent dans l'Accueil scolaire Pep 75 un lieu de médiation où la sanction peut prendre sens. Le dispositif accueille quelque 160 élèves par an mais ne peut néanmoins faire face aux besoins. Afin d'éviter l'errance des jeunes temporairement exclu-e-s qui ne peuvent être accueilli-e-s dans des structures dédiées, les acteurs et actrices de la jeunesse du quartier Goutte d'Or envisagent la mise en place d'un parcours d'accueil à proposer à ces jeunes, activable dans un délai court.

Porté par la Direction des affaires scolaires de la Ville de Paris (DASCO), **Action Collégiens** est un dispositif de prévention éducative destiné aux élèves de 11 à 18 ans des collèges sensibles. Son efficacité réside dans la transversalité et la coordination des différents temps et espaces d'éducation fréquentés par les jeunes¹⁹. Les collèges du 18^e concernés par le dispositif sont les suivants : Aimé Césaire, Georges Clemenceau, Marie Curie, Marx Dormoy, Daniel Mayer, Gérard Philippe, Maurice Utrillo et Hector Berlioz. Au sein de ces établissements, les adjoint-e-s éducatif-ive-s d'Action Collégiens peuvent animer des temps ludiques sur la pause méridienne, de l'accompagnement méthodologique, de l'aide aux devoirs, monter des projets participant au développement et à l'épanouissement des jeunes, au développement de leurs compétences psychosociales, des projets de médiation culturelle ou de théâtre d'improvisation par exemple.

¹⁹ <https://www.paris.fr/pages/actions-collegiens-un-dispositif-de-prevention-educative-et-d-accompagnement-a-la-scolarité-6068>

La Mairie du 18^e arrondissement, en lien avec les Référent·e·s jeunesse de territoire se saisit également des problématiques de scolarité. Elle a ainsi accompagné le déploiement des **mesures de responsabilisation** en mobilisant les acteurs et actrices du territoire, susceptibles d'accueillir les jeunes concerné·e·s. La mesure de responsabilisation est un dispositif disciplinaire, qui met l'accent sur l'individualisation de la sanction, la responsabilisation de l'élève et l'implication de sa famille dans un processus éducatif. Elle consiste pour l'élève à participer, en dehors des heures d'enseignement et au sein de l'établissement ou à l'extérieur (association, services municipaux, etc.), à des activités de solidarité, culturelles et de formation, ou à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives pendant une durée qui ne peut excéder vingt heures. Elle vise à éviter les mesures d'exclusion qui peuvent mener à un processus de déscolarisation²⁰. Ces parcours sur mesure sont encadrés par des acteurs et actrices locaux·ales, associatif·ive·s comme institutionnel·le·s.

Depuis janvier 2016, la DPMP-Division 18 contribue également à la mise en œuvre des mesures de responsabilisation. Elle a signé cinq conventions avec les collèges Marx Dormoy, Daniel Mayer, Aimé Césaire, Gérard Philippe et Georges Clemenceau et a accueilli une cinquantaine de collégiens.

La Mairie du 18^e a aussi mis en place une **bourse de stages**, en s'appuyant sur l'Espace Paris Jeunes Mont-Cenis et les Référent·e·s jeunesse de territoire et en sollicitant les acteurs et actrices économiques de l'arrondissement pour qu'il·elle·s accueillent des élèves de 3^e en stage d'observation. Si le stage d'observation a vocation à ouvrir le champ des possibles de l'élève, il est en effet trop souvent, pour les jeunes ne bénéficiant pas d'un réseau familial, un stage par défaut. Sur l'année scolaire 2019-2020, 43 collégien·ne·s scolarisé·e·s dans le 18^e ont sollicité le dispositif.

Depuis l'année scolaire 2015-16, la Ville de Paris accueille également chaque année dans ses services 1000 jeunes Parisien·ne·s en classe de 3^e en stage d'observation, avec une attention particulière pour les élèves des établissements inscrit·e·s en réseau d'éducation prioritaire.

20

La mesure de responsabilisation est inscrite dans l'échelle des sanctions qui peuvent être prononcées à l'égard d'un élève à la suite d'un manquement à ses obligations. Elle peut être prononcée par le chef d'établissement ou par le conseil de discipline.

Même si elle répond difficilement à une forte demande et varie en qualité, une offre conséquente existe enfin en matière d'**accompagnement à la scolarité**. Assurée par les équipements municipaux, des associations et les centres sociaux, cette offre se concentre dans les quartiers prioritaires.

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de son côté de mettre en place le dispositif **Devoirs Faits** avec un temps d'étude accompagnée consacré aux devoirs proposé aux élèves dans leur établissement, en dehors des heures de classe.

Reflet d'une volonté d'articuler l'ensemble de ces dispositifs, la Ville, le Rectorat, la Préfecture et la CAF de Paris se sont engagés en 2013, au moment de la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs dans un **Projet éducatif territorial (PEDT)** qui courait jusqu'en septembre 2016. Après évaluation, l'ensemble des partenaires a choisi de poursuivre la démarche avec deux nouveaux PEDT couvrant les périodes 2016-2019, puis 2021-2026. Le public cible est étendu désormais aux 0-16 ans. Favoriser l'égalité de tou-te-s les adolescent-e-s, renforcer l'inclusion des adolescent-e-s présentant des besoins éducatifs particuliers, améliorer la santé et le bien être des adolescent-e-s, promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable figurent parmi les axes stratégiques parisiens prioritaires, avec une vingtaine de déclinaisons locales.

Par ailleurs, des écarts de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) s'observent entre les collèges de l'arrondissement, notamment entre le secteur public et privé. Avec un taux de réussite de 96,4% l'unique collège public du quartier Montmartre égale le taux des collèges privés Saint Louis (91,7%), Saint Vincent (96,4%) et Sinaï (100%). Les autres établissements obtiennent des scores de réussite inférieurs à la moyenne nationale (87,1%), avec des écarts importants entre eux, allant de 68,6% pour Aimé Césaire à 86,3% pour Daniel Mayer.

L'arrondissement compte quelques établissements d'enseignement supérieurs, comme l'Institut Universitaire de Technologie de Paris Diderot situé dans la ZAC Pajol, qui propose une formation en gestion de la production industrielle, et un bachelor de technologie en mesure physique, ou le Centre Universitaire Clignancourt. Située au cœur du quartier Chapelle, l'École Normale Sociale (ENS) Torcy a pour particularité d'abriter une école de formation préparant aux métiers de l'intervention sociale et de l'animation socioculturelle, un centre social et un pôle linguistique. Les Centres de Formation d'Apprenti-e-s (CFA) Stephenson et Belliard proposent des formations en alternance du niveau CAP au niveau master dans des secteurs variés.

Au pied du métro et du tramway, porte de la Chapelle, à cheval entre Aubervilliers et le 18^e, le site du Campus Condorcet accueillera bientôt sur 20 000 m², plus de 4 000 personnes, dont environ 3 500 étudiant-e-s de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne suivant un cursus en sciences humaines et sociales.

Animé et porté par l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) depuis fin 2019, « Chez Phiphi » est un tiers lieu situé rue Philippe de Girard, ayant pour objectif d'offrir un espace permettant de lutter contre l'isolement des étudiant-e-s en les intégrant à la vie de leur quartier et de leur ville et de favoriser leur bien-être et leur santé.

Les équipements jeunesse, EPJ et CPA, ont répondu aux besoins des étudiant-e-s durant la crise sanitaire, tant par la distribution de paniers alimentaires que par la mise à disposition d'espaces de travail, de postes informatiques et de programmes de mentorat. Dépourvu-e-s d'accès aux bibliothèques universitaires et d'espaces de travail durant le confinement, des étudiant-e-s de province hébergé-e-s en résidence CROUS ont parfois découvert l'existence des EPJ. Des réflexions sont à mener pour maintenir le lien avec ce public en mettant à sa disposition des espaces d'accueil et de travail chaleureux et en lui faisant découvrir l'offre jeunesse.

3. Des initiatives très nombreuses pour favoriser l'insertion socio-professionnelle

Le site Milord de la Mission Locale de Paris installé dans l'arrondissement
4 Espaces Paris Jeunes dont 3 labellisés Point Information Jeunesse (PIJ) : Mont-Cenis, La Villa (rue Charles Hermite), et La Salle, (quartier de la Goutte d'Or).
1 Point Paris Emploi porté par l'EPEC
2 agences Pôle Emploi

La faible qualification d'une partie importante de la jeunesse de l'arrondissement se traduit par des difficultés d'insertion professionnelle. Dans le 18^e, 2 553 jeunes actif·ive·s de 16 à 25 ans, soit 19% de la classe d'âge, sont au chômage (2018²³). La fragilité des jeunes résidant dans des quartiers prioritaires est très marquée : le taux de chômage des moins de 26 ans atteint 50% à Blémont, 28% à la Goutte d'Or et 33% pour le quartier de la Porte Montmartre - Porte de Clignancourt – Moskova.²⁴

À Paris, 28 700 jeunes âgé·e·s de 16 à 25 ans ne sont ni en emploi, ni en étude (NEET), soit environ 9 % des jeunes de cette tranche d'âge (14% en Île-de-France)²⁵. Pour sa part, le 18^e compte 3 161 jeunes NEET²⁶ soit 12% des 16-25 ans de l'arrondissement et 11 % des NEET parisien·ne·s. Ces publics sont surreprésentés dans les quartiers prioritaires de l'arrondissement. En effet, le quartier La Chapelle-Max Dormoy concentre 12,2% de NEET parmi les 16-25 ans, le quartier La Goutte d'Or-Château Rouge compte 13,2% de NEET, le quartier Amiraux-Simplon 12,5% de NEET, le quartier Moskova- Porte de Clignancourt compte 15 % de NEET et le quartier Charles Hermite – Evangile compte à lui seul 21 % de jeunes NEET âgé·e·s entre 16-25 ans.²⁷

La Mission locale de Paris (MLP) a pour mission première de repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun·e un parcours personnalisé vers l'emploi. En 2020, elle a accompagné 20 810 jeunes âgé·e·s de 16 à 26 ans, dont plus de 40% accueilli·e·s pour la première fois au cours de l'année (8 621 jeunes "primos")²⁸. Sur le site Milord (qui regroupe les 8^e, 17^e et 18^e arrondissements), 4 689 jeunes ont été accompagné·e·s en 2020. Parmi eux, 3 092 habitent dans le 18^e arrondissement dont 1 372 nouvellement inscrit·e·s.

²³ INSEE 2018.

²⁴ INSEE 2018.

²⁵ NEETS APUR 2019.

²⁶ Rapport d'activité 2020 de la Mission locale de Paris.

²⁷ Portrait Social du 18^e arrondissement conçu par la DSOL en 2022.

²⁸ Rapport d'activité 2020 de la Mission locale de Paris.

Fait remarquable, la MLP estime à 98% le "taux de couverture" sur l'arrondissement (73% en moyenne à Paris), c'est-à-dire le ratio entre le nombre de jeunes accompagné-e-s et le nombre de NEET identifié-e-s (3 161) ; un tiers des jeunes du 18^e accompagné-e-s l'ayant été via les programmes spécifiques et/ou renforcés destinés aux plus fragiles : PRIJ (voir plus bas), DIP²⁹ ou le Contrat d'Engagement Jeune.

Afin de lutter contre le non-recours et parvenir à toucher le public jeune, volatile et parfois difficile à impliquer dans des parcours, la MLP déploie des moyens et des actions expérimentales, en partenariat avec des structures locales. Dans une démarche "d'aller vers", 87 actions hors les murs ont ainsi été mises en place en 2020, sous des formats variés tels que des permanences chez des partenaires jeunesse, des tours de rue avec des éducateurs et éducatrices spécialisé-e-s, des visites de chantiers éducatifs, l'animation de sessions d'information sur des filières particulières comme les métiers de la petite enfance ou sur la thématique de l'accès aux droits de santé, etc.

Sous l'impulsion de la Mairie d'arrondissement, la Mission Locale a co-animé **une Coordination insertion jeunes** depuis la fin 2014 avec les Référent-e-s jeunesse de territoire et l'équipe de développement local du 18^e. Cette coordination a pour principaux objectifs de favoriser l'interconnaissance entre acteurs et actrices de l'emploi et acteurs et actrices de la jeunesse, de permettre des échanges de pratiques sur des cas concrets et, enfin, de faciliter la circulation de l'information. Dans ce cadre, un travail a été engagé sur le Contrat Engagement Jeune en vue d'améliorer l'appropriation de ce dispositif par les acteurs et actrices de la jeunesse et de toucher les jeunes les plus éloigné-e-s. Des temps de présentation et d'information ont été organisés, puis des sas d'entrée dans le dispositif délocalisés dans des équipements du 18^e : à l'EPJ La Villa, dans les CPA Binet et Rachid Taha.

Les conditions d'accueil dans les équipements jeunesse ont été particulièrement appréciées des jeunes, ce qui a réduit le taux d'abandon. L'expérience a été jugée suffisamment probante par la MLP pour qu'elle décide de généraliser cette approche par sas décentralisés à l'ensemble du territoire parisien. En 2021, 250 jeunes du 18^e ont bénéficié du Contrat Engagement Jeune, représentant l'un des effectifs les plus importants de Paris.

²⁹ La plateforme Dynamique d'Insertion Professionnelle (DIP) mise en place en 2017 consiste en la création de parcours renforcés destinés en priorité aux jeunes repéré-e-s par l'Aide sociale à l'enfance et par les éducateur-ric-e-s de rue. Le dispositif d'une durée de 6 mois vise à donner aux jeunes concerné-e-s tous les outils pour préparer au mieux leur insertion professionnelle.

Par ailleurs, en partenariat avec le Centre régional de ressources contre l'illettrisme, une formation de trois demi-journées a été mise en place à destination des membres de la Coordination insertion afin d'outiller les acteurs et actrices de la jeunesse sur le repérage et l'orientation des jeunes en situation d'illettrisme.

La MLP a enfin été mandatée pour suivre les parcours mis en place depuis le second semestre 2018 dans le cadre du Plan Régional d'Insertion Jeunesse (PRIJ) de la Préfecture de Région à destination des jeunes NEET des quartiers prioritaires du 18^e. Depuis l'arrivée de deux conseiller·ères dédiés·es au dispositif, le site Milord accompagne 18,6% de jeunes supplémentaires habitant les quartiers ciblés par le PRIJ. 163 jeunes ont été accompagné·e-s dans le cadre du PRIJ sur la seule année 2020.

Le soutien financier du PRIJ a permis de rendre l'offre de service de la MLP davantage visible sur le terrain via la mise en place d'actions hors les murs et d'une présence régulière d'un, puis de deux référent·e-s dans les quartiers, d'opérer un maillage partenarial pour mieux repérer les jeunes ciblé·e-s par le plan.

Avec la montée en puissance du Contrat Engagement Jeune courant 2022 et la mise en place de l'obligation de formation des 16-17 ans. Les publics-cibles de la Mission locale se sont élargis et le rôle de cette dernière sur le territoire s'est vu renforcé. La MLP s'est adaptée afin de déployer de nouveaux dispositifs et de nouvelles modalités d'accompagnement, d'ajuster son offre en fonction des problématiques du public accueilli. Le site Milord a par exemple fait face à un afflux de jeunes migrant·e-s aux situations complexes et depuis le confinement, à des jeunes rencontrant des problématiques de santé mentale.

Par ailleurs, les jeunes de 18 à 24 ans révolus inscrit·e-s dans un parcours d'insertion peuvent solliciter **le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens (FAJP)** de la Mairie de Paris en vue de suivre une formation (1 000 € à 2 000 € selon le type de formation) ou de financer leur permis de conduire B (1 400 €). La **Caisse d'allocations familiales de Paris** propose de son côté une aide financière pouvant aller jusqu'à 1 500 € pour une formation ou un projet socio-culturel (BAFA). Il s'agit d'une aide individuelle. Elle est versée en subvention ou en prêt total ou partiel selon le quotient familial du foyer.

De nombreux projets visant à l'insertion professionnelle des jeunes sont portés par des structures jeunesse de l'arrondissement. Par exemple, l'ENS Torcy propose à ses publics des découvertes de métiers, l'association Esprit d'Ébène s'appuie sur la mise en place d'un journal digital pour initier les jeunes aux métiers de la communication, l'Espace Proximité Emploi (EPE) de La Salle Saint Bruno anime une coordination d'acteurs et actrices de la jeunesse afin d'échanger sur des problématiques repérées auprès des publics, d'évoquer des situations concrètes et de rencontrer des porteurs et porteuses de ressources mobilisables pour l'insertion des jeunes. Ouvert en 2018, le « HUB Insertion » géré par l'association Espoir 18 propose quant à lui un accompagnement autour des opportunités d'emploi dans le secteur du numérique, par des ateliers de découverte ludique (conduite de drones, tournois d'e-sport...) et de mises en relation avec des acteurs et actrices du secteur.

Des actions de prévention du décrochage scolaire sont également mises en œuvre par la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) du Rectorat et la Mission Locale de Paris. Certains dispositifs publics favorisent la découverte des métiers pour une orientation professionnelle choisie, et d'autres l'accès à l'apprentissage et à l'alternance.

La prévention spécialisée mène par ailleurs des actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion sociale des jeunes. En 2017, 16 700 jeunes de 12 à 21 ans ont ainsi été rencontré-e-s et/ou ont bénéficié d'un suivi éducatif. D'autres dispositifs sont déployés pour lever les freins à l'accès à l'emploi, comme le Plan de lutte contre l'illettrisme (PLCI) mis en place par la Ville de Paris, ou encore les dispositifs régionaux Avenir jeunes et l'École de la 2e Chance (E2C). Des dispositifs de remobilisation aux formats innovants sont également expérimentés tel que le dispositif Territoire Zéro Chômeur déployé dans les quartiers prioritaires de Charles Hermite et Valentin Abeille. On peut noter également le programme, "2024, toutes championnes tous champions" dédié au retour à l'emploi dans un métier utile à l'organisation des JOP 2024, vecteurs d'opportunités pour les jeunes.

F. Les leviers pour l'accès des jeunes à l'autonomie

1. Logement

Les jeunes du 18^e arrondissement quittent le domicile familial un peu plus tard que leurs homologues parisien·ne·s. En effet, l'âge de décohabitation y est de 25,3 ans contre 24,9 ans à Paris. 44% des jeunes du 18^e âgé·e·s de 16 à 25 ans vivent chez leurs parents (45% à Paris) tandis que 56% de cette même tranche d'âge vit de manière autonome. Cette catégorie peut néanmoins regrouper des situations diverses : colocation, seul·e, en couple, avec ou sans enfants.

L'accès à un logement indépendant est une étape majeure dans le processus d'autonomisation des jeunes mais les prix de l'immobilier à Paris ainsi que le nombre important de demandeurs et demanderesses de logement social rendent ce passage difficile, y compris pour des jeunes bénéficiant d'une situation professionnelle stable.

Face à cette situation, la Mairie de Paris a mis en place une politique volontariste en matière d'attribution et de production de logements. Pour plus de transparence dans la procédure, un nouveau système d'attribution des logements a été mis en place en 2015. Il est basé sur un outil classant les demandes de logement par ordre de priorité sur la base de 25 critères donnant à chaque demandeur et demanderesse un certain nombre de points. Ce système de cotation prend par exemple en compte l'ancienneté de la demande, ce qui milite pour une inscription au plus tôt des jeunes comme demandeurs ou demanderesses.

La Ville développe également une offre de logements autonomes et abordables destinée aux moins de 30 ans, les Foyers de Jeunes Travailleurs et travailleuses (FJT) ainsi que les résidences étudiant·e·s. La capacité du foyer Championnet a ainsi été augmentée et un nouveau FJT a ouvert ses portes en 2016 rue Ernestine (27 logements individuels), portant à cinq le nombre d'établissements de ce type dans l'arrondissement : la Résidence ALJT Poteau, la Résidence ALJT Poissonniers 148, la Résidence ALJT Poissonniers 70, ainsi que les Résidences ALJT Marcadet et Ernestine. Il faut néanmoins préciser que cette offre n'est pas réservée aux jeunes de l'arrondissement. Concernant le logement étudiant, le CROUS propose plus de 1 800 places dans le 18^e.

Comme l'effort de création de nouveaux logements ne suffit pas à couvrir les besoins, la municipalité expérimente de nouvelles façons d'habiter. Le projet KAPS (Koloc' A Projets Solidaires), des colocations avec un loyer social en échange d'un engagement solidaire, qui réunit l'AFEV, la Ville de Paris et le CROUS, incarne bien cette volonté d'innovation. Le 18^e accueille 64 "kapseurs" et "kapseuses", dont 29 habitent en collocation à la Résidence Crous « PDG 3 », 23 vivent en studio au sein des Résidences Crous Ornano 1 et 2, 6 habitent en collocation à la Resid'UP Queneau, 4 résident en collocation à la Resid'UP Concertation et 2 sont en collocation à la Résidence Crous Myrha.

Les retours sur cette expérience sont bons, tant du point de vue des jeunes que des bailleurs et bailleuses.

La municipalité développe également des solutions pour permettre à des jeunes d'accéder à un logement au sein du parc social : logements intergénérationnels, colocation, plateforme LOC'annonces qui permet aux particuliers de candidater en ligne pour des logements à louer dans le parc social, dispositif "Louez solidaire et sans risque" destiné à inciter les propriétaires privés à conventionner leur logement en échange d'une garantie de loyer.

De nombreux dispositifs, ciblant tout particulièrement les jeunes, existent enfin : aides financières directes, prêts préférentiels, intermédiation locative, sites et lieux d'information sur ces questions, notamment le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) de Paris.

Le foisonnement de ces dispositifs nécessite d'améliorer la diffusion de l'information sur ces derniers afin qu'ils soient pleinement utilisés. Les Points Information Jeunesse (PIJ) apportent un premier niveau d'information aux jeunes sur les questions de logement. Un plus grand nombre de permanences de spécialistes de cette thématique sur le territoire permettrait davantage de visibilité sur la pluralité des dispositifs existants et souvent méconnus.

Enfin, concernant l'hébergement d'urgence, les SIAO (Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation), placés sous l'autorité du préfet de police de la région Île-de-France, coordonnent la gestion des attributions. Cette offre mériterait de pouvoir être mobilisable dans des délais plus courts, les jeunes adultes et notamment des jeunes filles pouvant, à la suite d'une crise familiale ou d'une séparation, se trouver soudainement à la rue. La Mairie du 18^e arrondissement a pu mobiliser l'Auberge de jeunesse Yves Robert et les foyers de jeunes travailleurs et travailleuses de l'arrondissement pour mettre ponctuellement à l'abri des jeunes majeur·e-s confronté·e-s à cette situation, repéré·e-s par les structures jeunesse, les clubs de prévention ou des membres du réseau de lutte contre les violences faites aux femmes, en attendant de leur trouver une solution pérenne.

2. Santé

2 Centres de Santé Sexuelle (Cavé et Bichat)
8 centres de Protection Maternelle et infantile (PMI)
1 Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) à l'Hôpital Bichat
1 Centre de Vaccination (Cavé)
1 consultation Jeunes Consommateurs (CJC) au Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) géré par l'Association Addictions France (anciennement ANPAA), rue Vauvenargues
1 Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD), rue René Binet

Les indicateurs de santé sont en moyenne moins favorables dans le 18^e qu'en général à Paris. Nombre d'habitant.e.s du 18^e, notamment au sein des quartiers prioritaires, cumulent des facteurs environnementaux susceptibles de porter atteinte à leur état de santé, comme des conditions de logement dégradées liées à la sur-occupation ou l'exposition à un niveau de pollution de l'air élevé, notamment pour les secteurs proches du boulevard périphériques. L'espérance de vie à la naissance est la plus faible de Paris. L'arrondissement enregistre simultanément le taux de couverture des professionnel-le-s de santé le plus faible de Paris, soit d'environ 35 pour 10 000 habitant.e-s contre 76 pour Paris. À l'exception des omnipraticien-ne-s, les professionnel-le-s y sont en moyenne plus âgé-es et donc plus proches de la retraite.

À cette offre de santé insuffisante, s'ajoutent des vulnérabilités sociales et de santé particulières. Le taux de recours à la Complémentaire santé solidaire et à l'ACS (aide à la complémentaire santé) atteint le niveau le plus élevé de Paris, soit 17% contre 9%. Les jeunes âgé-e-s de 16 à 24 ans et de 25 à 34 ans présentent un taux de recours plus élevé encore, respectivement de 27% et 18% contre 12% et 6% à l'échelle parisienne.

Les professionnel-le-s de la jeunesse et de la santé soulignent que de nombreux jeunes ont une méconnaissance du système et de l'offre de soins. Nombreux sont ceux et celles qui fréquentent s'adressent en premier lieu, sur ces questions, aux professionnel-le-s de la jeunesse qu'ils fréquentent régulièrement, notamment les éducateur-ric-e-s et animateur-ric-e-s des différentes structures.

Un groupe de travail piloté par les élu-e-s chargé-e-s de la jeunesse et de la santé de la Mairie du 18^e a rassemblé les professionnel-le-s de la jeunesse et de la santé. Il avait mis en lumière le manque de structures d'accompagnement des publics jeunes sur les questions de santé, notamment depuis la fermeture du seul Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes (PAEJ) de l'arrondissement. Pour répondre à ce besoin et dans une démarche "d'aller vers", la Maison des Ados Robert Debré tient depuis 2021 des permanences au sein des équipements et associations de jeunesse de l'arrondissement, afin d'accueillir les jeunes ayant besoin d'un accompagnement. Le public est orienté par les éducateurs et éducatrices de prévention spécialisée, les acteurs et actrices de la jeunesse et les établissements scolaires. Face aux demandes, le nombre de permanences a vocation à être étendu.

Plusieurs initiatives en matière de prévention sur les questions de santé ont donc été entreprises par les acteurs et actrices du territoire, comme des sessions de sensibilisation aux conduites à risque organisées l'été 2018 à destination des jeunes fréquentant l'EPJ Mont Cenis avec la participation de l'ANPAA (désormais Association Addictions France), ou un parcours de présentation par l'Atelier Santé Ville des structures de santé implantées aux abords des arrêts du tramway, à l'attention des acteurs et actrices de la jeunesse et de la prévention.

De plus, les Référent-e-s Jeunesse de Territoire (RJT) de la Sous-Direction de la Jeunesse ont co-animé avec l'Équipe Territoriale de Santé des matinales de sensibilisation sur des questions de prévention santé, à destination des membres du réseau jeunesse. Les dernières ont porté notamment sur l'estime de soi à l'adolescence, avec l'appui de la Maison des ados, la vie sexuelle et affective, en partenariat avec le Centre de Santé Sexuelle Goutte d'Or et l'association Aremedia et enfin, sur la thématique de la consommation du protoxyde d'azote chez les jeunes en partenariat également avec l'association Aremedia. Ces temps permettent également à des bénévoles investi-e-s dans des associations de jeunesse pour de l'aide aux devoirs de mieux appréhender les problématiques des publics qu'ils accompagnent.

Mise en place en 2019, l'Équipe Territoriale de Santé (ETS) de la Ville de Paris a pour mission de réduire les inégalités sociales et territoriales en favorisant l'accès aux soins des habitant-e-s. Composée d'un-e Responsable Territorial de Santé Publique, d'un-e Coordinateur-ric(e) Atelier Santé Ville (ASV) et d'un-e Coordinateur-ric(e) des Conseils Locaux de Santé Mentale cette équipe pluridisciplinaire organise régulièrement des actions de prévention et de promotion de la santé : formation aux gestes qui sauvent en direction des jeunes dans le cadre de l'héritage des JOP 2024, animations ludiques sur les questions de santé et de bien-être auprès des étudiant-e-s sur le campus Clignancourt ou sur la nutrition au sein du quartier Goutte d'Or, organisation en FJT de temps de prévention sur les risques liés à la consommation de chicha, ou encore des actions de prévention dans le cadre du Mois Sans Tabac.

L'équipe a également piloté en lien avec l' élu en charge de la jeunesse et les services de la Ville œuvrant en direction des publics jeunes, un groupe de travail visant à recenser les actions de réduction des risques mises en place sur le 18^e à destination des jeunes.

En matière de santé mentale, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) est un espace de concertation et de coordination composé d' élu·e·s, de psychiatres, de représentant·e·s d' usager·ère·s ainsi que d' un groupe d' expert·e·s. Il permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soin des personnes souffrant de troubles psychiques. Notons que le taux de recours à l' offre de psychiatrie des moins de 30 ans est de 5,1%, dans le 18^e arrondissement contre 3,9% à l' échelle parisienne. Sur le 18^e, un pôle jeunesse travaille spécifiquement au sein du CLSM sur les questions de santé mentale des jeunes et mène une réflexion pour apporter des éléments de réponse aux acteurs et actrices de terrain, ces dernier·ère·s s' inquiétant de la multiplication des situations de mal-être et de souffrance psychologique chez certains jeunes, aggravées par la crise sanitaire.

En 2021, la Ville de Paris, pour faciliter l' accès des jeunes aux ressources en santé mentale, a édité un flyer spécifique créé par des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ). Celle-ci a également ouvert au sein de QJ (Quartier Jeunes, place du Louvre) des permanences proposant des consultations gratuites de psychologues. Le CROUS de Paris a aussi diffusé une brochure recensant les structures en capacité de proposer un soutien psychologique à ses résident·e·s.

Il convient enfin de signaler que les référent·e·s jeunesse de territoire ont également soutenu et accompagné le CEAPSY (Centre Ressource Troubles Psychiques Ile-de-France)³⁰ dans la mise en place d' un groupe de travail expérimental sur les questions de santé mentale destiné aux animateurs et animatrices des équipements municipaux dédiés aux jeunes.

³⁰ <https://www.ceapsy-idf.org>

3. Social et accès aux droits

1 Point d'Accès au Droit (PAD)
2 Points d'Information et de Médiations Multiservices (PIMMS)
1 Espace Parisien d'Insertion (EPI)
1 Espace Parisien des Solidarités
1 Service Social de Proximité (EPS 18)
1 Service Social Scolaire pour les écoles primaires et maternelles
1 Service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
2 Espaces Publics Numériques (EPN)
3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion sociale (CHRS)
3 Centres d'Hébergement de Stabilisation (CHS)
8 Centres d'Hébergement d'Urgence (CHS)
19 Résidences Sociales dont une de jeunes actif-ive-s
1 Sleep-In, Centre d'Hébergement d'Urgence pour Toxicomanes Majeur-e-s

Le phénomène du non-recours à l'aide publique concernerait plus d'un-e jeune adulte sur deux dans une diversité de domaines : insertion, santé, logement, etc.³¹ Il renvoie à la situation de toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre. Il peut s'expliquer par la non connaissance, la non demande, la non proposition ou la non réception. Les jeunes sont surexposé-e-s aux difficultés d'accès aux droits : en 2017, 37 % des 18-24 ans et 29 % des 25-34 ans rencontraient des difficultés dans leurs démarches administratives courantes contre 21 % pour l'ensemble de la population³².

Le 18^e dispose d'un Point d'Accès au Droit (PAD) installé à la Goutte d'Or. Ouvert à toutes et tous, il propose gratuitement des informations et consultations juridiques, une aide et un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ainsi qu'un accès à des médiations. Peu fréquenté par les jeunes, des permanences du PAD délocalisées au sein des équipements jeunesse favoriseraient l'accès aux droits de ce public et l'appropriation du PAD dans un second temps. Pour les publics les plus en difficulté, les éducateurs et éducatrices de prévention spécialisée peuvent accompagner physiquement les jeunes auprès des institutions référentes afin de débloquer des situations.

³¹ Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique, fiche INJEP, 2018.

³² Défenseur des droits (2017) dans *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique*, fiche INJEP, 2018.

De par les liens de confiance établis avec les animateurs et animatrices jeunesse, les jeunes sollicitent les professionnel·le·s sur des thématiques en lien avec l'accès aux droits, sur lesquelles il·elle·s se sentent mal informé·e·s ou perdu·e·s. La réponse apportée par les acteurs et actrices de la jeunesse va de l'information et l'orientation jusqu'à l'accompagnement, sur l'ouverture des droits par exemple, en fonction du degré d'autonomie de la personne concernée et de l'urgence de sa situation.

Nombre de ces professionnel·le·s sont désormais outillé·e·s sur la démarche à suivre pour demander l'effacement d'un casier judiciaire dont le contenu peut être un frein dans un parcours d'insertion professionnelle. L'association Espoir18 recrute des travailleur·se·s, sociaux·ales ou éducateur·rice·s spécialisé·e·s, en mesure d'assurer ce premier accompagnement auprès des jeunes.

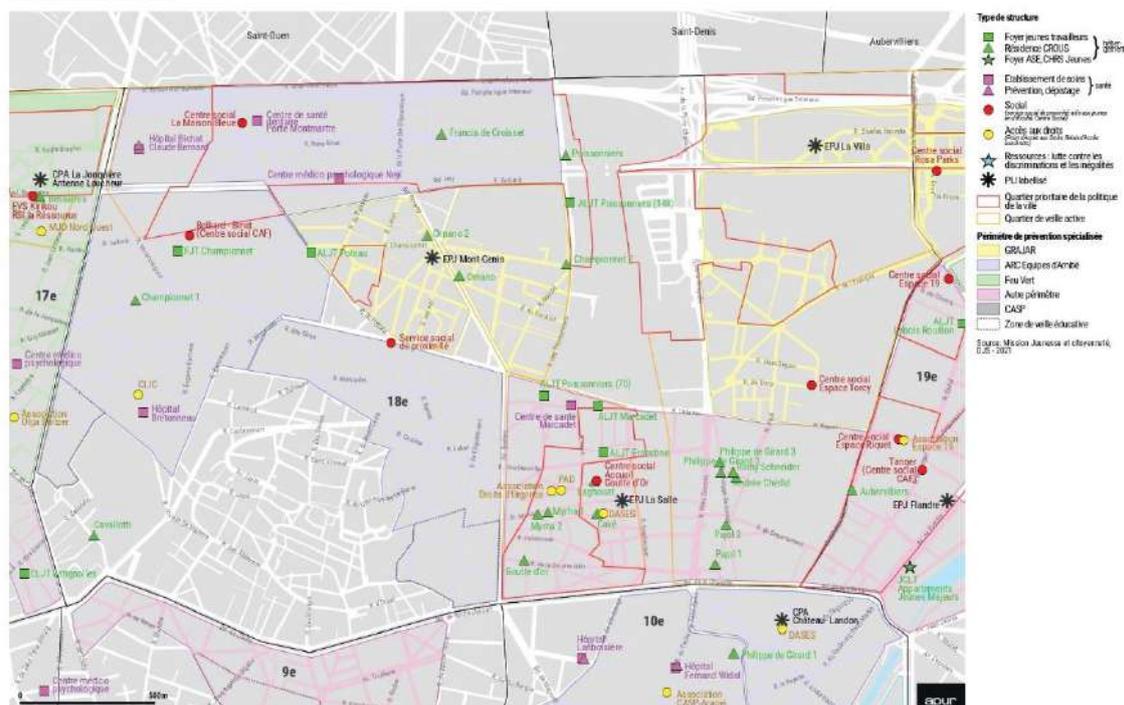
Les entretiens menés par les conseiller·ère·s de la Mission Locale permettent également de déceler des sujets sur lesquels les jeunes ont besoin d'accompagnement, au-delà de l'insertion professionnelle.

La Direction des Solidarités (DSOL) en partenariat avec les Référent·e·s Jeunesse de Territoire et la·le Coordonnateur·rice du Contrat de Prévention et de Sécurité mettent à jour régulièrement un guide à destination des professionnel·le·s du travail social pour faciliter l'orientation des publics accompagnés. On y retrouve notamment l'offre de loisirs, d'équipements et de dispositifs dédiés à la jeunesse du 18^e.

Cartographie des structures ressources en matière d'aller vers l'autonomie et accès aux droits – 18^e arrondissement

FACTEURS D'AUTONOMIE

18e



G. Culture et loisirs, vacances, sport : de nombreuses offres à destination des jeunes

1. Culture et loisirs

- 5 bibliothèques
- 1 conservatoire municipal d'arrondissement
- Des musées : Espace Dali, Halle Saint-Pierre, Musée Montmartre...
- Une dizaine de théâtres
- Des salles de spectacles : Le Divan du Monde, La Boule Noire, Le hasard Ludique, Les Trois Baudets, Le Trianon, La Cigale, le Centre musical Fleury Goutte d'Or-Barbara...
- Des cinémas : Pathé Wepler, Studio 28
- De nombreuses galeries d'art contemporain et salles d'exposition
- De nombreuses librairies et associations de pratiques artistiques

Les jeunes constituent un public qui fréquentent peu les lieux culturels dits traditionnels. Ils-elle-s restent par exemple les grand-e-s absent-e-s des théâtres, hors publics scolaires, étudiants ou captifs, leur intérêt se portant massivement sur les supports musicaux, audiovisuels et les cultures dites urbaines tant comme praticien·ne-s que comme public.

L'accès à la culture, dans son acception la plus large, participe de la construction de l'individu et de la confiance en soi via la maîtrise d'une pratique, le partage d'un savoir ou encore l'intégration au sein d'un groupe social, d'un quartier, d'une ville. Il peut de fait être un important levier d'émancipation, culturelle mais aussi sociale. Il y a donc lieu de renforcer l'accompagnement des jeunes dans leurs pratiques et de leur permettre de rencontrer des esthétiques nouvelles.

Le 18^e arrondissement, comme le reste du territoire parisien, possède à cet égard de nombreux lieux artistiques et culturels, développant une offre dans des disciplines et esthétiques variées : musiques actuelles et urbaines, danses, arts plastiques, théâtre (plus de 30 compagnies), etc.

La prise en compte des pratiques artistiques des jeunes dans les accompagnements mis en place par les professionnel·le.s de la jeunesse peut permettre d'élargir ensuite leur univers. Par exemple, des liens peuvent se tisser entre les danses urbaines et la danse contemporaine. Ainsi, l'EPJ Nathalie Sarraute s'efforce de proposer une programmation culturelle éclectique pour favoriser l'ouverture culturelle de son public. Des liens étroits sont également tissés avec des institutions culturelles comme le centre musical Fleury Goutte d'Or-Barbara ou encore Le 104.

La même démarche sous-tend le dispositif "Kiosque Jeunes" porté depuis 2016 par la Sous-direction de la jeunesse de la Mairie de Paris. Ce dernier propose à des jeunes (13-30 ans) des sorties collectives gratuites ou à prix réduit pour des expositions, concerts et spectacles. La plupart des sorties, qui sont encadrées par des équipements jeunesse, s'accompagnent d'un atelier ou d'une action de médiation qui permet aux jeunes de contextualiser la sortie dont ils bénéficient et d'engager une réflexion sur un thème ou une situation donnée.

Pour découvrir de nouvelles esthétiques culturelles, les acteurs et actrices de la jeunesse soulignent l'importance d'un accompagnement s'inscrivant dans la durée, en amont comme en aval de tout projet, et reposant sur des accroches suscitant la curiosité des jeunes. Le projet mené par l'équipe de l'EPJ Nathalie Sarraute et le metteur en scène Farid Abdelkrim autour de la pièce de théâtre *L'Arnaque* illustre bien ce point : les équipes ont démarré ce projet avec un public de jeunes très éloigné-e-s de la pratique théâtrale par une accroche à partir du stand-up. À la suite d'un travail de conviction d'un an, l'équipe a réussi à travailler avec les jeunes à la création d'une pièce de théâtre représentée à l'Auberge de Jeunesse Yves Robert. C'est bien ce travail au long cours qui a permis aux jeunes de prendre confiance et au projet d'aboutir.

Forte de cette expérience, l'association et le metteur en scène ont réitéré avec un nouveau groupe intergénérationnel. Après avoir de nouveau rencontré un grand succès lors de deux représentations dans le 18^e, le projet a pris une grande ampleur avec la planification d'une tournée internationale de représentations de la nouvelle pièce de théâtre, *Bad Mama*. Les apprenti-e-s comédien-ne-s vont également la traduire afin de la représenter à New York, l'été 2022.

La Mission Vivre Ensemble du ministère de la culture a de son côté élaboré un guide pratique des sorties culturelles et édite une lettre trimestrielle rassemblant toutes les informations concrètes pour préparer la visite d'un établissement culturel.

Mais au-delà de ces dispositifs, **la question de la formation des professionnel-le-s accompagnant les jeunes dans des visites ou des projets culturels reste un enjeu majeur**. C'est pourquoi, la Mairie du 18^e et la Sous-direction de la jeunesse de la Mairie de Paris ont amorcé en 2017 un cycle de « Matinales culture » à destination des acteurs et actrices de la jeunesse du 18^e arrondissement, lieu d'échanges, de pratiques et de partenariats. A l'occasion d'une des matinales, l'expérience de la pièce de théâtre "L'Arnaque" a été présentée en présence du metteur en scène, ainsi qu'un projet de médiation et de création artistique du Théâtre Chaillot dans le 18^e ou encore le dispositif "Parcourir La Villette" en présence d'un club de prévention d'Aubervilliers qui l'a mis en place.

Afin que les acteurs et actrices de la jeunesse découvrent les ressources culturelles de l'arrondissement et l'offre de médiation que ces structures déploient, ces matinales se sont par exemple tenues au centre FGO-Barbara, au Hasard Ludique, à l'Echo musée ou encore au théâtre de L'Etoile du Nord, en présence des médiateurs et médiatrices en charge des partenariats.

Dans un autre registre, les Centres Paris Anim' connaissent des taux de fréquentation importants qui sont, s'agissant des jeunes, plus le fait des enfants et pré-ados que des adolescent·e·s et jeunes adultes. Sur la saison 2019-2020, les jeunes âgé·e·s de 12 à 17 ans représentaient ainsi 17% de leurs usager·ère·s et ceux de 18 à 25 ans moins de 6% (contre 58% pour les 3-11 ans). Selon les professionnel·le·s, le fonctionnement des CPA, avec des horaires fixes et un engagement sur un trimestre ou une année, ne correspond pas toujours aux attentes des adolescent·e·s en quête d'autonomie. A contrario, les offres ponctuelles plaisent, comme en témoigne la forte fréquentation, dans les CPA, des stages multi-activités proposés pendant les vacances, ou encore des nocturnes. Les professionnel·le·s notent également que les jeunes marginalisé·e·s ou en voie de marginalisation réclament très souvent des réponses immédiates, de ce fait difficiles à apporter.

Face à ces défis, la Ville a décidé, dans le cadre de la réforme de ses équipements jeunesse intervenue en 2016, de décliner, dans ses nouveaux Espaces Paris Jeunes, les principales caractéristiques des Lieux d'accueil innovant expérimentés à partir de 2013 : la dimension pluridisciplinaire des équipes, des horaires adaptés aux rythmes de vie des jeunes et une grande place donnée à l'accueil informel à l'occasion duquel des liens sont tissés avec les jeunes pour pouvoir ensuite co-construire avec eux des projets et le cas échéant orienter les jeunes en difficulté vers les ressources adaptées. Ainsi, des espaces dédiés aux jeunes ont été prévus dès leur conception dans les Centres Paris Anim' Binet, Rachid Taha et Hébert, (récemment ouvert au premier trimestre 2022).

Les EPJ de l'arrondissement travaillent quant à eux à promouvoir la mixité filles/garçons, le taux de fréquentation des filles y étant plus faible que leur poids dans la population (elles représentent 52% des 16 à 25 ans dans l'arrondissement). Les EPJ proposent par exemple des temps d'accueil ou des projets dédiés spécifiquement aux jeunes filles, particulièrement dans les secteurs de sous-fréquentation féminine des équipements jeunesse. Ainsi par exemple, les EPJ Mont Cenis et La Villa ont proposé un parcours bien-être et boxe et l'EPJ La Salle des rendez-vous en non mixité visant la prise de confiance en soi des jeunes femmes et le développement de leur pouvoir d'agir.

Le Pass Jeunes est un dispositif de la Ville de Paris qui permet aux jeunes âgé·e·s de 15 à 25 ans résidant, travaillant ou étudiant à Paris d'accéder à une offre culturelle, sportive et de loisirs gratuite ou à tarif réduit. Le Pass Jeunes prend la forme d'un chéquier composé de coupons détachables. En 2022, 2028 Pass ont été retirés auprès des équipements jeunesse et remis par les Référent·e·s jeunesse de territoire à des structures socioculturelles de l'arrondissement afin d'organiser des sorties collectives de médiation avec les jeunes, ou bien de les distribuer de la main à la main à un public éloigné du droit commun. Le Relais Info Famille de la Mairie du 18^e a également remis le chéquier aux jeunes venu·e·s se faire recenser. Enfin, les médiateur·rice·s de la DPMP distribuent le Pass lors de leurs maraudes aux jeunes présent·e·s dans l'espace public et n'ayant pas connaissance de l'offre qui leur est destinée.

Des évolutions du dispositif sont à prévoir pour l'année 2023. En effet, au cours de l'année le Pass Jeunes sera annualisé avec des offres culturelles et sportives valables toute l'année. Egalement une newsletter du dispositif est en cours de création avec des bons plans supplémentaires pendant les périodes de vacances scolaires (4 à 6 offres). Une évolution des publics bénéficiaires est aussi à noter, en 2023, ce sont 25 000 collégien·ne·s de collèges publics et privés qui pourront bénéficier du Pass, à partir de la 3^{ème}, dès 14 ans. La Direction des Affaires Scolaires se chargera de la diffusion des Pass Jeunes auprès des jeunes, pendant le mois de mai/juin et avant le brevet. En outre, les jeunes de la Seine Saint-Denis auront aussi accès aux Pass, au total ce sont 100 000 Pass Jeunes qui seront distribués sur la saison 2023/2024. Enfin, le Bureau des Projets et Partenariats de la Sous-direction de la Jeunesse et des Sports prévoit de développer au sein du dispositif l'offre sportive, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 avec des visites des équipements des JOP et des initiations aux nouvelles pratiques olympiques (skateboard, break dance...).

2. Vacances

Près d'un tiers des jeunes Parisien·ne·s ne partent pas tous les ans en vacances³³, que ce soit du fait de ressources familiales insuffisantes ou d'un degré d'autonomie insuffisant.

Paris Jeunes Vacances est un dispositif d'aide financière (200 €) au départ autonome en vacances, porté par la Ville de Paris et qui s'adresse aux jeunes âgé·e·s de 16 à 30 ans, sans condition de ressources. En 2022, 114 jeunes résidant dans le 18^e arrondissement ont bénéficié de ce dispositif.

³³ Baromètre jeunesse de l'INJEP, 2021.

Les structures jeunesse accompagnent les jeunes dans la préparation de leur séjour, par l'identification des différents postes de dépenses, la projection d'un budget équilibré ou la rédaction de leur dossier de présentation destiné à la commission d'attribution d'arrondissement.

L'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) propose également une aide au départ pour les jeunes de 18 à 25 ans "Départ 18:25" permettant de financer individuellement ou collectivement, sous condition de statut et de ressources, jusqu'à 75% d'un séjour.

Il convient également de signaler, pour les plus jeunes, l'aide de la Caisse d'Allocation Familiales, sous conditions de ressources pour des départs en famille, ainsi que l'existence de dispositifs variés de départs collectifs ouverts également aux adolescent-e-s (vacances Arc-en-Ciel, séjours des caisses des écoles, séjours organisés par Action Collégiens etc.).

Afin de mieux accompagner et orienter les publics dans leurs projets de vacances, l'équipe de développement local du 18^e a travaillé au recensement de l'offre d'aides au départ en vacances, formalisé dans un guide à disposition des professionnel-le-s comme du public.

3. Sport

Équipements sportifs :

11 gymnases	2 terrains de sport	11 terrains de tennis
4 piscines	1 terrain de basket	4 TEP
4 stades	2 aires de roller	3 ensembles d'agrès extérieurs

3 espaces spécifiques :

-Salle Ronsard

-1 équipement de « sport spectacle » et manifestations internationales à venir (Arena)

-L'Espace de Glisse Parisien (EGP)

Avec plus de 3000 m² de glisse, il s'agit du plus grand skate-park couvert en béton de France. Deux zones d'évolution permettent aux débutant-e-s ou confirmé-e-s de pratiquer tous les sports de glisse : roller, skateboard, BMX et trottinette. Des créneaux "Initiations", "Handisport" et "Famille" sont proposés plusieurs fois par semaine. De nombreux créneaux de pratique libre et d'initiation sont encadrés par la filière sportive de la DJS.

Equipements sportifs privés :

1 complexe privé destiné à la pratique du football à 5 (FIVE)

L'offre sportive est inférieure dans le 18^e à la moyenne parisienne. On dénombre 2,3 équipements de plein air pour 10 000 habitants contre 2,7 à Paris, et 1,8 équipements de sport en salle contre 2,5 à Paris. 8 des 9 centres sportifs de l'arrondissement sont situés dans sa partie nord, à proximité des boulevards des Maréchaux³⁴. Avec 68 des 896 aires sportives³⁵, soit 8% de l'offre globale parisienne, il constitue l'arrondissement le moins doté en infrastructures sportives. Le 18^e dispose du plus faible taux d'aires sportives rapporté à la population (7,8 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris)³⁶. La mise en service récente des équipements Chapelle International et Wilma Rudolph et la construction à venir de l'Arena et de la piscine Belliard tendent à réduire cet écart.

Les associations intervenant sur l'arrondissement proposent la pratique de 33 familles de disciplines sportives. Si l'offre globale est relativement diversifiée, le volume d'heures se concentre malgré tout sur cinq familles de pratiques : le football, la boxe, la danse, le basket, le tennis, qui réunissent plus de 52% des heures dédiées aux associations.³⁷

Les aires sportives sont principalement ouvertes à quatre types d'utilisateurs : les associations, le grand public, les scolaires et la Ville de Paris. La répartition des créneaux dans les équipements sportifs entre ces entités est comparable à la situation existante dans les autres arrondissements avec une part un peu moins importante de pratique libre et une place plus grande des activités de la Ville de Paris. Parmi les réservataires, ce sont les associations et les scolaires qui ont le plus accès aux aires sportives parisiennes. Ils totalisent 72 % des réservations hebdomadaires sur les différentes aires.

Le plan de simplification de la vie associative instauré durant la précédente mandature a permis la résidentialisation des clubs (regroupement des créneaux dévolus à une association sur un même équipement) et l'attribution de créneaux dits "autonomes" qui permettent aux clubs d'utiliser certaines aires sportives en soirée. En 2021 dans le 18^e, sept associations disposent de créneaux autonomes (pour un volume total de 36h30), répartis sur quatre sites dont le collège Aimé Césaire et quatre clubs bénéficient de la résidentialisation. Ceci explique en partie la large part d'occupation associative.

L'offre de pratiques sportives libres dans l'arrondissement est limitée. Or, il existe une forte demande des jeunes d'accéder à la pratique libre et cela peut susciter des tensions autour d'équipements dont il-elle-s se sentent exclu-e-s. C'est le cas par exemple autour du complexe sportif Bertrand Dauvin, porte de Clignancourt.

³⁴ PLU : Plan Local d'Urbanisme.

³⁵ Une aire sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (Ex : dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent deux aires sportives).

³⁶ Contrat Sportif du 18^e arrondissement.

³⁷ Ibid.

Ces difficultés d'accès aux créneaux sportifs limitent la capacité des acteurs et actrices de la jeunesse à mettre en place des projets sportifs à destination des jeunes, le sport étant pourtant identifié comme un levier de mobilisation, d'émancipation et d'insertion, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Les terrains de football très demandés ne permettent pas de répondre au désir de développement de certaines associations et aux demandes de petits clubs de loisirs. La réduction de surface de certains terrains de football a aussi un impact sur leur capacité d'accueil en termes d'entraînement et de compétition.

Le dispositif **Paris Sport Vacances (PSV)** propose une offre sportive à destination des jeunes Parisien·ne·s (7-17 ans) pendant les périodes de vacances scolaires, en rassemblant sous une même appellation et en l'étoffant l'offre préexistante (les Écoles Municipales des Sports, les Sports Découverte Vacances et les Vacances sportives de certains arrondissements). Le lancement du dispositif en 2017 s'est accompagné du développement du nombre de stages (90 environ) encadrés par des éducateurs et éducatrices sportif·ive·s de la Ville, en partenariat avec des associations, instances fédérales et clubs en convention d'objectifs avec la Ville. Depuis 2020, certains stages proposent une offre mixte, alliant activités sportives et sorties culturelles.

Le dispositif **Paris Sport de Proximité (PSP)** propose des activités sportives gratuites destinées à un public d'enfants, de jeunes adolescent·e·s et d'adultes organisées par la filière sportive terrestre de la DJS selon les particularités des territoires parisiens et répondant au besoin local de médiation par le sport. Les marchés des Centres Sport Découverte (CSD) sont intégrés à PSP. Dans le 18^e, 30 PSP, dont 9 créneaux à destination des jeunes, sont proposés sur sept sites.³⁸

La circonscription sportive porte également plusieurs actions à l'échelle de l'arrondissement telles que Les jeux sportifs et scolaires, Génération Marateens, la Journée Olympique et Paralympique et participe activement au forum des temps libres et des loisirs.

Il convient *in fine* de noter qu'avec la mairie d'arrondissement et les acteurs et actrices locaux, la circonscription sportive du 18^e travaille à l'élaboration d'un Contrat Sportif d'Arrondissement (CSA), qui aura pour vocation de constituer le document de référence en matière de politique sportive à l'échelle de l'arrondissement.

³⁸ Contrat Sportif d'Arrondissement du 18^{ème}.

Par ailleurs, certains espaces verts permettent la pratique sportive de plein air. C'est le cas des Jardins d'Éole mais les rivalités entre jeunes des 18^e et 19^e arrondissements, ainsi que la présence de consommateurs de crack ont pu empêcher l'utilisation de cet espace par les habitant·e·s du quartier.

C'est pourquoi la Mairie du 18^e et les structures jeunesse locales ont mis en place des animations variées pour que les habitant·e·s puissent se réapproprier le lieu. Le club de prévention APSAJ y gère une buvette, outil de remobilisation et d'accompagnement des jeunes suivi·e·s par les éducateurs et éducatrices spécialisé·e·s.

Il convient de rappeler que les Centres Paris Anim' du 18^e proposent également des activités sportives dans leur offre d'activités courantes (danse, arts martiaux, remise en forme...) au sein de leurs propres aires de pratique.

Pour la jeunesse parisienne, l'accueil des **Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024** représente une belle opportunité de vivre ensemble des expériences collectives. Cet événement au rayonnement mondial sera certainement un marqueur générationnel vecteur de mobilisation et d'identification. Selon un sondage IFOP réalisé en 2018, 92% des jeunes de 15 à 25 ans sont favorables à l'organisation des JOP à Paris.

L'engagement des jeunes est un enjeu fort des politiques de jeunesse parisiennes. Aussi, la Ville souhaite que les jeunes puissent être acteurs et actrices des JOP 2024 tant en favorisant le développement de la pratique sportive que sur le volet de l'engagement, de l'insertion ou de l'emploi. À titre d'exemple dans le 18^e, la construction de l'Arena et la phase de démolition qui l'a précédée ont permis le recrutement de jeunes de l'arrondissement éloignés de l'emploi, l'EPEC et la mairie d'arrondissement privilégiant la population locale pour réaliser les 110 000 heures d'insertion jusqu'à 2023.

L'environnement urbain sera transformé par la compétition et conservera durablement un héritage fort de la manifestation. Des sites sportifs retenus comme espaces d'entraînements seront rénovés (Georges Vallerey, Max Rousié et, dans le 18^e, Bertrand Dauvin et Poissonniers), deux quartiers seront totalement réaménagés (Porte de la Chapelle avec, notamment, la construction de l'Arena II, et le quartier Tour Eiffel). La Délégation Générale à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (DGJOPGE) a piloté en lien étroit avec les structures locales et directions de la Ville de Paris, la rénovation artistique des playgrounds Éole, Léon et Charles Hermite, afin de favoriser la pratique du basket-ball tout en embellissant le paysage urbain.

Les JOP 2024 pour la jeunesse, c'est :

Une opportunité pour des jeunes qui pratiquent des activités sportives de se valoriser, de faire émerger des projets (avec par exemple le soutien du dispositif Talents 2024).

Une opportunité d'accéder à la formation et à l'emploi. Les JOP mobiliseront 150 000 emplois dans tous les secteurs, dont des secteurs en tension, comme la construction, l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, l'événementiel ou encore la sécurité. Les dispositifs tels que Paris Tous en Jeux ou encore "2024 Toutes Championnes, Tous Champions" de la Direction de l'attractivité et de l'emploi (DAE) proposent 1 000 formations gratuites et qualifiantes, prioritairement pour les publics les plus éloignés de l'emploi et les jeunes de moins de 30 ans.

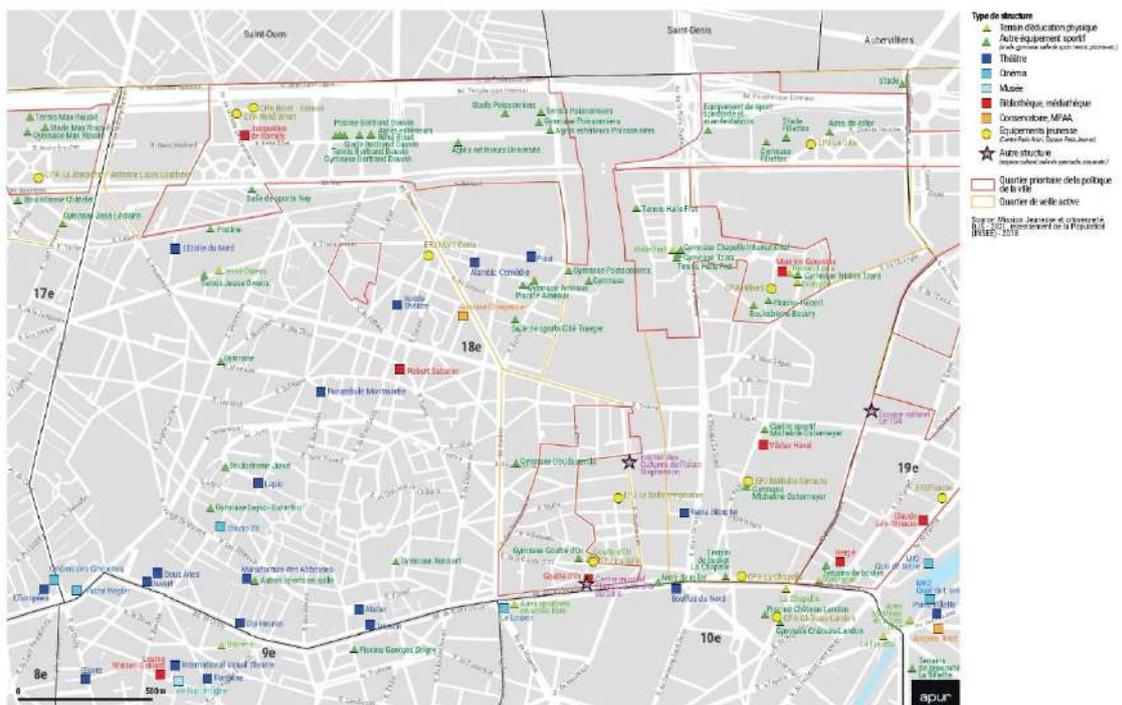
Une opportunité de s'engager.

La DSOL développe le programme Heroes 2024 permettant de se former aux gestes qui sauvent, la DGJOPGE lance également un programme de volontariat pour recruter 50 000 bénévoles sur des missions variées : gestes qui sauvent, solidarité, climat, accompagnement de personnes âgées ou en situation de handicap.

Cartographie des principaux lieux ressources de loisirs, culture et sport - 18^e arrondissement

CULTURE, LOISIRS, VACANCES, SPORT

18e



H. Les jeunes et l'engagement citoyen

Il convient de remarquer au préalable qu'à l'échelle parisienne, seul-e-s 51 % des jeunes de 18 à 25 ans sont inscrit-e-s sur les listes électorales³⁹. La proportion importante d'étudiant-e-s venant de province explique en partie ce faible taux. Ces jeunes étudient à Paris mais continuent de garder des attaches avec le domicile familial, et restent souvent inscrit-e-s sur les listes électorales de leur commune d'origine. Le faible taux d'inscrit-e-s dans les arrondissements étudiants (Quartier Latin) confirme cette hypothèse.

Déjà particulièrement élevée au niveau national, l'abstention chez les plus jeunes l'est d'autant plus (87 % chez les 18-24 ans aux élections régionales de 2021). Si la participation électorale est faible sur cette classe d'âge, elle s'explique davantage par une défiance et non par un désintérêt. On observe une participation soutenue aux mouvements de protestation (Marches pour le climat, Black Lives Matter) et une envie de s'engager par la participation à des actions concrètes. À cette fin, l'association Asterya localisée et active dans le 18^e a réalisé le Guide pour Agir, recensant plus de 200 façons de passer à l'action, pour une société plus écologique, solidaire et démocratique.

C'est la raison pour laquelle, afin de permettre aux jeunes de s'engager en faveur de la collectivité et de participer à la vie démocratique, les pouvoirs publics ont mis en place différentes instances et dispositifs.

En premier lieu, le **Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ)**, créé en 2023, est une instance de participation citoyenne, qui permet aux jeunes Parisien-ne-s d'être associé-e-s à la définition et à la mise en œuvre des politiques municipales. Depuis 2022, des conseiller-ère-s parisien-ne-s de la jeunesse se proposent d'être plus impliqué-e-s dans la vie de l'arrondissement de leur choix en devenant ambassadeur-ric-e-s. Depuis février 2023, 3 jeunes conseiller-ère-s sont ambassadeur-ric-e-s dans le 18^e.

De plus le Pôle démocratie locale de la Mairie du 18^e a travaillé à la refonte du fonctionnement des **conseils de quartier** de l'arrondissement afin de faciliter le pouvoir d'agir et la participation des habitant-e-s. Si l'instance demeure davantage investie par une population plus âgée, et que les questions de propreté et de sécurité restent les thématiques prisées des membres des conseils de quartier, certaines de leurs modalités de fonctionnement permettent aux habitant-e-s, jeunes notamment, de déposer des projets visant à faire vivre leurs quartiers. Le dépôt de projet peut désormais se faire par voie numérique. Toute personne inscrite sur la liste d'habitant e peut ainsi voter pour les projets

³⁹ Ville de Paris, Direction Démocratie Citoyen-ne-s Territoires, 2017.

déposés. Ces projets doivent rassembler 10% des suffrages afin d'être soutenus financièrement. Les coordinateurs et coordinatrices des conseils de quartier diffusent deux newsletters par mois afin d'informer les habitant·e-s sur les évènements à venir dans leur quartier, lancer des appels à mobilisation pour renforcer l'initiative d'un·e habitant·e ou encore soumettre au vote des projets d'habitant·e-s.

Un important travail de recensement des besoins matériels des collectifs d'habitant·e-s et des associations de quartier, de présentation des modalités de sollicitation des enveloppes d'investissement des conseils de quartier et de recherche de lieux de stockage a été réalisé en 2018. Ainsi, chaque quartier a-t-il pu se doter de matériels utiles à la mise en place d'évènements annuels (barnums, machine à barbe à papa...). Pour compléter ces avancées, les partenariats avec les structures jeunesse méritent d'être développés, pour que les initiatives soient plus accessibles aux jeunes.

En ce qui concerne les dispositifs, le **Service Civique**, dispositif d'État, est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour des jeunes en situation de handicap, sans condition de diplôme. Indemnisé à hauteur de 601 € par mois, il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics pour une période de 6 à 12 mois. Les jeunes effectuant une mission de Service Civique au sein des services de la Ville de Paris sont un tiers à vivre dans la capitale. Ils sont majoritairement étudiant·e-s (45 %) ou jeunes diplômé·e-s du supérieur (38 %).

Le **BAFA Citoyen** donne quant à lui la possibilité aux jeunes Parisien·ne-s de se former à la première partie du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ou d'Animatrice (BAFA), en développant leur conscience citoyenne. Cette formation est accessible aux jeunes de 17 à 25 ans contre seulement 40 € et 30 heures de bénévolat associatif ou consacrées à la réalisation d'un projet citoyen à Paris. Cette contrepartie a pour vocation à sensibiliser les jeunes à l'engagement citoyen.

Un projet co-construit avec la Cité Educative 18, la CASPE18 et la SDJ/DJS consiste à permettre aux jeunes du 18ème d'aller au bout de leur démarche de qualification BAFA et vers l'emploi. En 2021, 80 jeunes du 18ème sont entré·e-s en formation BAFA Citoyen (dispositif VdP DJS tarif préférentiel de 40e contre 30h de bénévolat). Seulement 15 d'entre eux·elles ont pu accéder au stage pratique, et 1 seul·e au stage perfectionnement permettant une qualification complète. À la connaissance de ces données chiffrées, le projet a l'ambition d'accompagner les jeunes du 18ème dans les transitions entre les 3 stages, avec des partenaires et des propositions de financement, et vers l'autonomie en fonction des vacataires à la CASPE18, suivant les étapes énoncées ci-dessous :

1-Démarrage en dispositif BAFA Citoyen, inscription de jeunes 16/25 ans dans une démarche engagée d'échange de 30h de bénévolat en projet citoyen contre un tarif préférentiel de 40€.

2-Phase de premier stage, dit « stage théorique » de 10 journées à l'IFAC, avec leur participation de 40€.

3-Explication aux jeunes du 18^e, en fin de stage 1, de l'existence du parcours d'accompagnement gratuit par des partenaires du 18^{ème}.

4-Orientation de ces jeunes mineur-e-s ou majeur-e-s en second stage, dit « stage pratique » de 14 journées en accueil de loisirs de la CASPE 18.

5-Phase de second stage, dit « stage pratique » de 14 journées en accueil de loisirs de la CASPE 18.

6-Orientation de ces jeunes mineur-e-s ou majeur-e-s en troisième stage, dit « stage approfondissement » de 6 journées à l'IFAC qui propose une réduction de 20% aux ancien-ne-s du dispositif BAFA Citoyen (272€ au lieu de 340€), avec possibilité d'une participation CAF à hauteur de 90€, puis de la Cité Educative pour le complément.

7-Valorisation de l'expérience du jeune en vue de recrutement à la CASPE18 et intégration au vivier de remplaçant vacataire.

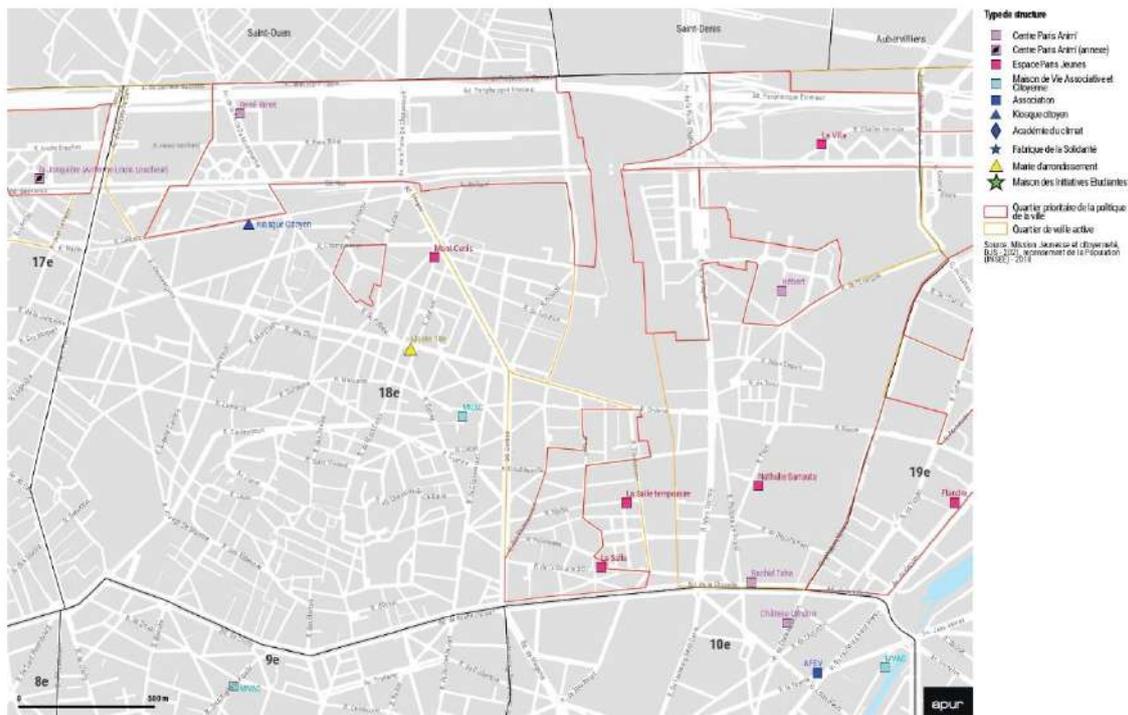
Le dispositif **Quartiers Libres** est destiné à encourager les initiatives solidaires de jeunes Parisien-ne-s de 16 à 30 ans, qui veulent s'engager dans la vie locale. Il a pour objectif de soutenir les projets collectifs favorisant le vivre ensemble. Une commission d'attribution peut accorder une aide à la création d'association, une aide au projet ou les deux pour un montant maximum de 1 500 €. Ce dispositif permet aux jeunes d'expérimenter la mise en place d'un projet citoyen de façon ponctuelle, ou bien de pérenniser un projet. Ainsi, sur le 18^e, des collectifs informels de jeunes ont porté des actions de solidarité envers les migrant-e-s ou des ateliers bien-être pour valoriser les femmes du quartier de la Goutte d'Or. L'association Quartier Lud, également lauréate du dispositif, a quant à elle, poursuivi son projet d'accompagnement des jeunes par la création de jeux de société. Plusieurs jeux ont été pensés et construits par des groupes de jeunes, testés lors d'évènements locaux auprès de différents publics et présentés au Festival International des jeux de Cannes en février 2022.

À signaler : depuis 2019 l'association Espoir 18 qui gère pour le compte de la ville de Paris les 4 espaces Paris Jeunes (EPJ) du 18^e, a mis en œuvre un Conseil de Jeunes composé de deux délégué-e-s et deux suppléant-e-s par équipement, ils se réunissent deux fois par trimestre pour aborder la programmation et l'actualité des équipements.

Cartographie des structures ressources en termes d'engagement – 18^e arrondissement

ENGAGEMENT CITOYEN

18e



I. Les jeunes dans l'espace public parisien

1. Espace public et mobilités

Le 18^e dispose d'un réseau dense de transports en commun, permettant aisément une mobilité dans l'arrondissement et en dehors. Le prolongement de la ligne T3b du tramway a permis de désenclaver certains quartiers, notamment les portes du 18^e et Charles Hermite. Par ailleurs, le réseau de pistes cyclables a été étendu.

Cette excellente desserte de l'arrondissement est de nature à favoriser la mobilité des jeunes et ainsi leur autonomie et leur émancipation.

Il convient de rappeler qu'à l'adolescence, la mobilité (qui accessoirement permet d'échapper aux regards des adultes (famille, éducateur·rice·s, équipes scolaires...) et du quartier, comme certains sociologues l'on souligné⁴⁰) est une expérience en soi. Elle permet aux jeunes de se confronter à d'autres citoyen·e·s, de découvrir d'autres architectures et d'autres équipements ou services que ceux de son quartier et de faire face à différentes situations en sortant de sa zone de confort.

Les structures jeunesse œuvrent à favoriser la mobilité des jeunes par la mise en place de projets, séjours et sorties. Pour développer un sentiment de « parisianité » et lutter contre l'autocensure à fréquenter d'autres quartiers que celui de résidence, l'EPJ La Villa, a par exemple monté le projet estival "Paris By Night". À l'été 2021, l'équipe a proposé une série de sorties de découverte notamment de monuments emblématiques (Tour Eiffel, le Louvre, ...) afin de développer le sentiment de « parisianité » de son public qui vit dans un quartier défavorisé, excentré, et lui faire découvrir de nouvelles ressources.

La Ville de Paris travaille par ailleurs à pacifier l'espace public et à faire en sorte que toutes les générations puissent s'en approprier l'usage. En effet, des regroupements de jeunes dans l'espace public ou dans les cours d'immeuble peuvent parfois entraîner des conflits d'usage, notamment dus au bruit et provoquer des réactions de rejet chez les riverain·e·s. C'est l'une des raisons pour lesquelles les interventions des médiateur·rice·s de la DPMP, dont les équipes ont été renforcées et qui ont vu leurs secteurs d'intervention s'élargir, pour permettre une utilisation partagée des équipements, des espaces publics et collectifs.

De plus, des actions d'occupation positive de l'espace public visant à valoriser la jeunesse, ses talents, engagements et les projets qu'elle mène sont mises en place sous forme d'événements festifs et citoyens qui favorisent les rencontres intergénérationnelles et inter-quartiers. Ils sont l'occasion pour les jeunes de montrer leur engagement dans la vie de la cité, en participant à leur organisation de différentes manières : chantiers éducatifs, BAFA citoyen, bénévolat...

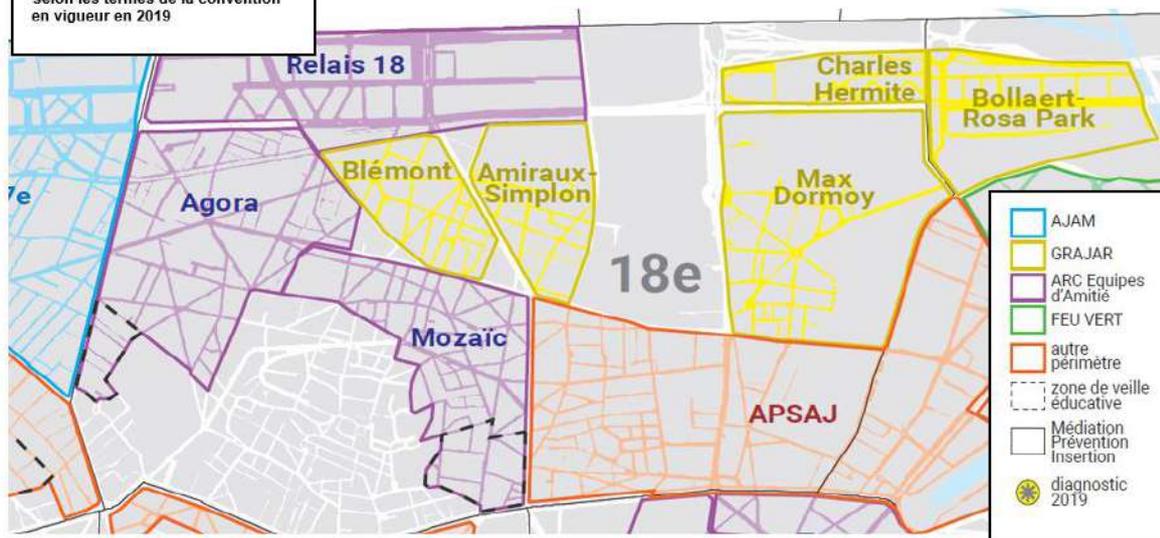
2. Prévention des rixes et de la délinquance

3 centres sociaux associatifs : Accueil Goutte d'Or, Maison Bleue et Torcy
1 centre social CAF (Belliard)
1 centre social situé dans le 19° intervenant également sur le 18° : Rosa Parks
3 clubs de prévention mandatés par la Ville de Paris intervenant sur 9 quartiers : GRAJAR, APSAJ et ARC-Équipes d'Amitié

⁴⁰ Nicolas Oppenheim, *Adolescents de cité : l'épreuve de la mobilité*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2016, 272 p.

LES PERIMETRES DE PREVENTION SPECIALISEE du 18^e

Selon les termes de la convention
en vigueur en 2019



Le périmètre de la prévention spécialisée selon les termes des conventions en vigueur en 2019.

Les éducateurs et éducatrices de prévention spécialisée ont la particularité de travailler en rue, dans une démarche « d'aller-vers » avec pour principe la libre adhésion des jeunes. Ils et elles vont ainsi au contact des jeunes les plus fragiles et cherchent à lier une relation de confiance afin de favoriser leur insertion, leur responsabilisation et, à terme, leur autonomie.

En 2021, les équipes de prévention spécialisée couvrent près des deux tiers du territoire, elles ont suivi 1955 jeunes âgé-e-s de 12 à 21 ans.

Le programme **Ville Vie Vacances (VVC)** permet à des jeunes âgé-e-s de 11 à 18 ans d'accéder à des activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs ainsi qu'à une prise en charge éducative durant les vacances scolaires. La mise en œuvre de ce programme est assurée conjointement par la Ville et la Préfecture de Paris avec le soutien financier de la CAF. Le budget alloué au dispositif sur le 18e est en constante hausse, atteignant 71 725 € pour 37 actions en 2022 contre 65 600 € pour 32 actions en 2019, témoignant des efforts des financeur-euse-s pour répondre aux besoins des jeunes. Ainsi, les associations socioculturelles de l'arrondissement proposent des activités ludiques, tournois sportifs, stages de théâtre, projections en plein air, temps forts festifs dans l'espace public et séjours hors Paris (3 en 2022), notamment tout au long de l'été et à des horaires adaptés au public ciblé. Ces actions s'adressent prioritairement aux jeunes des quartiers prioritaires.

La Ville a enfin mis en place une stratégie particulière pour prévenir et traiter le phénomène des rixes dues notamment à un fort sentiment d'appartenance à un quartier, qui découle et dont résulte une mobilité limitée des jeunes concerné-e-s. Comme plusieurs arrondissements parisiens, le 18^e est régulièrement touché par le phénomène. Ces événements prennent leurs racines dans les rivalités de groupe et sont principalement véhiculés par le biais des réseaux sociaux, d'où leur instantanéité.

Pour mémoire, en 2020, 41 rixes ont été recensées à Paris et ont causé la mort de trois jeunes. En ce qui concerne le 18^e, 4 rixes, 2 règlements de compte, 1 alerte et 5 débuts de rixe ont été comptabilisés. Le 18^e étaient ainsi le deuxième arrondissement (derrière le 13^e) où le plus de faits étaient recensés. Le nombre de jeunes du 18^e impliqué-e-s dans ces événements est le plus élevé de Paris, ex-aequo avec le 19^e. 36 d'entre eux-elles sont inscrit-e-s au GLTD ⁴¹(Groupe Local de Traitement de la Délinquance). Mineur-e-s pour 96% d'entre eux-elles, 19 avaient entre 16 et 18 ans au moment des faits (53%) et 17 entre 13 et 15 ans. Parmi les jeunes Parisien-ne-s signalé-e-s à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) ⁴², 18% résident dans le 18^e. En 2022, sont survenues 13 rixes dans le 18^e. La particularité du 18^e se trouve dans le nombre de territoires impactés, avec des affrontements intra-arrondissements ainsi qu'avec les arrondissements limitrophes, à savoir principalement le 17^e et le 19^e, mais aussi le 11^e. Ce phénomène « inter – arrondissements » est amplifié par la scolarisation, à partir du lycée, dans différents arrondissements et est également facilité par les réseaux sociaux. La Sous-direction de la Jeunesse s'inscrit dans la Stratégie Parisienne de Prévention des Rixes (SPPR) pilotée par la DSOL et la DPMP. Depuis le lancement des États généraux de la prévention des rixes le 3 octobre 2018, cette stratégie facilite et coordonne la collaboration entre partenaires institutionnel-le-s et associatif-ive-s, les familles et les jeunes eux-mêmes.

À ce titre, de nombreuses actions de prévention ont été et sont menées: dispositif local d'alerte (boucle e-mail), afin d'améliorer la réactivité et la vigilance des acteurs et actrices locaux en cas de tensions (Ville de Paris, Mairies d'arrondissement, prévention spécialisée, État), Cellule d'échange d'informations nominatives sur les mineur-e-s en

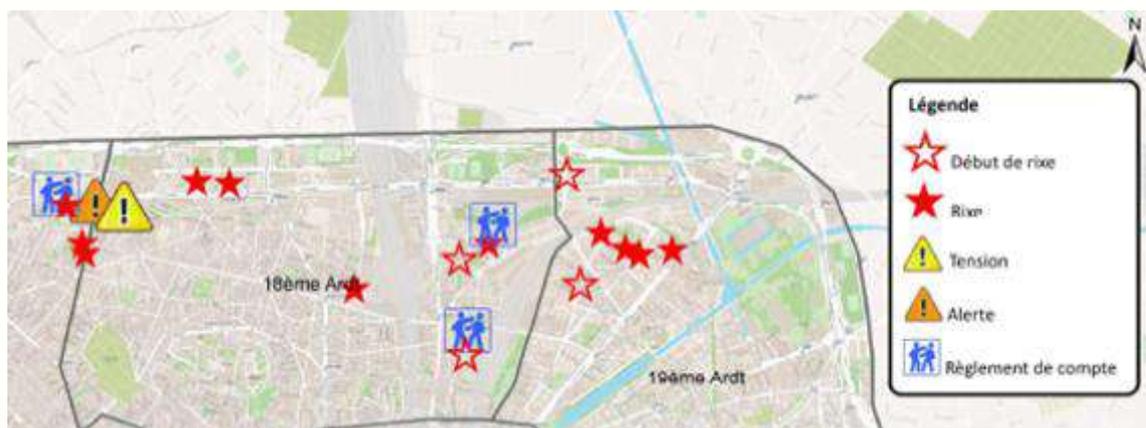
⁴¹ Le GLTD est un dispositif judiciaire administré par le procureur de la République, dans le but de cibler les actes de délinquance dans les quartiers particulièrement concernés. Siègent à cette instance à minima un représentant des services de police et un élu de la collectivité.

⁴² La CRIP a pour rôle de traiter des Informations Préoccupantes (IP) relatives à la protection de l'enfance, qui peuvent être remontées par des particuliers ou des professionnels. La cellule évalue la situation pour déclencher ensuite des mesures de protection et, selon la gravité, transmettre un signalement auprès du Procureur de la République.

difficulté (CENOMED)⁴³, flyers de sensibilisation à destination des professionnel-le-s et des familles, ou encore des actions inter-arrondissements de prévention primaire concernant les plus jeunes habitant-e-s des quartiers touchés par le phénomène des rixes.

Par exemple, des « bootcamps »⁴⁴ rassemblant des jeunes de différents quartiers du 18^e ou inter-arrondissements (17^e/18^e) ont été organisés par la DPMP en 2018 et 2021, en partenariat avec les trois clubs de prévention spécialisée de l'arrondissement. Ces évènements ont ciblé les jeunes âgé-e-s de 13 à 19 ans repéré-e-s par les professionnel-le-s comme gravitant autour des affrontements entre bandes. Il s'agissait ainsi de prévenir les rixes en travaillant à l'échelle du groupe et non de l'individu. Les jeunes étaient encadré-e-s par des coaches sportif-ive-s qualifié-e-s, des animateurs et animatrices, éducateurs et éducatrices de rue, inspecteurs et inspectrices de sécurité et des médiateurs et médiatrices de la DPMP.

Cartographie des rixes en 2020 - Direction de la Police Municipale et de la Prévention



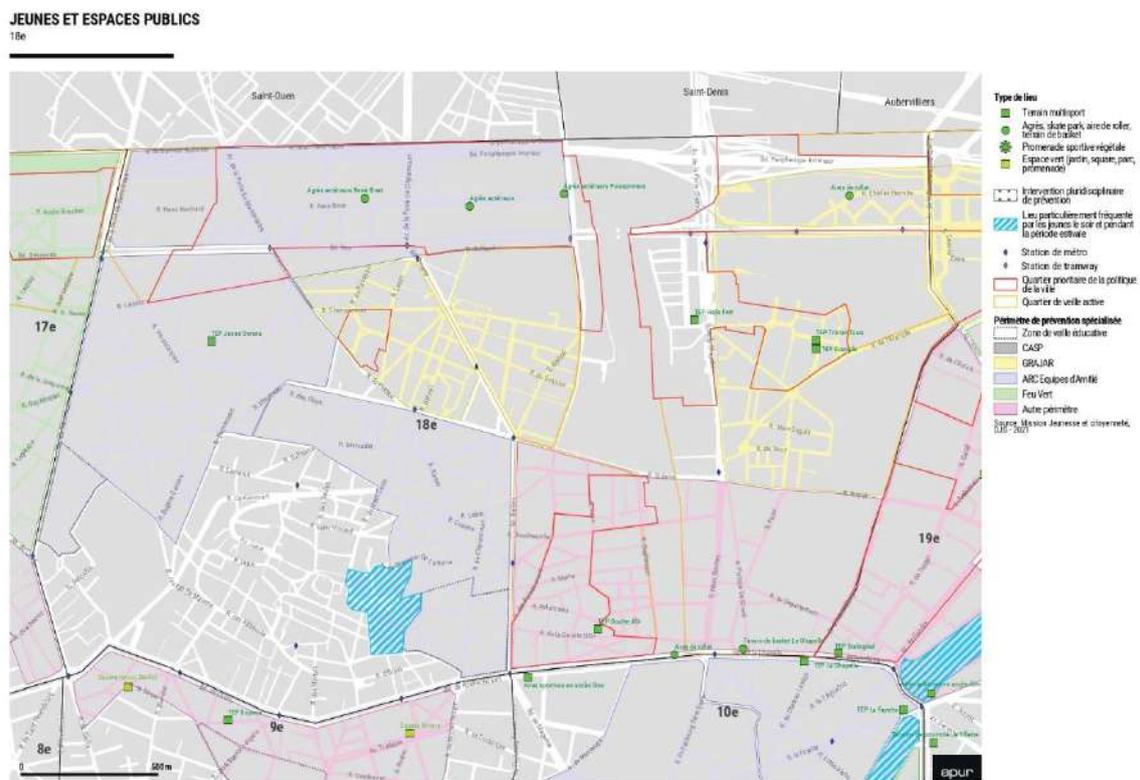
⁴³ La CENOMED est une cellule active depuis 2012 dans 10 arrondissements, pilotée par le maire en présence des représentants de police, justice, Education Nationale et services sociaux, dans l'objectif d'identifier le plus en amont possible des mineurs en difficultés et proposer une prise en charge socio-éducative.

⁴⁴ Programme d'exercices de renforcement et de gymnastique créés pour offrir un entraînement physique intense.

La loi du 5 mars 2007 a créé un **Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)**, « destiné à financer la réalisation d'actions dans le cadre des plans de prévention de la délinquance ». À ce titre, le FIPD finance des actions de prévention de la délinquance et, depuis 2015, des actions de prévention de la radicalisation en partenariat avec les collectivités locales et le milieu associatif. Sur le 18e, le FIPD a permis en 2022 notamment, la réalisation des « stages Dialogue Citoyen » de l'association ABC Insertion dans les zones de sécurité prioritaires, d'accompagner les familles à devenir actrice de la prévention des rixes grâce à l'association Sirius Productions ainsi que de sensibiliser les jeunes au harcèlement scolaire avec le soutien au projet « Inside Heroes » porté par Le Collectif de La

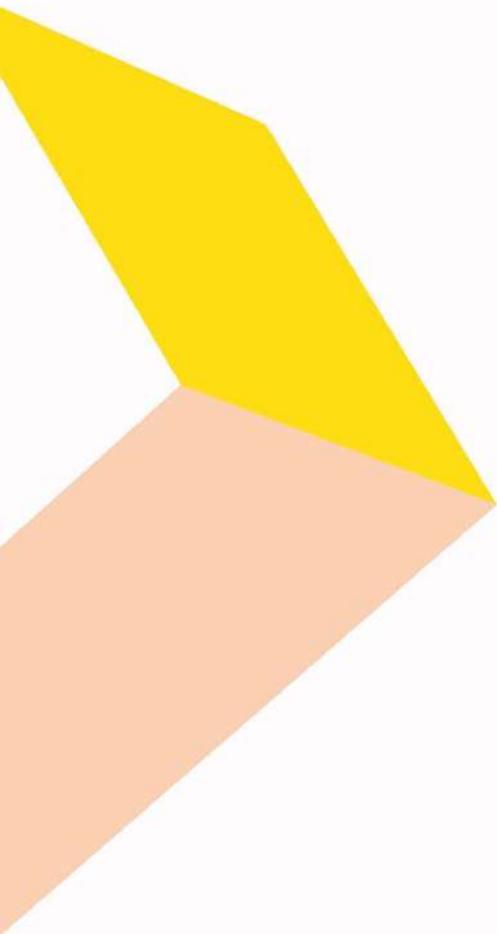
Formule. Dans le cadre de la prévention de la radicalisation, le FIPD a financé également un projet de sensibilisation au conspirationnisme et d'éducation aux valeurs de la République mené par l'association Axes Pluriels.

Cartographie des principaux lieux de fréquentation des jeunes et périmètres de prévention spécialisée – 18^e arrondissement



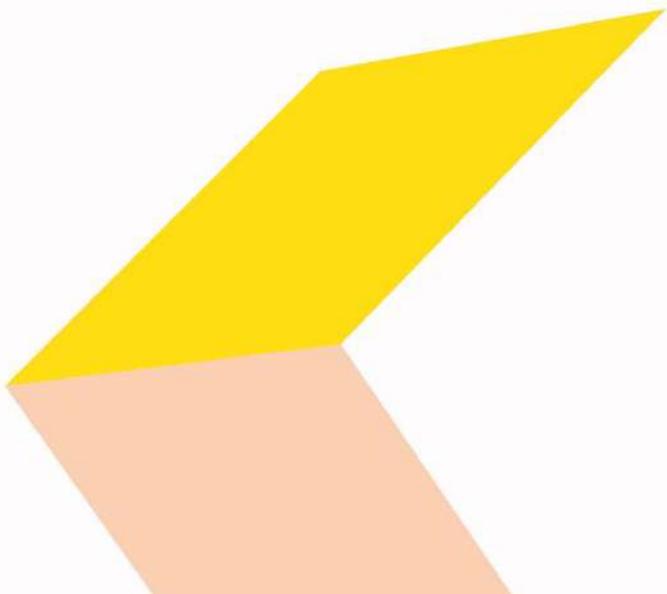
Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du **18^e**

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the right.

3

Principaux constats

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the left.

Ces constats ont pour source le diagnostic de territoire, la sollicitation de la parole des jeunes et les réunions avec les acteurs et actrices de la jeunesse du 18^e arrondissement dont les contributions sont retracées en annexes du présent document :

- l'arrondissement bénéficie de nombreux dispositifs au bénéfice des jeunes visant à compenser les inégalités sociales (politique de la ville, Cité Éducative, PRIJ...). L'enchevêtrement des dispositifs conduit à une multiplicité d'instances de travail et de temps de coordination. Il conviendrait de réfléchir à une meilleure circulation de l'information sur les actions entreprises par chacune afin de ne pas doubler les initiatives et ne pas sur-solliciter les professionnel·le·s ;

- les professionnel·le·s de la jeunesse sont sollicité·e·s par les jeunes sur de nombreux sujets. Afin de faciliter l'apport d'un premier niveau d'information et l'orientation des publics, il conviendrait de réaliser un guide pratique des ressources existantes, notamment sur les questions d'accès aux droits ;

- les espaces dédiés aux jeunes rencontrent toujours la problématique de la mixité : il convient que toutes et tous puissent s'approprier leurs accueils et leurs activités. L'outillage des professionnel·le·s face à ce défi semble essentiel ;

- Les initiatives « d'aller-vers » et les projets « hors les murs » rencontrant un grand succès auprès des publics jeunes, il conviendrait de renforcer et de profiter de cette approche pour communiquer l'information sur les nouveaux dispositifs ou sur l'offre institutionnelle auprès d'eux ;

- les questions de prévention des conduites à risque, de santé et de bien-être en général sont essentielles au moment de l'adolescence et du passage à l'âge adulte. Il s'agirait, en lien avec l'Equipe Territoriale de Santé, de mieux armer les acteurs et actrices pour qu'il·elle·s puissent mieux repérer les difficultés des jeunes, qu'ils·elles sachent échanger avec eux·elles sur les problématiques en cause grâce à une posture adaptée, qu'ils·elles connaissent plus les ressources disponibles afin d'être en capacité de réorienter les jeunes vers elles. Un travail spécifique pourrait être mené autour de la santé mentale, afin de déconstruire les représentations parfois erronées qu'ont les jeunes et parfois les professionnels, des psychologues, qui freinent l'orientation des jeunes vers des soins et une écoute dont ils auraient besoin ;

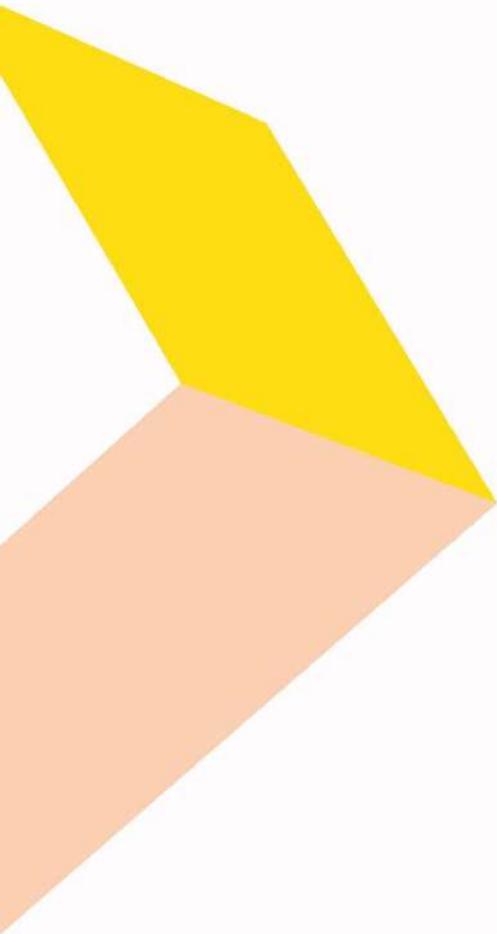
- les jeunes de l'arrondissement sont confronté·e·s à d'importantes problématiques de décrochage scolaire et d'insertion professionnelle. Il s'agit donc de poursuivre les efforts engagés sur ces questions ;

- les ressources permettant de s'engager pour la collectivité mériteraient d'être davantage identifiées par les jeunes (Académie du climat, Fabrique de la solidarité, Asterya...) ;

- le 18° est un arrondissement où l'offre en direction des jeunes, qu'elle soit associative ou institutionnelle, est riche. Les professionnel·le·s œuvrant sur ce territoire sont particulièrement impliqué·e·s et développent de nombreux projets innovants, répondant aux besoins de la jeunesse. Des temps de restitution des projets menés contribueraient à valoriser les compétences des jeunes tout en déconstruisant certains préjugés dont ces derniers peuvent être victimes.

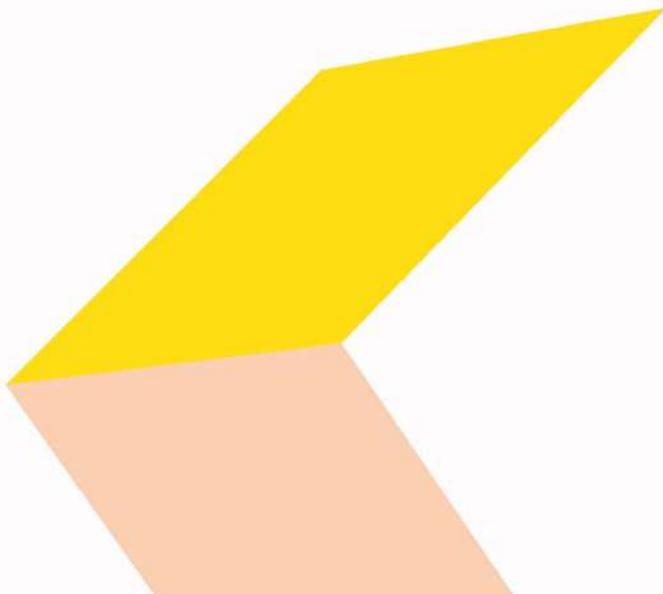
Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du **18^e**



4

**Axes de travail et
pistes d'actions**



AXE 1 – Permettre aux jeunes de mieux vivre leur arrondissement

Objectif 1 : Favoriser une meilleure appropriation par les jeunes de leurs espaces de vie

- Fédérer les acteurs et actrices jeunesse ressources à l'échelle des quartiers et créer des flyers et circuits de quartiers à destination des jeunes (par exemple les nouveaux et nouvelles étudiant-e-s des résidences CROUS) notamment sur les périodes charnières (à prévoir à l'automne.) Il peut être envisagé par exemple de proposer à certain-e-s de devenir accompagnateur-ric-e-s/guides de visites
- Elargir ces circuits de quartiers par des découvertes culturelles et historiques au sein de l'arrondissement mais également au-delà de l'arrondissement pour favoriser la mobilité (Visites/escape game ...) mêlant ressources institutionnelles (hauts lieux institutionnels) et découvertes artistiques : QJ, le Louvre ; cité des Métiers –la Villette; l'Assemblée Nationale – Orsay ; le Sénat – L'Orangerie et jardin du Luxembourg ; l'Élysée-Rodin et lieux originaux (musée des Égouts)
- Accompagner l'investissement des jeunes dans les différents lieux publics, en particulier les squares, kiosques facilitant leur expression (artistique et pratiques sportives)

Objectif 2 : Outiller les jeunes pour qu'il-elle-s puissent mieux lutter contre les préjugés et discriminations à leur encontre et mieux appréhender les risques sur l'espace public.

- Mettre en place des temps informatifs sur « les codes de la rue » ou « codes de vie dans l'espace public » pour éviter les dangers et rassurer notamment les jeunes arrivant sur le 18^e arrondissement (flyers, ateliers self défense...)
- Organiser un cycle de rencontres avec les jeunes pour aborder les préjugés, les discriminations, et développer la connaissance des différents recours (avec délégué-e défenseurs des droits, PAD...)
- Recueillir le point de vue des forces de l'ordre, avec lesquels les relations sont fréquemment tendues, sur leurs réalités de terrain, favoriser le dialogue, partager les vécus de part et d'autre. Développer l'expression et la médiation

Objectif 3 : Valoriser les parcours inspirants du 18e et inciter les jeunes à être acteur·rice·s de l'arrondissement.

- Recenser avec les jeunes les personnes célèbres, natives, habitant·e·s ayant mené des luttes, ou qui vivent et ont vécu dans le 18^e, pour en valoriser leurs parcours (Expo, publication, parcours ...)
- Associer les jeunes aux grandes fêtes du 18^e (fête des vendanges, Fête de la Goutte d'Or, Festival Chapelle sur Scène)
- Accompagner les fêtes de la jeunesse locales, voire en créer d'autres dans les zones blanches ou dans des secteurs moins pourvus, et faciliter l'émergence de bals de jeunes de tout l'arrondissement ainsi que de bals populaires intergénérationnels

AXE 2 – Accompagner les jeunes dans leur orientation scolaire, dans leur parcours de formation et d'insertion professionnelle

Objectif 1 : Renforcer chez les professionnel·le·s la connaissance des ressources en matière d'orientation et d'insertion

- Reconduire et adapter la coordination insertion professionnelle du 18^e (1-2 fois par an) à destination des partenaires de la jeunesse du territoire
- Rendre plus lisible l'information et outiller les professionnel·le·s de la jeunesse par le biais de supports de communication adaptés (ex : frise de l'insertion, onglet de l'insertion sur le site de la mairie du 18^e...) afin de spécifier les lieux ressources correspondant à chaque situation particulière (trou dans la scolarité, casier judiciaire, fracture numérique...) *45
- Accompagner le développement des mesures de responsabilisation en collaboration avec les établissements scolaires, les équipements jeunesse et les associations

⁴⁵ Contribution du Conseil Parisien de la Jeunesse au renouvellement des Contrat jeunesse d'Arrondissement, visible en Annexe V.

Objectif 2 : Promouvoir concrètement l'orientation choisie.

- Organiser des sessions d'accompagnement aux grandes étapes de Parcoursup au sein de structures jeunesse (en s'appuyant notamment sur les informateur·rice·s et animateur·rice·s des équipements jeunesse) et faciliter la mise en place de formations à l'utilisation du numérique et d'internet pour les démarches d'insertion professionnelle, sans oublier les parents
- Accompagner la réalisation de différents formats de rencontres entre des jeunes de 15 ans et plus et des entreprises (rallyes entreprises, infos métiers, forums...) à l'occasion de périodes de transition (milieu collège, début du lycée, reconversion...) afin de favoriser la connaissance des compétences attendues, de l'environnement de travail dans différents secteurs d'activité *46
- Réaliser des rencontres entre des jeunes et des moins jeunes pour présenter des exemples de parcours scolaires et professionnels (étudiant·e·s, lycéen·ne·s, jeunes travailleur·euse·s de l'arrondissement, Kaps de l'AFEV...), et donner à voir le champ des « possibles », et éventuellement les filmer pour inspirer d'autres jeunes

Objectif 3 : Développer la montée en compétence « hors scolaire » des jeunes (développer les soft-skills, sensibiliser les jeunes au droit du travail, les informer sur le statut d'auto-entrepreneur·euse) et organiser leur mise en réseau pour favoriser leur insertion professionnelle.

- Constituer, avec la mairie d'arrondissement et les partenaires de l'insertion professionnelle, un répertoire d'entreprises, sensibilisées aux enjeux de la jeunesse, qui s'engagent pour l'insertion des jeunes (stage de 3^e, alternance, mise en réseau, emploi...) *47
- Intégrer les jeunes du 18^e aux dynamiques des Jeux Olympiques et Paralympiques sur le 18^e en organisant un forum des métiers du sport et en diffusant les postes à pourvoir de la DAE dans le cadre de Paris 2024
- Sensibiliser les jeunes au droit du travail (discriminations, cadre de travail, négociation salariale...) et à la connaissance du statut d'auto-entrepreneur·euse *48

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Ibid.

- Montrer aux jeunes comment valoriser les compétences acquises hors du cadre scolaire (lors d'actions de bénévolat associatif par exemple/attestations) ; développer des actions en direction des jeunes destinées à améliorer l'estime de soi et les accompagner le cas échéant sur des projets entrepreneuriaux.

AXE 3 – Améliorer la lisibilité de l'information pour favoriser l'accès aux droits des jeunes (offre de santé, santé mentale, droits sociaux, logement...)

Objectif 1: Soutenir les professionnel-le-s de la jeunesse dans leurs missions d'accompagnement et d'orientation des jeunes concernant leurs besoins quotidiens et spécifiques

- Apporter aux professionnel-le-s de la jeunesse une meilleure connaissance de l'évolution des dispositifs jeunesse par un cycle de rencontres et d'échanges de pratiques
- Outiller les acteurs et actrices de la jeunesse pour qu'il-elle-s puissent répondre aux situations d'urgence qu'il-elle-s constatent (violences, protection de l'enfance, hébergement d'urgence...) et favoriser les contacts directs avec les services spécialisés
- Donner l'occasion aux professionnel-le-s de réinterroger leurs pratiques en matière d'accueil des jeunes non discriminant ou non excluant dans les structures, notamment concernant l'égalité femmes/hommes (missions non genrées, respect mutuel, charte interne...) ^{*49}
- Encourager chez les acteurs de la jeunesse les postures pédagogiques face aux jeunes adoptant des conduites à risque

Objectif 2 : Améliorer la lisibilité des ressources pour favoriser l'autonomie des jeunes dans leurs démarches

- Recenser les ressources indispensables aux jeunes (EPS, CAF, Mission Locale...) et centraliser l'information dans un document inclusif et traduit en langues étrangères en ligne sur le site internet de la mairie de l'arrondissement
- Démultiplier les actions d'aller-vers des acteurs institutionnels et associatifs dans les lieux accueillant des publics jeunes (établissements scolaires, résidences CROUS,

⁴⁹ Ibid.

universités, résidences de jeunes travailleur-euse-s, Relais infos famille, pieds d'immeuble, ...et même pendant des événements)

- Investir les médias pour une diffusion de l'information à destination des jeunes dans un cadre élargi : lettre informative aux jeunes majeur-e-s, onglet jeunesse sur le site de la mairie du 18^e, hebdomadaire de la mairie, réseau sociaux.

Objectif 3 : Accompagner les initiatives démystifiant les questions relatives à la santé et favoriser l'accès aux soins chez les jeunes

- Organiser des groupes de parole et d'échange « Santé sans tabou » pour dédramatiser et/ou démystifier les questions récurrentes autour de la santé (santé mentale, psychologue, santé sexuelle...) au sein des équipements jeunesse (nocturnes en EPJ, CPA...)
- Accompagner à échelle locale des dynamiques et des formats innovants de prévention des conduites à risques (violences sexuelles, rixes, addictions, troubles alimentaires...)
- Prévoir des animations relatives à la santé en direction des jeunes, portées par des professionnels médico-sociaux, via une alimentation saine
- Mieux informer les jeunes sur l'offre santé de proximité

AXE 4 – Ouvrir l'horizon des jeunes : améliorer l'accès à l'offre culturelle, sportive, de loisirs et de vacances

Objectif 1 : Recenser et faire découvrir les multiples dispositifs facilitant le départ en vacances.

- Améliorer la connaissance par les professionnel-le-s et par les jeunes eux-mêmes des ressources permettant aux jeunes de partir en vacances en autonomie, qu'il s'agisse de départs à titre individuel (PJV, expériences de volontariat) ou collectifs (chantiers solidaires, camps d'été...) via des documents papier ou numérique et des forums
- Faire connaître l'ensemble des opportunités de mobilité internationale qui s'offrent aux jeunes, quel que soit leur niveau d'études, notamment à travers des témoignages de jeunes qui en ont fait l'expérience (volontariats à l'étranger, bénévolat, stages, jobs, woofing)

Objectif 2 : Améliorer l'accès à l'offre culturelle parisienne.

- Faire connaître aux professionnel·le·s de la jeunesse et aux jeunes l'offre culturelle des équipements jeunesse (CPA, EPJ, QJ/Kiosque jeunes) ainsi que les dispositifs et lieux culturels emblématiques du 18^{ème} et faciliter leur accès (Pass Culture Etat, Pass culture 18 à concevoir avec les jeunes) *⁵⁰
- Développer les projets culturels multi-partenariaux en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques dans l'espace public (Olympiades culturelles, visites du 18^{ème} par de jeunes médiateur·rice·s ambassadeur·rice·s de leur quartier)
- Répondre à la demande des jeunes et de jeunes artistes émergent·e·s de développer de nouveaux événements culturels diversifiés (dans un quartier ou itinérant) et de qualité dans l'espace public en leur proposant des ateliers de montage de projets avec des partenaires spécialisé·e·s ; veiller à ne pas assigner les jeunes à certaines disciplines ou certaines esthétiques mais élargir les propositions ou les possibles via une médiation culturelle de fond *⁵¹
- Optimiser l'arrivée du nouveau tiers lieu/cinéma porte de Montmartre, en proposant des ateliers de médiation cinématographique avec des jeunes du 18^e

Objectif 3 : Se saisir du sport et de la marche vers les jeux Olympiques et paralympiques comme outils fédérateurs porteurs de valeurs positives (excellence, amitié, respect, détermination, égalité, inspiration et courage)

- Promouvoir la pratique sportive pour toutes et tous en amplifiant la communication et la visibilité sur les offres sportives gratuites et les dispositifs (reduc'sport, PSV) *
- Encourager les jeunes à se saisir des Jeux Olympiques et Paralympiques en faisant apparaître l'impact positif durable des jeux sur leur cadre de vie (héritage des jeux)
- Accompagner les initiatives de jeunes qui souhaitent développer le sport en accès libre en suggérant par exemple l'implantation de nouvelles installations sportives

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Ibid.

sur l'espace public, pouvant être financées par le BPP, en veillant à la mixité de genre

- S'appuyer sur des pratiques sportives collectives de rue (course à pied, course cycliste, street-workout) pour lutter contre le sentiment d'insécurité et fédérer des jeunes de quartiers différents

AXE 5 – De la cause à l'action : encourager l'engagement des jeunes dans sa diversité

Objectif 1 : Accompagner les jeunes dans la construction de leur citoyenneté

- Favoriser la maîtrise par les professionnel-le-s et les jeunes de l'existence et du rôle des institutions (Conseil de Paris, Assemblée Nationale, conseil d'arrondissement...) et permettre aux jeunes de se les approprier à travers différentes techniques d'animation (jeux de rôles...)
- Renforcer la connaissance par les jeunes des instances de participation citoyenne parisiennes (CPJ, conseils de quartier), accroître leur investissement au sein de ces instances, voire susciter l'émergence d'un conseil de la jeunesse du 18^e
- Permettre des temps d'échanges réguliers entre les jeunes et les élu-e-s de l'arrondissement*⁵²

Objectif 2 : Encourager les jeunes à s'exprimer et à s'engager

- Faciliter l'émergence de projets initiés par les jeunes dans le 18^e, en communiquant sur les différents dispositifs jeunesse de la Ville de Paris (Quartiers libres, Talents 2024) ainsi qu'en accompagnant le développement de leurs projets (ateliers d'idéation, pitches, modes de financement...)
- Encourager et valoriser l'engagement des jeunes en communiquant sur les différents types de profils de jeunes engagé-e-s, les actions réalisées et les impacts multiples de leur investissement (site internet de la mairie d'arrondissement, témoignages par les pairs, ambassadeur-ric-e-s engagé-e-s...)*⁵³

⁵² Ibid.

⁵³ Ibid.

Objectif 3 : Simplifier l'accès aux différentes formes d'engagement

- Mettre en place des interfaces pour faciliter la rencontre entre les jeunes souhaitant s'engager et les structures en recherche de bénévoles, de volontaires (ligne téléphonique ou boîte mail dédiée à la mise en contact, actions en « aller vers », journée d'appel associative...) *⁵⁴
- Poursuivre les concertations initiées dans le cadre du CJA avec les jeunes afin de mieux connaître leurs souhaits d'engagement *⁵⁵
- Accompagner les jeunes sur le financement de la dernière étape du dispositif BAFA Citoyen

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Ibid.

Ce contrat d'objectifs est signé entre le Maire du 18^e arrondissement et la Maire de Paris, pour une durée de cinq ans. Les axes de travail définis feront l'objet d'une mise en œuvre progressive pendant la durée du contrat.

Signatures

La Maire de Paris

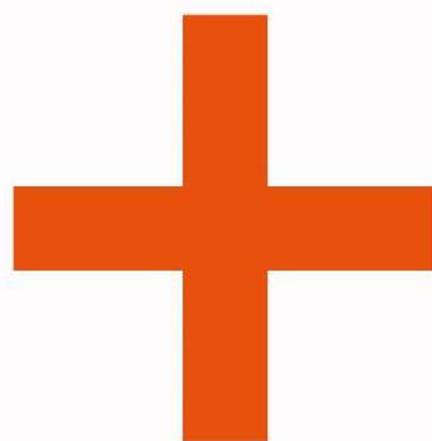
Le Maire du 18^e arrondissement

Mme. Anne Hidalgo

M. Eric Lejoindre

Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du **18^e**



Annexes

Annexe 1 - Données statistiques sur la jeunesse du 18e arrondissement

Mise à jour des données statistiques sur la jeunesse par arrondissement								
Chapitre	Indicateur	Source	75018		PARIS		NQPV/QVA	
1.Démographie	Population totale	Insee, RP 2018	193 665		2 175 601		358 264	
	Jeunes de 11 à 15 ans	Insee, RP 2018	7 948	4%	97 260	4%	18 608	5%
	Jeunes de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	25 871	13%	314 313	14%	50 558	14%
	Jeunes de 26 à 29 ans	Insee, RP 2018	18 880	10%	182 613	8%	27 710	8%
	Hommes de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	12 406	48%	143 334	46%	24 672	49%
	Femmes de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	13 465	52%	170 979	54%	25 886	51%
	Immigrés de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	4 145	16%	42 670	14%	7 584	15%
	Etrangers de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	3 251	13%	36 047	11%	5 830	12%
	Etudiants de 16 à 25 ans*	Insee, RP 2018	15 934	62%	217 789	69%	31 806	63%
	Actifs occupés de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	10 676	41%	115 567	37%	17 931	35%
	Jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude	Insee, RP 2018	3 128	12%	27 644	9%	7 395	15%
2.Condition de vie 2.1 Emploi, revenu, formation, scolarisation	Taux de chômage des jeunes de 16 à 25 ans	Insee, RP 2018	2 553	19%	25 421	18%	5 921	25%
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés et sans qualification	Insee, RP 2018	2 300	5%	16 908	3%	5 661	7%
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés et diplômés du supérieur	Insee, RP 2018	18 920	42%	192 289	39%	25 183	32%
2.Condition de vie 2.2 Logement	Jeunes de 16 à 25 ans vivant chez leurs parents	Insee, RP 2018	11 288	44%	142 680	45%	29 576	58%
	dont jeunes vivant dans une famille monoparentale	Insee, RP 2018	4 669	18%	51 710	16%	12 496	25%
	Jeunes de 16 à 25 ans vivant de manière "autonomes" (seul, en couple avec ou sans enfants, en colocation)	Insee, RP 2018	14 583	56%	171 633	55%	20 982	42%
	Age moyen à la décohabitation**	Insee, RP 2018	25,3		24,9		25,1	
2.Condition de vie 2.3 Précarité	Revenu médian disponible par UC - Référents de moins de 30 ans	Insee, Filosofi 2018	25 540 €		25 880 €			
	Jeunes de 18 à 24 ans bénéficiant de la CMU C	CNAM 2018	5 345	20%	26 197	19%	ND	
	Jeunes parents isolés (16-29 ans à la tête d'une famille monoparentale)	Insee, RP 2018	454	1%	3 081	1%	989	1%
	Jeunes de 0 à 19 vivant dans un foyer à bas revenus	CAF de Paris 2019	9 550	27%	75 991	18%	ND	

* Ici, sont considérés comme étudiant-e-s les jeunes de 16-25 ans inscrit-e-s dans un établissement d'enseignement.
** Calculé à partir de la tranche 16-29 ans.

Annexe 2 - Méthodologie des concertations menées avec les jeunes et professionnel-le-s

La réalisation du Contrat Jeunesse d'Arrondissement du 18^e arrondissement est issue du travail commun réalisé par la Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris et plus particulièrement par les Référent-e-s Jeunesse de Territoire, en collaboration avec la Mairie du 18^e arrondissement, les professionnel-le-s de la jeunesse ainsi que les jeunes rencontré-e-s.

La principale composante du Contrat Jeunesse du 18^e arrondissement est **le diagnostic de territoire** portant sur les problématiques qui concernent la jeunesse de l'arrondissement et sur l'offre qui lui est destinée.

Ce **diagnostic de territoire** repose sur l'analyse de documents, études et rapports variés :

- S'agissant du **portrait de la jeunesse de l'arrondissement** :
 - du portrait social d'arrondissement rédigé par la Direction des Solidarités de la Ville de Paris (2022) ;
 - des données existantes de l'INSEE (celles du recensement de population en 2018 en particulier) ;
 - des données quantitatives provenant du Contrat de Ville de Paris (2015-2020) ;
 - du rapport d'activités de la Mission Locale de Paris datant de 2020 ;
 - d'études de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), celle réalisée en 2013 et actualisée en 2015 et 2019 sur la jeunesse parisienne, le recueil thématique de l'APUR (2017) et la synthèse du diagnostic territorial de révision du Plan Local d'Urbanisme du 18^e arrondissement datant d'avril 2021.

- S'agissant de **l'état des lieux de l'offre de services et de loisirs à destination des jeunes** :
 - des données quantitatives issues de documents variés provenant des services de la Ville de Paris, notamment de la Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires et de la Sous-direction de la Jeunesse de la Ville de Paris ;
 - du Contrat Sportif du 18^{ème} arrondissement ;
 - du baromètre sur la jeunesse (2021) de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

En complément de ce diagnostic de territoire, la réalisation de ce document est le résultat d'un **processus de concertation** impliquant activement les acteurs et actrices de la jeunesse de terrain ainsi que les jeunes de l'arrondissement. Avec pour objectifs, pour les professionnel·le·s, qu'il·elle·s puissent partager les enjeux qu'il·elle·s identifient comme prioritaires concernant la jeunesse du 18^{ème} et pour les jeunes, qu'il·elle·s puissent s'exprimer sur leurs besoins, leurs attentes et idées de projets dans leur arrondissement.

Ce **processus de concertation** a pris la forme suivante :

- **Sollicitation de la parole des jeunes** habitant·e·s, étudiant·e·s, jeunes travailleur·euse·s et des jeunes lié·e·s au 18^e par un engagement associatif, dont la tranche d'âge se situe entre 16 et 25 ans
 - **Diffusion d'un questionnaire en ligne** sur le site de la Mairie du 18^e « fais bouger ton 18^e ». Ce questionnaire interrogeant les jeunes du 18^{ème} sur leurs attentes et souhaits pour leur arrondissement a été transmis à l'ensemble de notre réseau de partenaires, il a servi également d'outil dans le cadre de nos concertations.
 - **Animation de stands au sein de plusieurs résidences Crous du 18^e** afin de diffuser le questionnaire « fais bouger ton 18^{ème} » via un QR code et d'échanger avec une cinquantaine d'étudiant·e·s résidant au sein de ces structures.
 - **Organisation de deux événements en format « aller vers » au sein des lieux de vie des jeunes du 18^e arrondissement.** Concertations réalisées auprès d'une centaine de jeunes étudiant·e·s de la Résidence Crous Ornano (18-25 ans) et d'une trentaine de jeunes de la Résidence Jeunes Travailleur·euse·s – ALJT Les Poissonniers. Le format de ces événements était celui d'un parcours se composant d'espaces d'expression libre et de stands permettant également aux jeunes de s'informer sur l'offre qui leur est destinée au sein de l'arrondissement.
 - **Échanges avec une cinquantaine de jeunes étudiant·e·s** dans le cadre du forum de rentrée du campus Clignancourt de la Sorbonne sur invitation du bureau des responsabilités et initiatives étudiantes. Animation d'un stand afin de diffuser le questionnaire de concertation et d'échanger avec les jeunes.
 - **Echanges avec de jeunes adolescent·e·s (15-18ans)** dans le cadre du séminaire police/population organisé en octobre 2022 par l'association Espoir 18 au sein de l'Espace Paris Jeunes Nathalie Sarraute.

- **Organisation de deux soirées de concertation en format « aller vers » en collaboration avec des structures partenaires du 18^e.** L'une s'est déroulée auprès d'une cinquantaine de jeunes adolescent·e·s (15-18 ans) au Centre Paris Anim' Hébert sous la forme de tables-rondes et avec l'intervention d'une radio locale (Radio RapTz) pour réaliser la restitution des ateliers. La seconde a eu lieu au Centre Social La Maison Bleue, en partenariat avec l'association de prévention spécialisée ARC-EA. Intitulée « pizza démocratie », celle-ci consistait en un échange avec des jeunes suivi·e·s par la prévention spécialisée, sous la forme d'ateliers avec comme animateur·rice·s, à chaque table un éducateur et un RJT.
- **Intervention au sein de l'Espace Paris Jeune Nathalie Sarraute** avec une vingtaine d'adolescent·e·s (15-18 ans) dont certain·e·s en décrochage scolaire. Echanges avec les jeunes de plusieurs EPJ, grâce à l'appui des animateur·rice·s et du questionnaire de concertation.
- **Sollicitation des professionnel·le·s de la jeunesse du 18^e** avec le soutien de la Mairie d'arrondissement :
 - **Organisation de 2 séminaires à destination des professionnel·le·s de la jeunesse du 18^e au sein de la Mairie du 18^e arrondissement.** Un premier temps d'échange réunissant une soixantaine d'acteurs et actrices de terrain, a permis de mieux connaître leurs attentes, leurs constats par grandes thématiques animées par les RJTs et pour certaines co-animées avec les partenaires CAF (en prévision de la mise en œuvre du Projet social de territoire). Un second temps a été programmé pour partager les résultats de toutes ces concertations et confirmer les grands axes d'actions prioritaires arrêtés par la Mairie du 18^e et par la Mairie de Paris pour ce nouveau Contrat Jeunesse d'Arrondissement.

Annexe 3 – Synthèse des concertations menées auprès des jeunes du 18^{ème} arrondissement

Concertation Université Sorbonne / 100 jeunes Campus Clignancourt

Le jeudi 22 et vendredi 23 septembre 2022 / 09h-16h

Université Sorbonne Clignancourt, 2 rue Francis de Croisset, 75018 Paris



À l'origine de cette concertation

Forum de rentrée des étudiants

Jeudi 22 septembre, dédié aux services et partenaires / Vendredi 23 septembre : aux associations étudiantes

75 à 100 Jeunes étudiants / 60% de filles et 40% de garçons

L'ensemble des étudiants ont pu bénéficier pendant 2 jours des ressources relatives à leur vie quotidienne de jeunes et d'étudiants.

Partenaires associés dans la mobilisation et/ou dans l'animation

EDL Équipe de développement locale, (service politique de la ville DDCT) ; CPA Centre Paris Anim Binet (Actisce) ; DJS SDJ RJT ; le CROUS et Diverses associations étudiantes.

Communication et mobilisation

Invitation de l'EDL

Objectifs / Format choisi et animations

Ce forum avait pour ambition de faire découvrir aux étudiants du campus Clignancourt les ressources étudiantes et de faire connaître les dispositifs jeunesse que la ville de Paris propose ; Puis de recueillir les besoins et réflexions des jeunes sur leurs principales préoccupations notamment via le questionnaire.

Déroulement / difficultés

1 table SDJ RJT / Un petit déjeuner convivial
Passage de nombreux jeunes étudiants en hall d'entrée

Déroulement / Atout et suites à donner

Rencontre avec la MIE et perspective de participer à leur journée « Quartiers Libres à l'université » du 15 avril 2023

GAIN / Informations principales recueillies

Insertion professionnelle et orientation

Des jeunes recherchent des financements pour la 3^{ème} partie du BAFA et de l'aide pour le permis de conduire.

Accès aux droits

L'université peut être un lieu relais de l'information auprès des jeunes

Des difficultés dans les démarches d'accès au logement, de nombreux jeunes vivent chez leurs parents et souhaitent connaître les aides au logement pour les jeunes.

Sur la question du harcèlement de rue, des jeunes filles se posent des questions sur les ressources existantes.

Accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances

Des étudiants recherchent des cours de langues étrangères notamment en anglais à des tarifs accessibles, et sur des créneaux envisageables pour leurs emplois du temps.

Des jeunes se posent la question sur les moyens de financement de projets.

Engagement et pouvoir d'agir

Proposer des formations à la création d'association pour la vie étudiante du campus.

Concertation CROUS Ornano / 90 jeunes

Le jeudi 06 octobre 2022 / 17h-22h00

CROUS Ornano, 46 bd Ornano, 75018 Paris



À l'origine de cette concertation

Il s'agit d'un projet de concertation de la politique jeunesse de 7 sites CROUS séparés autour du métro Simplon, et ayant lieu sur le site du CROUS Ornano 46 bd Ornano 75018 Paris, où des acteurs jeunesse de l'arrondissement agissent ensemble pour un temps fort de concertation et de valorisation des ressources jeunesse en sport, culture, et art.

90 Jeunes étudiants / 65% de filles et 35% de garçons

Le public majoritairement concerné est les jeunes étudiants de 17 à 25 ans, vivants dans les CROUS autour du territoire du métro Simplon du 18^{ème} arrondissement.

Ils sont accompagnés par l'association de référent CROUS, partenaire au projet elle-même constituée de jeunes.

Partenaires associés dans la mobilisation et/ou dans l'animation

Les partenaires à la mise en œuvre de ce projet sont le Centres Paris Anim du 18^{ème} Binet, l'EPJ Mont-Cenis, le centre social Maison Bleue, le circonscription 18 de la DJS, la mission Jeunesse et Citoyenneté, les Pys du cœur, les étudiants référents et RJT / Quartier Jeune / mission Jeunesse et Citoyenneté pour des échanges sur l'engagement et les dispositifs jeunesse de la ville.

Communication et mobilisation

- 2 rendez-vous de préparation et appels téléphoniques.
- Le public est ciblé par une campagne de communication du CROUS en affichage et réseau sociaux.
- sur place une affiche avec le QR code permettait de compléter le questionnaire jeunesse lors de la soirée
- Le temps fort est placé au RDC du lieu de résidence des jeunes.

Objectifs / Format choisi et animations

L'objectif était de s'adresser aux jeunes en leur proposant un questionnaire par QR code, et de favoriser des échanges sur les thématiques en discussion libre :

- l'insertion professionnelle et l'orientation
- l'accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances grâce à un mur d'expression et une carte sensible du 18^e grand format pour recenser les lieux de fréquentations des jeunes et en même temps leurs faire découvrir des lieux à proximité de chez eux.
- l'accès aux droits
- l'engagement et pouvoir d'agir

Déroulement / difficultés

Les échanges libres se sont organisés autour d'un buffet convivial.

Déroulement / Atout et suites à donner

L'évènement a été très bien perçu par les jeunes étudiants pour qui les informations jeunesse sont parfois éloignées d'eux. Certains d'entre eux ont pu passer s'inscrire en activité gratuite des EPJ, CPA ou équipement

sportif du quartier. L'équipe de direction a entamé un partenariat avec la SDJ/DJS pour participer à d'autres actions ou projets.

GAIN / Informations principales recueillies

À travers chaque espace d'échanges des constats et piste d'actions ont émergé :

Insertion professionnelle et orientation

Accès à internet

Connaitre les offres d'emploi en international

Accès aux droits

Newsletter jeunesse Parisienne et d'arrondissement

Information jeunesse en anglais

Accès à des informations CAF APL

Accès à des informations en bourse

Informations sur le logement après CROUS

Accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances

Besoin d'information sur le conservatoire

Accès gratuit à des ballets

Rencontres et regroupements culturels

Connaitre les offres culturelles aussi hors Paris

Engagement et pouvoir d'agir

Conseil de la jeunesse d'arrondissement



Concertation ALJT Poissonniers / 30 jeunes

Le jeudi 20 octobre 2022 / 18h30-20h30

Logement Jeune travailleur, 148 rue des Poissonniers 75018 Paris



À l'origine de cette concertation

Continuité des formats de concertation en aller-vers auprès de public invisible
Vouloir atteindre les jeunes qui n'ont pas forcément connaissance de ces aides et dispositifs ou le temps à consacrer à ces recherches.

35 Jeunes

35 jeunes travailleurs et actifs âgés de 19 à 27 ans / 60% de filles et 40% de garçons

Partenaires associés dans la mobilisation et/ou dans l'animation

Les 3 CPA du 18^{ème} (Actise) Hébert, Binet, Rachid Taha, PIJ de l'EPJ Espace Paris Jeune Mont Cenis (Espoir18), la DJS/SDJ, DJS Circonscription sportive d'arrondissement, DSOL/CST, DSOL/Espace Parisien des Solidarités, ambassadeur du CPJ Conseil Parisien de la Jeunesse, les associations Psy du Cœur, ENS Torcy, association de prévention spécialisée du GRAJAR. Présence de l'élue jeunesse.

Communication et mobilisation

- 1 rendez-vous de préparation en amont et appels téléphoniques.
- 1 Flyer de la soirée
- L'affichage s'est fait dans le quartier au Centre Sportif de proximité, newsletter, et envoi ciblé aux acteurs jeunesse du quartier
- transmission de l'affiche entre les ALJT 18 par réseau dématérialisé interne (WhatsApp)

Objectifs / Format choisi et animations

Dans la continuité des temps de concertation en aller vers, l'objectif de ce temps était à la fois de proposer des informations aux jeunes, et de consulter les jeunes sur les dispositifs jeunesse qu'ils emploient déjà, et connaître leur besoin et attente sur l'action jeunesse à échelle de leur arrondissement.

Déroulement / difficultés

Répartis sur 2 niveaux (rdc, et 1^{er} étage)
Déambulation entre différents stands animés par des partenaires associatifs et institutionnels
Buffet proposé par l'ALJT
Circulation entre les étages assurés par les référentes de l'ALJT
Freins : une mobilisation difficile à mettre en œuvre auprès d'un public travailleur avec une disponibilité réduite
Conditions météorologiques orageuse le soir même.

Déroulement / Atout et suites à donner

- 2 ateliers identifiés :
- table d'accompagnement du questionnaire jeunesse en version dématérialisée par QR code
 - une table de présentation des dispositifs jeunesse permettant l'échange sur chacun d'entre eux, et la perception/appropriation chez les jeunes concertés

GAIN / Informations principales recueillies

A travers chaque espace d'échanges des constats et piste d'actions ont émergé :

Insertion professionnelle et orientation

Une demande de la part des jeunes d'être accompagnés et outillés sur la question de l'entrepreneuriat ou de pouvoir bénéficier des aides et soutiens à l'auto-entrepreneuriat.

Accès aux droits

De l'intérêt pour le remboursement des soins, notamment sur la santé mentale.

De nombreux jeunes disent ne pas solliciter d'aide concernant leur santé en raison de tabous.

Frein à l'ouverture des droits d'assurance maladie, notamment difficulté à s'engager dans l'obtention d'une carte de sécurité sociale.

Certains jeunes interrogés ne maîtrisent pas totalement la langue française et recherchent des cours du soir en FLE.

Accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances

Méconnaissance du dispositif Paris Jeunes Vacances et des équipements jeunesse.

Non-connaissance du lieu QJ Quartier Jeunes, et des dispositifs jeunesse en général (CPJ, Quartiers Libres, ...)

Manque de visibilité sur les dispositifs sportifs de proximité.

Volonté d'organiser une fête de quartier sur le territoire des portes (Poissonniers/Clignancourt) réalisée par les jeunes eux-mêmes, visant à mélanger les publics, et les pratiques artistiques.

De l'intérêt a été marqué pour les séjours de jeunes.

Engagement et pouvoir d'agir

Sentiment fort de promouvoir les identités et talents de l'arrondissement.

Le constat est fait d'un climat d'insécurité sur les portes dès le soir venu.



Concertation CPA Hébert / 50 jeunes

Le vendredi 2 décembre 2022 / 17h-20h30

Centre Paris Anim Hébert d'ACTISE, 9 Rue Tchaïkovski, 75018 Paris



À l'origine de cette concertation

Suite à la proposition de la SDJ aux CPA du 18^e, le CPA Hébert étant assez récent, sur un territoire en pleine évolution avec assez peu de partenaires de grande proximité (comparativement à d'autres quartiers du 18^e) s'est tout de suite mobilisé pour monter cet événement. L'accueil dédié à la jeunesse étant un accueil jeunes en cours de création, l'enjeu du CPA est toujours de faire découvrir l'Espace dédié à la jeunesse à un éventail large de jeunes du quartier.

50 Jeunes Collégiens –lycéens / 40% de filles et 60% de garçons

L'Espace dédié à la jeunesse du CPA Hébert est majoritairement fréquenté par des jeunes hommes/garçons qui sont assez souvent réticents aux propositions. Cet après-midi-là une quinzaine de ces jeunes (15 ans et plus) étaient présents. Les partenaires extérieurs ont ajouté de la mixité en genre : Avenir + et Oasis 18 sont arrivés avec une public jeunes mixtes, et AFP 18 un public de sportifs. Ils étaient curieux et moteurs.

Partenaires associés dans la mobilisation et/ou dans l'animation

Actisce /CPA Hébert, le CPA Rachid Taha, les associations Radio RaptZ, Avenir + , AFP 18, Oasis 18, l'équipe de prévention spécialisée du GRAJAR, et la DDJ/DJS

Communication et mobilisation

- 2 rendez-vous de préparation et appels téléphoniques.
- 1 Flyer de la soirée, réalisé par le Centre Paris Anim' Hébert
- L'Affichage s'est fait dans le quartier au Centre Sportif Tristan Tzara, la laverie, les lycées /collèges, et partenaires à proximité.
- sur place une affiche avec le QR code permettait de compléter le questionnaire jeunesse lors de la soirée, avec des tablettes mises à disposition pour en faciliter la saisine.

Objectifs / Format choisi et animations

Cette soirée avait pour ambition, outre de recueillir les besoins et réflexions des jeunes sur leurs principales préoccupations, de leurs faire découvrir le fonctionnement des institutions, les réalités de terrain. en échangeant avec les animateurs des tables thématiques, d'apprendre à écouter, s'exprimer et faire l'apprentissage de la citoyenneté à travers l'Enregistrement d'un podcast radio.

4 ateliers ont été menés en petits groupes avec les jeunes autour des grands axes du CJA, animés par les partenaires avec la SDJ en appui et sous des formes différentes :

- l'insertion professionnelle et l'orientation, via un quizz
- l'accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances grâce à un mur d'expression et une carte sensible du 18^e grand format pour recenser les lieux de fréquentations des jeunes et en même temps leurs faire découvrir des lieux à proximité de chez eux.

-l'accès aux droits par des questions préalablement préparées.

-l'engagement et pouvoir d'agir, en discussion libre

La synthèse des ateliers et restitution a été animée par l'association RAPTZ. Des jeunes sont allés une 1ère fois au sein des locaux de Radio Raptz pour découvrir la radio en amont de la soirée, afin de co-animer le plateau. Un buffet convivial.

Déroulement / difficultés

Les réflexions auraient pu être enrichies par un brassage plus important des jeunes dans la répartition par groupes thématiques. Certains jeunes étaient déjà « installés » dans l'espace insertion ce qui n'a pas facilité la mixité des groupes.

Déroulement / Atout et suites à donner

Certains jeunes se sont sentis à l'aise avec la prise de parole en public et en étaient étonnés.

Cet événement a permis de nouvelles rencontres et collaborations entre plusieurs partenaires, et également de faire découvrir l'EDJ du CPA Hébert à des jeunes qui n'habitent pas si loin.

Le podcast réalisé par les jeunes sur le CJA est disponible ici :

<https://www.raptz.com/action/une-emission-dediee-au-contrat-jeunesse-darrondissement-du-18e>

GAIN / Informations principales recueillies

A travers chaque espace d'échanges des constats et piste d'actions ont émergé :

Insertion professionnelle et orientation

Globalement sur l'orientation des jeunes, les jeunes participants semblent manquer de connaissance sur les lieux ressources (PIJ, Pole Emploi, QJ...); sur les différentes possibilités de s'orienter (en matière de formation professionnelle, en lien avec les métiers en tension, ou même au sein de la filière générale et les étapes de Parcours sup).

D'autres questionnements ont porté sur l'embauche, le CV ; faut-il mettre sa photo sur le CV ? Est-ce cautionner des pratiques discriminantes ou permettre de mieux s'identifier auprès d'un employeur ?

Accès aux droits

La discussion a porté sur la méconnaissance des droits et le besoin d'information. Certains jeunes qui se sont penchés sur ces questions ont exprimé qu'ils étaient victimes de harcèlement, mais ne maîtrisent pas les accompagnements et les recours possibles.

Accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances

Le groupe qui participait venait d'une association sportive, connaissait les ressources sportives, les clubs de prévention, centres sociaux, mais pas les ressources culturelles (cinéma...), ni les dispositifs. L'idée de faire connaître les offres culturelles aux adhérents des clubs sportifs a émergé, d'autant plus que les stades du 18ème constituent des lieux de rassemblement pour des jeunes issus de différentes villes ou arrondissements.

Engagement et pouvoir d'agir

L'engagement paraît loin pour certains jeunes, ils ne voient pas comment ils pourraient s'engager dans leur arrondissement. Pour certains s'engager c'est forcément « à l'étranger » et pour une cause ou alors l'engagement est réservé aux « stars ». Ils méconnaissent des possibilités de s'engager notamment localement. Une jeune fille faisait part qu'elle regrettait de voir des jeunes qui « traînent » régulièrement en bas de chez elle, des « décrocheurs », elle aimerait les aider à s'engager dans un projet, entre pairs.

Des projets à l'échelle de quartiers ont également été abordés comme l'animation de l'espace à échelle du quartier Moskova-Porte Montmartre (terre plein Rue Leibniz au niveau du Kiosque Citoyen) et proposer un projet dans le cadre du budget participatif, ou Quartiers Libres. Et d'autres ont manifesté leur souhait de passer le Bafa.

Globalement cet événement a révélé l'intérêt de jeunes pour la radio, l'expression en public, l'envie de s'impliquer notamment via le Conseil Parisien de la Jeunesse.

Ils ont exprimé un besoin d'informations sur leurs Droits, les dispositifs en format « aller vers » comme cette soirée.



Concertation **ARC EA / 45 jeunes « Pizza Démocratie »**

Le mercredi 7 décembre 2022 / 17h-20h30

Au Centre Social Maison Bleue,

24 avenue Porte Montmartre 75018 PARIS



À l'origine de cette concertation

L'équipe des éducateurs spécialisés d'Arc Ea souhaitait aborder des sujets de société avec les jeunes qu'ils accompagnent, les faire réfléchir et échanger. Ils ont donc proposé à la SDJ de co-animer une soirée, un nouveau concept en est né : Pizza Démocratie !

45 Jeunes (entre 16 et 27 ans)

Une grande majorité de garçons, 2 filles, certains en études, lycée, études supérieures, d'autres ne l'ont pas précisé, certains arrivaient de leur travail. Ils ne sont pas toujours faciles à mobiliser habituellement, pas même pour des pizzas.

Partenaires associés dans la mobilisation et/ou l'animation

1 RDV préparatoire Arc Ea et SDJ
La SDJ prépare les 4 animations d'atelier
Le Centre Social Maison Bleue met à disposition, salle, tables ...
Arc Ea prévoit les pizzas

Communication et mobilisation

Arc EA mobilise les jeunes
La SDJ a invité un ambassadeur du CPJ pour mieux faire connaître cette opportunité
La SDJ a invité également la CST pour participer à la table de l'accès aux droits afin de transmettre des ressources si nécessaire.

Objectifs /format choisi et animation

Le projet de cette soirée étant de faire réfléchir et réagir les jeunes sur un éventail large de sujets, les organisateurs ont choisi une animation inspirée des world cafés : 4 tables thématiques en lien avec les grands sujets des politiques Jeunesse de la Mairie de Paris et les jeunes devaient changer à minima 2 à 3 fois de tables, où l'hôte de table leur faisait à chaque fois la synthèse des échanges précédents.

Déroulement/difficultés

Aucune difficulté particulière, si ce n'est la présence de peu de filles qui limitait un peu leur participation. Elles étaient moins à l'aise pour parler.

Déroulement /Atout et suites à donner

La participation active de ces jeunes habituellement assez éloignés de ce type d'évènement a surpris les organisateurs.
Très bonne complémentarité entre l'équipe d'ARC EA et la SDJ dans l'animation.
L'équipe d'Arc EA aimerait des précisions en matière de dispositifs jeunesse, une rencontre est en cours de calage à cet effet. Et une proposition de réunion sur les situations complexes anonymées pourrait se prévoir prochainement afin d'échanger sur les ressources qui pourraient être mobilisées (CST, Arc EA, SDJ, ...) pour tenter de résoudre ou alléger les difficultés rencontrés dans certains parcours.

Gain/informations principales recueillies

Les jeunes ont largement contribué aux réflexions et idées sur les 4 tables thématiques avec des animations au moyen de questions provocantes pour amener les jeunes à de se positionner et argumenter, ou des questions thématiques sur des parts de pizza pour lier les 2 thèmes de la soirée : pizza démocratie !

Table Insertion /Orientation

Un des sujets majeurs sur ce thème est également la connaissance des opportunités, ressources, dispositifs, formations, ... Ils émettent l'idée que les éducateurs spécialisés, « acteurs privilégiés au contact des jeunes », soient prioritaires en informations sur tous les dispositifs. Que les jeunes eux-mêmes soient plus au courant des dispositifs insertion par les démarches d'« aller-vers », comme avec la Mission Locale (lien avec les conseillère DIP). Ils préconisent des visites d'entreprises pour mieux connaître l'environnement de travail et les compétences attendues ; Ils constatent les difficultés de recherche d'alternance, rendue plus difficile sans réseau professionnel. Le besoin de lieux d'apprentissage a été abordé et un jeune a proposé que les agences d'intérim fournissent aussi des offres d'alternance !

Certains lycéens déplorent le manque d'aide après le lycée dans les démarches et aimeraient être aidés pour connaître les Forums d'entreprises. Cet échange a amené à la présentation de quelques difficultés individuelles, notamment en matière d'orientation, ou de conseils comme pour la situation d'une jeune ayant un trou dans la scolarité, auparavant en mobilité à l'étranger, avec un retour sur le territoire français tardif et des droits bloqués (ASSR 1-2).

Le sujet des discriminations a également été débattu car ils se sentent victimes de discrimination en venant du 18ème, selon eux : « ça ne passe pas auprès de l'employeur ».

Accès aux Droits

Comment connaît-on les démarches à effectuer à l'approche de la majorité quand on n'est pas scolarisés !

Le recensement incontournable pour passer des diplômes, passer le permis, la journée d'appel... autant de démarches qui ne sont pas nécessairement connues quand on n'a pas d'ainés dans son réseau, des parents avertis, des éducateurs spécialisés. Faudrait-il porter une campagne de communication ?

Les jeunes qui vivent chez leurs parents ne se sentent pas en difficultés. Mais ils ne savent pas quelles sont les lieux d'accès aux droits, services sociaux (SSP, CAF, ...) qui peuvent les aider même en étant jeunes ; Ils ne connaissent pas non plus quelles sont les démarches pour décohabiter. Certains sont curieux des informations concernant l'accès au logement.

Accès aux loisirs, vacances

Concernant **les vacances**, les jeunes disent ne pas avoir de connaissance des ressources sur les vacances (les aides pour partir comme Paris Jeunes Vacances ou même des organismes pour partir un peu). Ils ont envie de découvrir mais ont peur de l'inconnu.

Pour ce qui est **des loisirs**, les jeunes font assez rapidement le lien avec des fêtes de quartier. Ils souhaitent la création d'un gros événement, par les jeunes et pour les jeunes, qui réunissent plusieurs quartiers, mais ils aimeraient le faire à la Porte de Clignancourt (ou square Marcel Sembat, ou square Binet) les autres quartiers ont leur fête, pourquoi pas des artistes connus et une grande scène à Clicli ! Ils voudraient cibler tous les âges, et mêler des jeunes de d'autres arrondissements, plus d'événements dans l'espace public, des tournois de Sport. Ils demandent également s'ils peuvent être accompagnés pour ce montage. Ils se posent des questions assez concrètes sur la recherche de financements.

Les **offres culturelles** restent assez inaccessibles dans leur esprit. Ils disent avoir peu de connaissances des activités et modalités d'accès. Mais ils ne sont pas contre de découvrir en une journée des lieux comme le Louvre en groupe pour l'ouverture culturelle et dans la même journée QJ juste en face pour connaître les ressources jeunes. Ils envisagent même la mobilité par le bus 95. Ils seraient partants pour des sorties culturelles dans Paris « pour voir des monuments » car les propositions de ce type sont souvent réservées aux petits. Ils questionnent également la faible offre de cinéma sur le 18è, un cinéma de proximité ! Une offre est en cours de création avec la Sierra Prod, près de ce quartier mais les jeunes le découvrent.

En terme de culture ils ont des questions sur la propriété intellectuelle.

Beaucoup de rappeurs recherchent des studios gérés par des professionnels qui puissent s'adapter aux artistes. Comment être accompagnés en tant que jeunes artistes qui souhaitent se professionnaliser : recherche de ressources.

Au niveau du sport, les terrains sont trop petits et certains demandent des rings de boxe en accès libre, des salles de danse ouvertes à tous. Ils aimeraient aussi l'organisation d'un Coupe d'Afrique des nations (une CAN) dans le quartier, un terrain dédié qu'au basket, au badminton, des tournois de sport, et des salles de diffusion de match. À l'horizon 2024, ils demandent des places pour les événements sportifs en amont et pendant les JOP. Ils ont entendu parler de bénévolat pendant les JOP mais ils préféreraient un travail rémunéré.

Pouvoir d'agir et engagement

Ce groupe thématique a émis divers constats et produit des pistes d'actions assez pragmatiques :

- Une meilleure répartition des ressources associatives sur le territoire serait bienvenue (il manque des ressources du côté de Moskova / proche 17è) ;

-En terme de genre le 18^e, en particulier dans l'espace public, n'est pas mixte (filles-garçons). Les jeunes proposent de provoquer de la mixité et éviter le déplacement de groupes de filles sur d'autres quartiers, en créant une identité fille dans les lieux publics, de recruter des animatrices filles ; d'agir sur la formation des animateurs garçons sur les préoccupations féminines ...)

- concernant l'Eco citoyenneté, une meilleure propreté de quartier est plébiscitée, et pourrait passer par une compétition propreté inter quartiers avec une pesée des déchets ramassés ; le développement d'art avec les déchets ; la mise en place de chantier solidaire / voyage à l'étranger pour découvrir et parler des pratiques écoresponsables ; le portage des revendications.

-au sujet des différences sociales, les idées n'ont pas manqué non plus et sont parties de cette question « Comment prendre en compte les revendications des quartiers populaires ? » : différents mode d'expression peuvent être développés comme le dessin/l'art ; les podcasts ; les réseaux sociaux ; en agissant pour son quartier, son arrondissement et sa ville ; l'échange avec des gens de d'autres villes, d'autres lieux / voir ce qui se passe ailleurs, quelles formes d'engagements.

-la baisse des votes a été débattue et pourrait être infléchiée par la création de podcasts pour rencontrer des élus et motiver les jeunes à voter en diffusant, partageant ces podcasts ; Et si l'on intéressait les jeunes aux sujets les jeunes voteraient probablement plus ...une évolution de l'âge de vote pour sa mairie (16 ans), pourrait encourager la citoyenneté des jeunes.

*Cette soirée motive et les jeunes aimeraient que la Mairie vienne régulièrement « nous » parler, avec différents professionnels, les institutions ... « nous présente les dispositifs », les équipements.
Un sentiment ambivalent s'est exprimé vis à vis du 18^{ème}, les jeunes oscillent entre fierté du quartier, des talents qui en sont issus, mais « il faut partir/ voir du pays » !*



Concertation **EPJ Nathalie Sarraute / 20 jeunes**

Le **mercredi X décembre 2022 / 15h-18h**

EPJ Nathalie Sarraute, 8 Esplanade Nathalie Sarraute



À l'origine de cette concertation

Une demande de la SDJ pour rencontrer un autre profil de jeunes, d'un autre quartier du 18^e

20 jeunes

20 (plutôt des collégiens / ados ou lycéens / certains en décrochage scolaire)

Partenaires associés dans la mobilisation et/ou dans l'animation

L'EPJ Nathalie Sarraute

L'EPJ La Salle

L'EPJ La Villa

Communication et mobilisation

Espoir 18 a sollicité les autres EPJ afin d'orienter les jeunes de ces structures dans l'après-midi à l'EPJ Nathalie Sarraute.

Format choisi et animations

Les échanges se sont déroulés au départ avec le support des tablettes pour le questionnaire en QR code « fait bouger ton 10^{ème} ». Très vite, le format de discussion libre s'est avéré plus adapté.

Les animateurs de l'EPJ ont facilité les saisies de réponses sur le questionnaire.

Déroulement / difficultés

La rencontre s'est montée tardivement et n'a pas permis de mettre en œuvre une animation particulière, mais ce temps informel a été quand même riche en échanges

GAIN / Informations principales recueillies

Insertion/accès aux droits

Les jeunes qui se sont exprimés ont proposé en termes d'orientation/insertion que des lycéens viennent leur expliquer comment se passe le lycée/ inspiration par les pairs plutôt que des professionnels ou des adultes

Accès aux loisirs, à la culture au sport et aux vacances

-une forte demande de **cinéma**, et même un festival comme « mon premier festival » qui serait vraiment identifié dans tout Paris. Ils apprécient les projections l'été en plein air grâce à l'association 1001 images mais ce n'est pas suffisant à leurs yeux.

-une forte demande de **sorties culturelles** et d'activités culturelles (Ils manifestent un vif intérêt pour les musées/théâtre et la musique, beaucoup font du rap).

Ils présentent moins d'intérêt concernant le soutien scolaire, car beaucoup d'associations le proposent déjà.

- idée d'un jeune : il souhaiterait tout simplement **une scène dans l'espace** le « salut » à proximité de l'EPJ La Villa (parc derrière), une scène pour s'exprimer, où les jeunes qui le souhaiteraient pourraient venir chanter, faire de la musique

-les **Jeux Olympiques** n'intéressent pas trop les jeunes interrogés, en particulier les offres de bénévolat, ils voudraient connaître les opportunités de jobs lors de l'événement ; Pour le moment le seul avantage à leurs yeux des JO : « ça fera partir les zombies = les drogués » du quartier. Ils sont sceptiques à propos de la construction de l'ADIDAS ARENA, ils ne pensent pas qu'ils pourront ensuite en bénéficier !

- les jeunes interrogés sur **les vacances** partent tous grâce à des structures associatives ou des clubs de prévention : la Compagnie des Rêves-Ayez ou le Grajar par exemple. Mais ils souhaitent plus de séjours.

Concernant l'engagement, certains interviennent auprès de personnes SDF et s'impliquent dans des maraudes avec des associations.

Enfin **certaines réalités de jeunes du 18^e** ont été soulevées :

- les problématique des parcs dans le 18^e côté Charles Hermite : les jeunes interrogés ne peuvent pas y accéder car il y a des rats (en raison de travaux) ou des « zombies » des personnes droguées ce qui les empêche de profiter de ces espaces. « Les grands » du quartier Charles Hermite viennent les aider pour demander aux personnes droguées de partir et laisser « les petits » profiter du parc.
- les échanges ont permis de constater une méconnaissance des dispositifs jeunesse de la Ville de Paris

Pour prolonger les concertations en écoute, **la radio associative RapTz** a conçu ce podcast lors de la soirée de concertation au centre Paris anim' Hébert

Avec la participation des jeunes et des référent·e·s Jeunesse de Territoire

"CONTRAT JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT"
QU'EST-CE QUE C'EST ?

Podcast réalisé avec les jeunes du quartier Porte de la Chapelle - Marx Dormoy
Au centre Paris Anim' Hébert

SCANNE POUR ÉCOUTER !

PARIS 18^e JEUNESSE
FAIS BOUGER TON ARRONDISSEMENT !
Participe à la politique jeunesse du 18^e.

Logos: Paris Anim', Oasis 18, Centre Social, etc.

Annexe 4 – Synthèse des concertations menées auprès des professionnel-le-s du 18^{ème} arrondissement

Séminaire Partenaires Le lundi 20 juin 2022 / Mairie du 18^e



Atelier **Autonomie des jeunes : Santé et Accès aux droits**

Comment lutter contre les conduites à risques, prévenir et être à l'écoute ?

Rixes, Protoxyde d'azote, accès aux soins, santé mentale, relation filles garçons, sexualités ...

Participants	
Arc-EA ; l'APSAJ ; la Maison des Ados ; Préfecture ; DSP Direction Santé Publique et l'Atelier Santé ville (18 ^{ème}) ; DJS jeunesse	
Méthodologie Animation	
Définition des thèmes abordés et remue-méninges à partir de post-its	
Sujet 1 / Accès aux soins	Sujet 2 / Santé mentale
Constats	Constats
<p>Problématiques constatées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Au sein des établissements scolaires, l'effectif des médecins scolaires est en baisse. -Une méconnaissance des droits en santé chez les jeunes. -Coût du psychologue, des soins dentaires et de l'ophtalmologie élevé : ce qui conduit à un renoncement à certains soins. -Le taux de vaccination est faible dans le 18^{ème}. -Orthophonie : manque de professionnels constaté dans le 18^{ème}. 	<p>Problématiques constatées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Rupture de soins en centre médico-psychologique. -Harcèlement sur les réseaux sociaux, violence psychologique. -Violences sexuelles et ses conséquences sur la santé mentale.
Pistes d'actions	Pistes d'actions
<ul style="list-style-type: none"> -Aller dans la rue, « aller vers » dans des lieux publics ça fonctionne bien par exemple au sein d'une gare. -Renforcer les campagnes de prévention : contraception et vaccination. -La prévention par les pairs : de jeunes à jeunes. -Ateliers de sensibilisation en accompagnant le jeune par exemple pour prendre un rendez-vous avec un médecin traitant, mener ces ateliers aux collèges et aux lycées 	<ul style="list-style-type: none"> -Des espaces dédiés spécialement aux jeunes femmes, des temps d'échange en non-mixité, des groupes de parole notamment pour les jeunes femmes qui ont vécu des violences. -Ateliers socio-esthétiques pour de jeunes femmes isolées (restauration de l'image de soi, action de prendre soin de soi).

Sujet 3/ Conduites à risques	
Problématiques constatées :	Pistes d'actions :
<p>-Consentement dans les relations filles/garçons, « Sexualité débridée » en groupe.</p> <p>-Troubles alimentaires : anorexiques en hausse chez les jeunes femmes et un nombre de plus en plus élevé de jeunes en situation d'obésité.</p> <p>-Difficultés : Absentéisme scolaire, déscolarisation.</p> <p>-Violences intrafamiliales et violences sexuelles.</p> <p>-Conduites à risques : Accès à toutes les drogues et consommation des jeunes. Dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, une consommation du protoxyde d'azote dès 13 ans et dans le quartier de la Goutte d'Or précisément.</p> <p>-Prostitution en hausse depuis le Covid, dès 14 ou 15 ans.</p> <p>-Conduite de scooter à risque, sans casque et parfois sans permis.</p> <p>-Consommation de puff : cigarette électronique jetable mais avec de la nicotine : à la mode actuellement chez les jeunes.</p> <p>-Phénomènes de rixes, de plus en plus nombreux, le point de départ est souvent sur les réseaux sociaux.</p> <p>-Lassitude concernant la pilule, de nombreuses jeunes femmes ne la prennent plus. On constate une méconnaissance des moyens de contraception alternatifs chez ces jeunes femmes.</p> <p>-Délinquance tôt avec des cambriolages de plus en plus fréquents dans le 18^{ème}</p>	<p>-Ateliers cuisine en famille, ateliers « Top Chef » pour apprendre à cuisiner, séjours éducatifs dans lesquels on apprend à cuisiner ; en journées ou soirées.</p> <p>-Projections-débats autour de la contraception, cela fonctionne mieux que de simples flyers.</p> <p>-Chantiers éducatifs : inclure les jeunes à des projets.</p> <p>-Projet de prévention des rixes : concours sportif et artistique : compétition réelle au sein de différents quartiers avec plusieurs épreuves, cela pourrait favoriser les échanges et déplacer les enjeux de quartiers sur une compétition réelle.</p> <p>-Ateliers de simulation de tonneaux en voitures pour prendre conscience du danger des comportements à risque au volant.</p> <p>-Championnats de caisses à savon.</p>

Atelier

Citoyenneté Engagement et pouvoir d'agir

La Participation citoyenne des jeunes : Comment valoriser l'engagement, l'aider à se développer ?

La connaissance des institutions et des rouages, la valorisation de l'engagement comme un atout et pour essayer... (Actions de solidarité, causes environnementales...)

Faciliter la confiance en soi, le libre arbitre, les compétences psychosociales

Valoriser les compétences acquises via le bénévolat

<p>Participants</p> <p>ARC-EA, relais 18 Rue ; Salle Saint Bruno ; Espoir18 ; DSJ Sport Circonscription 18 ; Préfecture ; l'APSAJ ; Home Sweet Home, la Maison des Ados ; EPJ Nathalie Sarraute ; DJS Jeunesse.</p>
<p>Méthodologie Animation</p> <p>Méthode participative, le chemin du changement en version adaptée</p> <p>« En 2026, tous les jeunes sauront participer à la vie citoyenne et maîtriseront leur pouvoir d'agir »</p>
<p>Constats et pistes d'actions</p> <p>Idées d'une participation citoyenne plus active et d'un pouvoir d'agir plus répandu :</p> <p>Il existe des différences scolaires selon les territoires, et l'école a du mal à s'adapter aux besoins des élèves</p> <p>-Lutter contre la stigmatisation des jeunes en quartiers politique de la Ville, lutte contre le racisme et la discrimination</p> <p>-Augmenter la place du jeune dans la vie de décision, BPE, Junior asso, développement des institutions en « aller vers », se sentir légitime à participer en concertation.</p> <p>-Former, sensibiliser aux compétences psychosociales</p> <p>-Augmenter la confiance en soi, valorisation, Image de soi et confiance en soi plus difficile en quartier Politique de la ville.</p> <p>-fixer des objectifs simples, réalisables pour le jeune, formuler des objectifs pédagogiques</p> <p>-Augmenter les décisions du jeune dans le territoire micro local, conseil de vie de quartier porté par les acteurs jeunesse</p> <p>-Apprendre aux jeunes le temps de la citoyenneté (long), trouver le moyen de rendre plus rapide les retours de décision (Paris jeune vacances).</p>

- Augmenter les passerelles entre les 18^{ème} est et 18^{ème} ouest, sur la culture/logement/sorties
 - Actions transversales entres territoires et publics pour que les publics se croisent
 - Augmenter la mobilité, aller au-delà de ce que l'on connaît, de nos frontières, accepter l'aventure
 - Faire monter en compétence les jeunes en matière de citoyenneté
 - Faire connaître les réalisations citoyennes
 - Partager les expériences collectives et les succès
- Citoyenneté normée ou citoyenneté éveillée ?**
- Rendre la citoyenneté expérimentable
 - Une institution plus rapide/réactive pour les actions proposées par les jeunes, ou expliquer aux jeunes les contraintes d'une temporalité lourde
 - Faciliter l'accès au vote par le développement du vote numérique, et l'autorisation d'un vote par pièce d'identité sans le principe des listes d'électeurs
 - Territorialiser le conseil parisien pour la jeunesse comme les mairies
 - Modifier les rapports jeunes/police par des rencontres citoyennes, mettre en avant le rôle protecteur de la police, favoriser l'écoute
 - Provoquer les sorties hors quartier et hors qpv, développer les interactions des quartiers différents
 - Sensibiliser les acteurs éducatifs aux dispositifs d'aide (quartier libre, bafa citoyen...) pour diffusion au terrain
 - Développer les parcours d'activités, se compléter entre les acteurs
 - Former les professionnels pour mieux écouter et répondre aux jeunes (aller vers, éducation populaire...)

Atelier

Accès à la culture, aux loisirs, aux Sports et Vacances : Comment transmettre les informations /Communiquer !?



*Comment favoriser l'accès aux offres, à la mobilité des jeunes pour ouvrir les possibles,
Faciliter l'émergence de projets culturels et sportifs portés par des jeunes,
Rendre l'offre plus lisible et assurer une meilleure couverture de l'offre y compris hors QPV*

Participants

CAF, DSOL, CPA Binet, Sierra Prod, Cie Résonnance, EPJ Nathalie Sarraute, l'APSAJ..

Méthodologie Animation

Méthode participative, le chemin du changement

Constats et pistes d'actions

Une offre riche sur le 18^e mais soucis de communication ; Qui recense, qui communique auprès du public, des partenaires pour que chacun ait une lisibilité précise (aussi entre partenaires) ?

Ex d'un outil existant fait par l'EDL pour les périodes estivales/ Par quartier un programme des activités proposé par tous est communiqué à tous.

Les partenaires n'ont souvent pas le temps, cela prend beaucoup de temps et les outils numériques pour produire une com sont complexes.

Communication via les réseaux sociaux apparaît pertinente pour les jeunes mais des parents peuvent aussi être vigilants à la restriction pour leurs enfants de consultation de divers réseaux.

Paradoxe entre le discours des partenaires en prévention vers les jeunes sur les utilisations des réseaux et la communication des partenaires qui serait faite sur les réseaux ;

Le mode Affiche ne fonctionne pas pour les jeunes sauf si très attractive (très colorée, graphisme particulier...)

Décalage entre la mobilisation des jeunes pour une activité et la temporalité de réalisation de l'activité par les partenaires

Les jeunes sont dans l'immédiateté, peuvent avoir envie d'une action, mais qui passera très vite si le temps de réalisation est trop long. Les partenaires qui souhaitent soutenir le projet, l'envie de jeunes, devront éventuellement solliciter des financements et la temporalité des APP ne correspond pas avec les envies des jeunes.

→ Besoin pour les pro de simplifier les procédures administratives, pour plus de rapidité et réactivité à monter de actions

Comment arriver jusqu'aux jeunes ?

Les jeunes ne vont pas chercher l'info ; → Les aider à aller la chercher

Se faire connaître au sein des établissements scolaires pour inciter les jeunes à venir sur des activités.

Donner envie, les rendre curieux

Question de la confiance très importante pour les jeunes, viendront si se sentent en confiance

Divers profils de jeunes : - celui qui fréquente facilement les structures

Celui qui ne vient pas du tout, pas dans son habitude d'avoir des activités encadrées

Ne vient pas car aisé et accède à d'autres types d'activités

Plus difficile d'impliquer les jeunes quand ils ont à partir de 15 ans,

Une stratégie de mobilisation des jeunes via les écoles et collèges mais difficultés d'entrer dans les collèges

Atelier **Scolarité et Orientation**

Comment optimiser sa scolarité, s'autoriser à rêver et ne pas décrocher ?

Post période covid : de nouvelles pratiques ont émergé (la continuité pédagogique...), des phénomènes amplifiés (phobie scolaire...)

L'impact des réformes, les choix ... (l'accompagnement Parcours sup ...)

Rendre l'offre d'accompagnement à la scolarité plus lisible

Quels leviers dans chaque quartier ? notamment avec certains dispositifs (la cité éducative...)

Développer le travail entre pairs, les espaces pour les étudiants, le mentorat, le tutorat ...

Participants

Cité Éducative ; EDL ; CAF ; le CPA Rachid Taha ; OASIS 18 ; EPJ ; GRAJAR ; Adjointe M18 ; Espoir 18 EPJ NS ; Préfecture.

Méthodologie Animation

Définition des thèmes abordés et remue-méninges à partir des post-its

Constats

- Manque d'offres d'accompagnement à la scolarité pour le secondaire
- Exclusion courte (- de 5 jours) : pas de lieu pour accueillir les jeunes ce qui accentue le décrochage scolaire
- Manque de réseau professionnel : pas ou peu de proposition de stage pour les 3èmes ainsi que pour les lycées professionnels
- Manque de visibilité pour les offres existantes par quartier
- Pas de lien entre les collèges QPV et les lycées sur les autres arrondissements (chute des notes)
- Transition entre le collège et le lycée difficile
- L'entrée en 6^{ème} s'avère très compliquée pour beaucoup de jeunes
- Plus de violences et d'harcèlement au sein des écoles qui se règlent dans la rue
- Inadéquation entre les offres et les demandes
- Les parents ont des difficultés pour affirmer leur place dans la scolarité de leurs enfants

Pistes d'actions

Changements à mettre en œuvre pour répondre à ces constats de manière « micro locale » :

- Créer une cartographie par quartier des offres existantes.
- Créer des outils pour les chefs d'établissements et personnels socio-éducatifs avec les contacts des différents interlocuteurs concernant diverses thématiques (rixes, harcèlement...)
- Organiser des déambulations quartier par quartier pour présenter les associations
- Organiser des temps de rencontre entre les professionnels de l'éducation nationale du primaire et du secondaire
- Améliorer la communication et la visibilité des offres jeunesse
- Créer des temps de dialogue entre le corps enseignant et les associations d'accompagnement à la scolarité
- Créer une application pour les jeunes sur toutes les entreprises du 18^{ème} qui recrutent des stagiaires

« Plus 1 seul jeune de 3^{ème} sans stage » : recenser toutes les entreprises et commerces de l'arrondissement et les mettre en lien avec les collèges, reprendre le forum de stage de 3^{ème}

- Réseau info Familles (à partir de septembre)
- Expérimentation (à partir de septembre avec EDL sur les faubourgs) concernant les exclusions de -5 jours (Aimé Césaire, Clémenceau, Marx Dormoy)
- Organiser une réunion de rentrée pour les parents et les nouveaux collégiens (coéducation entre le collège et les parents).

Atelier **Formation et insertion Professionnelle**

Participants

Salle Saint Bruno; Arc-EA ; GRAJAR ; ESPOIR 18 ; HOME SWEET MÔMES ; LA SIERRA PROD ; RELAIS 18 et la DJS Jeunesse

Méthodologie Animation

Définition des thèmes abordés et revue-mémoires à partir des post-its

Constats

- Accès à l'information et aux ressources : les acteurs jeunesse manquent souvent d'information quant à l'offre de services existante sur le territoire pour bien orienter les jeunes qui les sollicitent pour être accompagnés dans leurs démarches (insertion professionnelle emploi, projet et formation mais aussi job d'été ou job étudiant)
- Stages et alternance, réseaux professionnels : manque de ressources sur le territoire, pas de visibilité sur les entreprises d'accueil potentiel
- Fracture numérique : peu de maîtrise de l'outil numérique mais également de l'accès à l'outil (manque de visibilité des lieux ressources ? manque de lieux ?)

Pistes d'actions

- Accès à l'information et aux ressources :**
- Initier les acteurs à l'approche des questions d'insertion professionnelle en concevant par exemple une journée d'information animée par les professionnels de l'insertion des jeunes (2-3 fois par an) qui serait proposée aux acteurs jeunesse
- Créer un portail internet d'information, permettant à tous les acteurs d'aller puiser les ressources dont ils ont besoin (rattaché au site de la ville ?). Des expérimentations ont déjà été menées avec cette même finalité : la frise de l'insertion, un guide ressources élaboré par les équipes EDL de la porte Montmartre.
- Reconduire la coordination insertion jeunesse 18^{ème} en retravaillant les contenus et objectifs
- Stage, alternance réseau professionnel :
- Établir un diagnostic territorial du tissu économique local près à s'engager pour l'insertion des jeunes (emploi, alternance, stage, réseau) => répertoire d'entreprise
- Avoir un référent mairie de Paris pour faciliter l'accès des jeunes aux offres d'apprentissage ville de Paris
- Fracture numérique : Financer des formations à l'utilisation de l'outil numérique pour les démarches d'insertion professionnelle
- Rendre visible les lieux d'accès à l'outil numérique

Séminaire Partenaires Le mercredi 29 mars 2023 / Mairie du 18^e



Restitution des concertations aux partenaires

Propositions d'ajouts au CJA

Des modifications ont pu être prises en compte dans les libellés d'actions :

Axe 2 :

-concernant l'importance **d'associer les parents dans les formations Parcours sup et les choix d'orientation**
-au sujet du bénévolat, d'inviter les associations à fournir **des attestations** pour concourir à la valorisation du bénévolat des jeunes dans leurs CV.

Axe 3

-sur l'outillage des professionnels dans les situations d'urgence, par une meilleure connaissance et un **rapprochement avec les services spécialisés (EPS...)**
-concernant les démarches « d'aller-vers », **d'investir également les temps forts comme les fêtes** ou événements culturels pour communiquer, diffuser des informations/dispositifs ...

Axe 4

-Sur l'aspect culturel, insister **sur les dispositifs et notamment la connaissance et l'utilisation du Pass culture État**

-au sujet des événements nouveaux qui pourraient être créés dans certains quartiers, **une idée d'événement itinérant** a été émise (pour lutter contre les logiques de quartier, et les rixes)

Axe 5

-concernant l'engagement des jeunes, l'ajout de la notion de « **volontariat** » pour élargir l'éventail des formes d'engagement

Réflexions, idées, ressources à prendre en compte dans la phase de mise en œuvre

- Réaffirmation de la place des parents dans les démarches d'orientation
- Démultiplier les RIF (Relat Infos Famille) hors les murs
- Développer des actions et/ou événements partenariaux dans les zones blanches comme le square Carpeaux
- Démultiplier nos canaux de communication pour que l'information soit plus accessible
- Développer les prises en charges, accueils relatifs à la santé mentale
- Faire connaître les besoins en bénévoles (mentorat) ou accompagnement à la scolarité pour les jeunes qui souhaitent s'engager

... Et des partenariats, des ressources précises et des pistes d'actions (dans le prolongement de celles présentées) ont été réaffirmées : les ateliers Parcours sup qui sont déjà programmés dans un CPA ; la cité Lab comme ressource pour les jeunes des QPV ; des projets artistiques avec le théâtre de Chailiot ; la ressource du GO PRI ; plusieurs sujets sont communs avec la Cité Educative et donc à travailler ensemble, ainsi qu'avec les lycées ; les ressources de l'état (SDJES) en matière de création d'installations sportives, et en matière de citoyenneté avec le SNU (Service National Universel).

Annexe 5 – Synthèse des questionnaires de consultation des jeunes Parisien-ne-s du 18^{ème} arrondissement âgé-e-s de 16 à 25 ans

Synthèse des questionnaires à destination des 15-25 ans

En complément des concertations physiques menées auprès des jeunes dans leur arrondissement, une consultation sous forme de questionnaire a été mise en ligne aux mois de juillet à décembre 2022. Le questionnaire a été diffusé en format papier avec un QR code au sein des équipements jeunesse. 143 jeunes y ont participé. Contribuant à l'élaboration des axes prioritaires et pistes d'actions du contrat jeunesse de l'arrondissement..

Méthodologie du questionnaire:

Ce questionnaire a pour objectif de sonder les besoins et attentes des jeunes sur la tranche d'âge 15-30 ans de l'arrondissement afin de réunir tant sur le plan quantitatif que qualitatif de l'information et de la matière pour nourrir la réflexion du CJA.

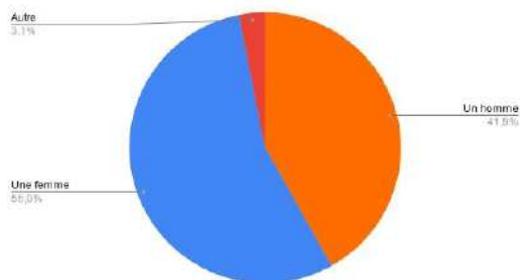
Une première version du questionnaire a été utilisée en août 2022 puis retravaillée avec des jeunes de cette tranche d'âge et du 18e pour le rendre plus accessible et compréhensible aux usagers.

Ce questionnaire a par la suite été diffusé à l'échelle de l'arrondissement par plusieurs canaux, (newsletter, mailing, visites d'équipements...)

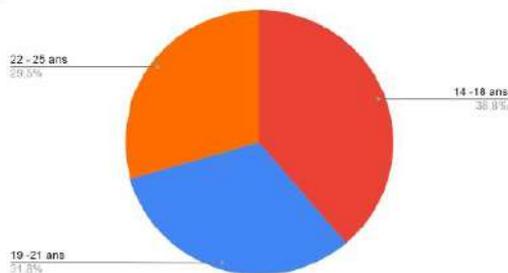
Auprès des centres Paris' Anim et Espaces Paris Jeunes ainsi qu'aux acteurs associatifs de la jeunesse travaillant avec le public sur cette tranche d'âge sur le territoire (associations de la prévention spécialisée, FJT, résidences CROUS, centres sociaux...)

Profil des jeunes interrogés

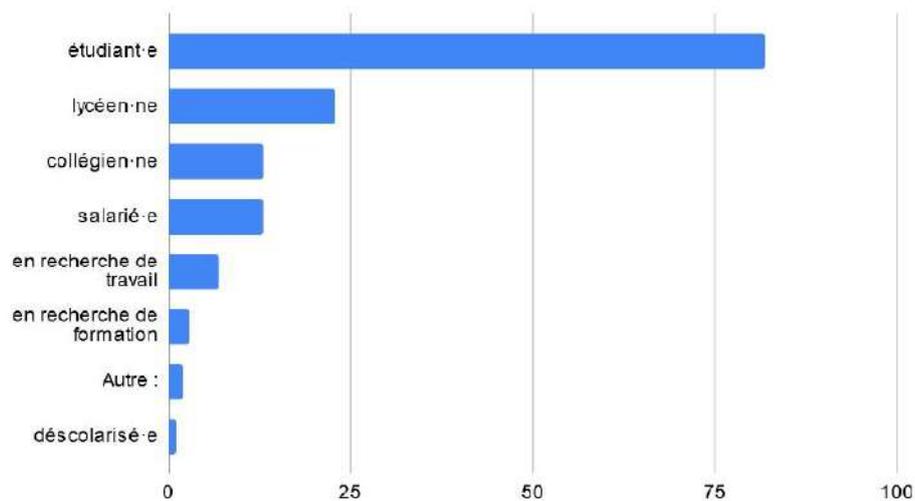
Genre



Âge



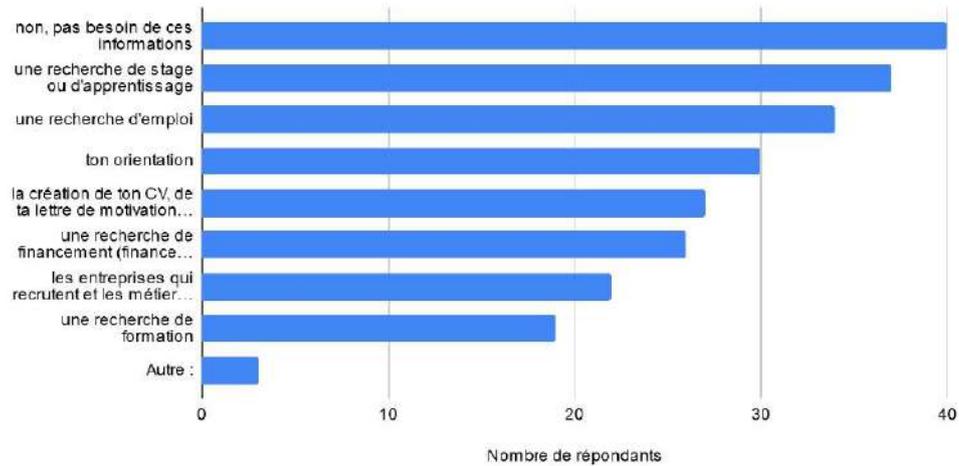
Situation



Insertion sociale et professionnelle

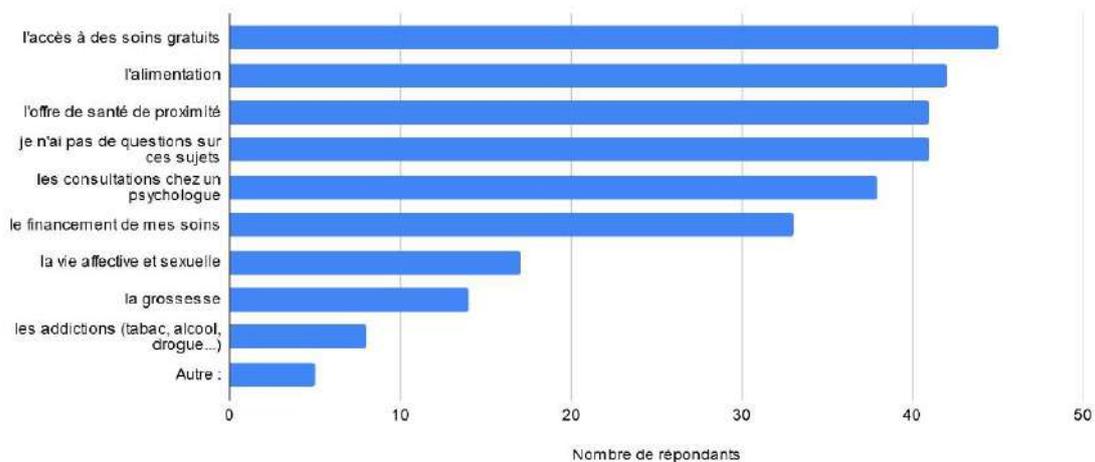
Orientation & Insertion

Tes besoins principaux en ce qui concerne ton orientation et ton insertion professionnelle:

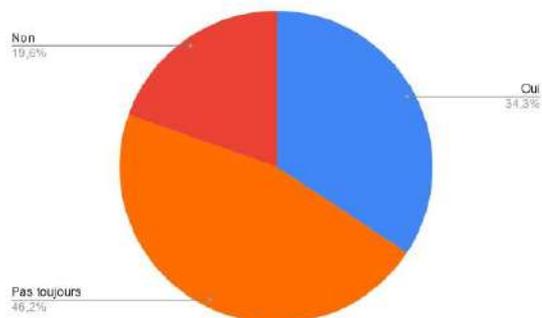


Santé

Tu as déjà eu besoin d'informations concernant..

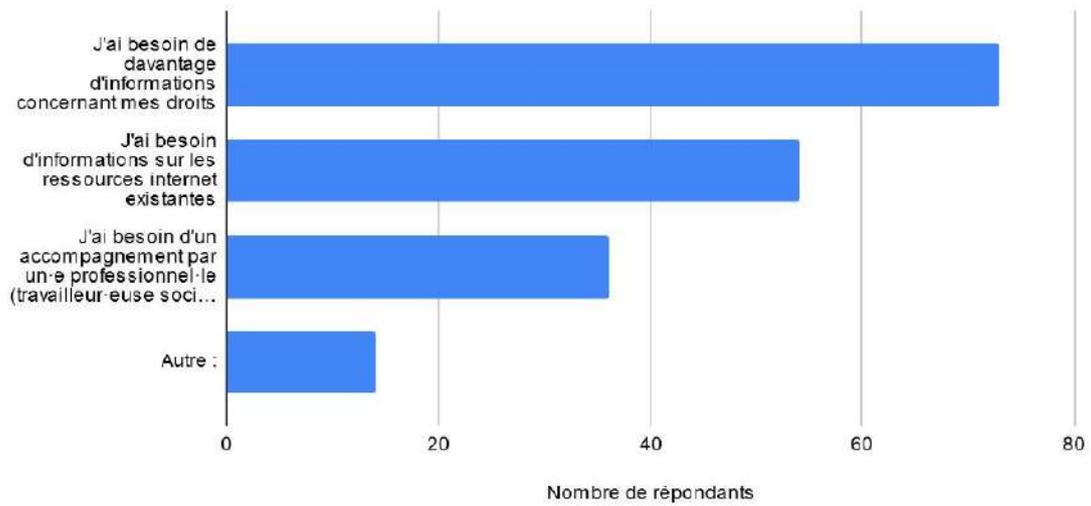


Tu sais où trouver les réponses aux questions qui concernent ta santé:



Social

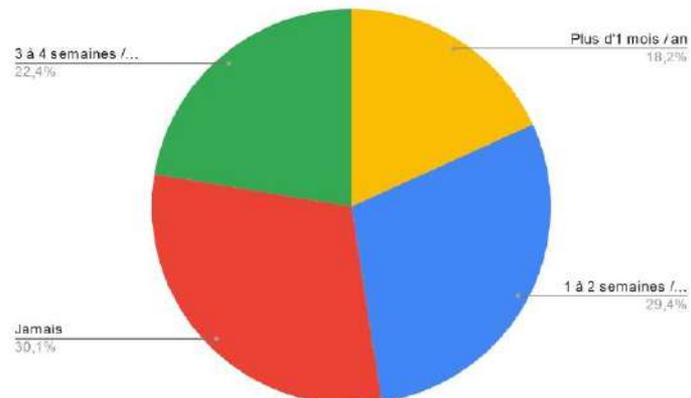
Ce dont tu aurais besoin pour avoir plus facilement accès à tes droits:



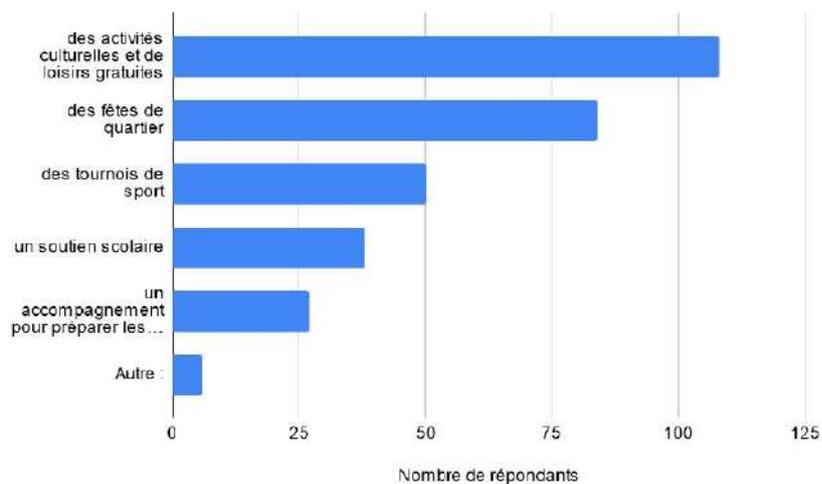
Vacances, Loisirs, Culture

Vacances

Tu as l'habitude de partir en vacances:

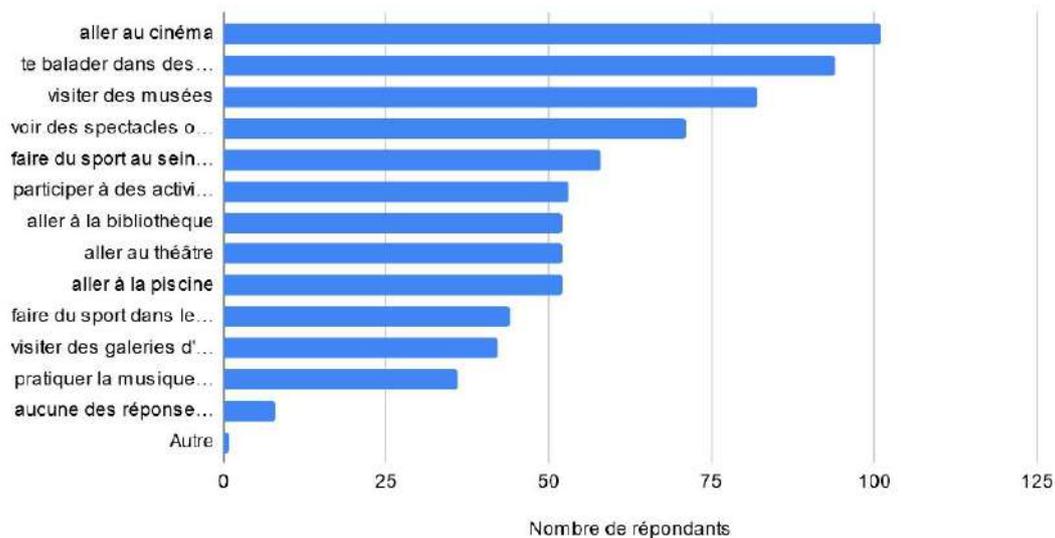


Qu'aimerais tu trouver à proximité de chez toi pendant les périodes de vacances?

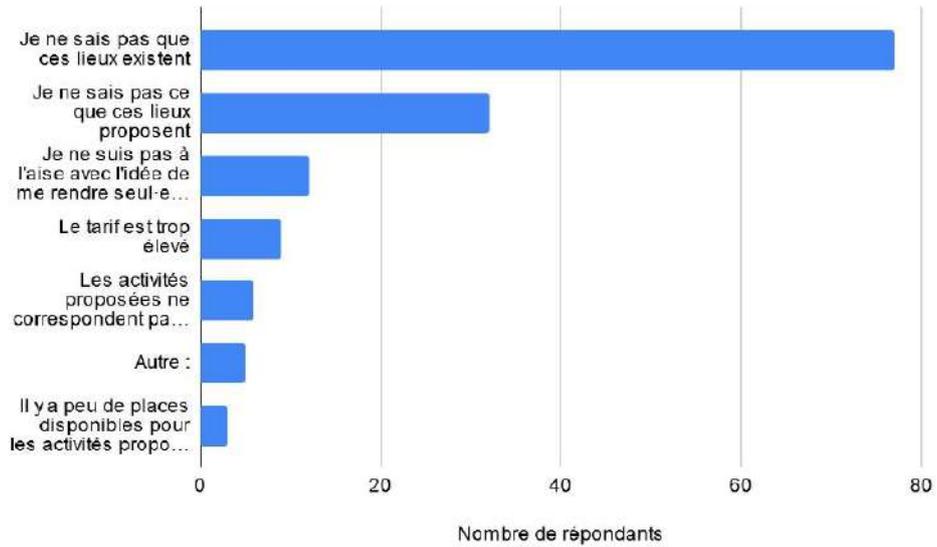


Culture/Loisirs

Quelles sont les activités culturelles et de loisirs que tu as l'habitude de pratiquer?

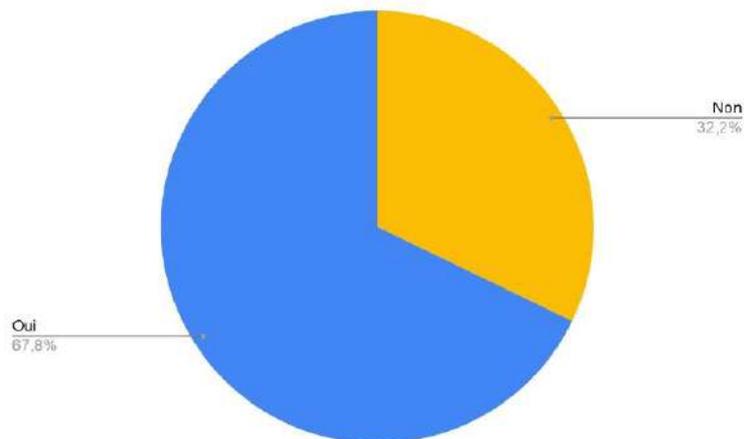


Si tu ne fréquentes pas les lieux culturels de ton arrondissement, donne une ou plusieurs raisons:

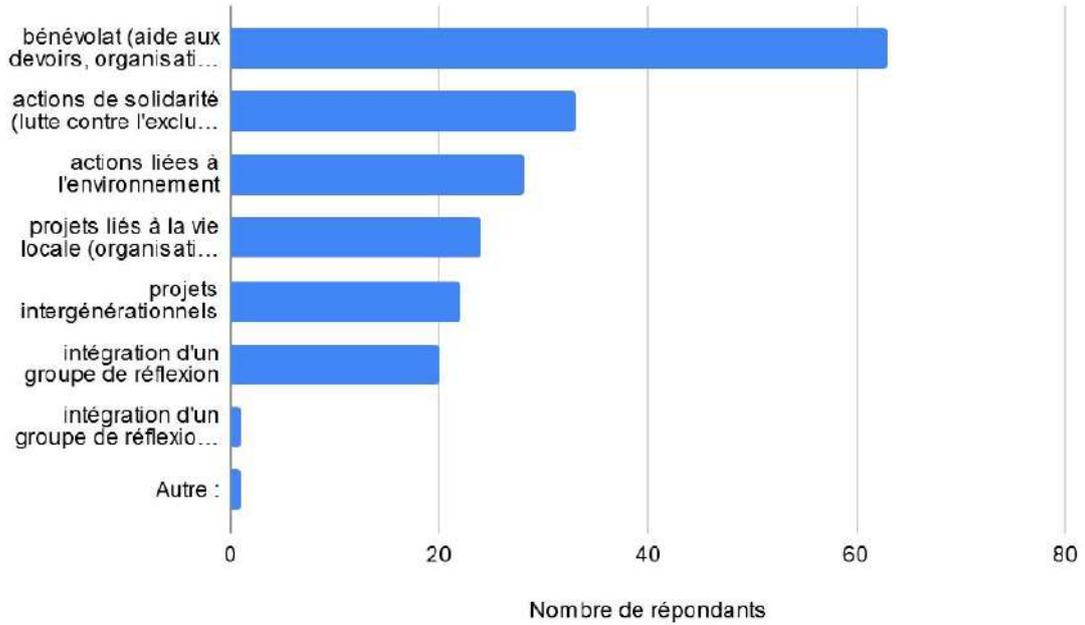


Pouvoir d'agir des jeunes

Aimerais-tu que l'on te propose des occasions de t'impliquer dans la vie de ton arrondissement?



Si tu as répondu "oui", sur quels sujets souhaiterais-tu être impliqué?



**Annexe 5 – Contribution du Conseil Parisien de la Jeunesse au renouvellement des
Contrat jeunesse d'Arrondissement****Conseil Parisien de la Jeunesse****Contribution au renouvellement des Contrats Jeunesse d'Arrondissement****Juin 2022**

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la proposition formulée par Hélène BIDARD, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire, lui demandant de participer « aux concertations locales qui seront menées auprès des jeunes dans le cadre du renouvellement des Contrats Jeunesse d'Arrondissement (CJA) » et de mener « une réflexion et des discussions au sein même du CPJ, lesquelles pourront également se traduire par des propositions sur le contenu et la cohérence de ces nouveaux CJA, dont la mise en œuvre est prévue début 2023 »,

- suite à la rencontre avec Hélène BIDARD, lors de la séance plénière du CPJ du 19 février 2022 ;
- suite aux concertations jeunesse organisées entre mars et mai 2022 dans les arrondissements auxquelles des membres et des ambassadeur-ice-s du CPJ ont pris part ;
- suite à la rencontre organisée avec la Direction de la Jeunesse et des Sports, qui pilote le renouvellement des CJA, le 2 juin 2022 ;
- suite aux différentes réunions des membres de la Commission CJA du CPJ ;

FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

Lors de ses travaux, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a orienté ses réflexions, en s'appuyant sur les priorités fixées par Hélène BIDARD pour la mandature, en fonction des quatre grandes thématiques : l'insertion socio-professionnelle des jeunes ; l'accès aux droits ; l'accès aux vacances, à la culture et aux loisirs ; le pouvoir d'agir des jeunes.

Fort des échanges menés avec d'autres jeunes lors des concertations dans les arrondissements ainsi que des expériences personnelles de ses membres, le CPJ a mené une réflexion sur ces quatre thématiques.

Les membres du CPJ ont ainsi souhaité formuler des propositions qui dépassent parfois le cadre des CJA. Ainsi cette contribution se veut constituer une « boîte à idées » dont la Ville de Paris, les mairies d'arrondissement et les acteur-ice-s locaux-ales peuvent s'inspirer pour la mise en œuvre d'actions jeunesse.

I – Favoriser et développer l'insertion socio-professionnelle

1 – Une certaine partie de la jeunesse parisienne peut rencontrer des difficultés d'accès à des offres de stage et d'alternance par manque de réseau socio-professionnel. Afin d'améliorer cet accès, les membres du CPJ proposent :

- de **mobiliser les réseaux de professionnel-le-s à l'échelle des arrondissements** afin de recenser ceux qui peuvent offrir des stages et des alternances et vers lesquels orienter les jeunes ;
- de **proposer aux réseaux de professionnel-le-s la mise en place d'une « pastille » sur leur devanture** signifiant qu'elle-ils ont des places en alternance ou en stage. Un QR code associé pourrait par exemple donner plus d'informations sur les missions et le lien pour postuler ;
- de **centraliser l'information à l'échelle locale** sur ce sujet ;
- d'**accompagner les universités à la création de réseaux d'ancien-ne-s étudiant-e-s**, comme cela existe dans certaines écoles avec les *alumni*.

2 - Afin de favoriser l'insertion dans le monde du travail des décrocheur-euse-s scolaires, les membres du CPJ proposent :

- de **développer des ateliers permettant aux jeunes de renforcer et valoriser leurs compétences déjà existantes**, comme des bilans de compétences, afin d'aider les jeunes à se projeter ;
- de **former régulièrement les professionnel-le-s de l'insertion** pour accompagner les jeunes de la manière la plus adaptée ;
- d'accompagner les associations et autres structures qui proposent des contrats de travail afin de **favoriser l'employabilité des décrocheur-euse-s scolaires** ;
- de **donner plus d'informations sur le droit du travail et les possibilités d'évolution sur les questions salariales** tout comme les questions de carrière.

3 - Afin de développer l'information sur les différentes formations et métiers, les membres du CPJ proposent :

- de **déployer de nouveaux équipements jeunesse qui, à l'image de QJ, seraient des lieux uniques où trouver les informations** ;
- de **multiplier, au plus près des jeunes, les job-dating, forums des métiers, stages en immersion**, de les rendre accessibles également de manière numérique, sans remplacer le présentiel, et d'évaluer l'impact de ces actions.

II - Favoriser l'accès aux droits

Afin de pallier le **manque d'information des jeunes sur leurs droits**, les membres du CPJ proposent que la Ville de Paris **organise des missions d'information destinées aux jeunes** telles que l'organisation de permanences dans les lycées, les collèges et les autres institutions. Les membres du CPJ souhaitent signaler par ailleurs que l'information des jeunes par leurs pairs serait une plus-value, sous réserve des disponibilités d'étudiant-e-s ou autres jeunes volontaires.

III - Développer l'accès aux vacances, à la culture et aux loisirs

Les membres du CPJ dressent le constat d'un **manque de connaissance de l'offre disponible et d'accès à l'information** sur les dispositifs et de **l'existence de barrières sociales** relatives à l'accès à la culture. Si la diversité de l'offre culturelle à Paris n'est pas à questionner, les membres du CPJ notent un **manque de diversité dans l'offre culturelle que les professionnel-le-s adressent aux jeunes**. Pour y répondre les membres du CPJ proposent :

- de **réduire les stéréotypes** (de genre, d'appartenance sociale, etc.) **dans les activités proposées en veillant à ce que les professionnel-le-s ne les reproduisent pas** afin qu'elle-il-s puissent répondre à la diversité des attentes et accompagnent les jeunes à la découverte d'activités variées ;
- d'**amplifier la communication sur les bons de réduction pour les inscriptions aux associations sportives** telles que « Reduc'Sport » pour permettre à un maximum de jeunes d'en bénéficier et d'**élargir ces bons aux jeunes majeur-e-s** ;
- de **proposer la création ou de renforcer les différentes formules de « pass culture » dans les arrondissements** ;
- d'**amplifier la communication sur le Kiosque Jeunes et le Pass Jeunes** ;
- de **décliner le Pass Jeunes à d'autres saisons**.

IV - Augmenter le pouvoir d'agir

1 - Afin de répondre au sentiment de **manque de légitimité et de confiance en soi** que peuvent ressentir certain-e-s jeunes, les membres du CPJ proposent :

- d'**encourager la participation citoyenne des jeunes en communiquant** sur les différents types de profils de jeunes engagé-e-s et les actions réalisées. L'idée étant de montrer que tou-te-s les jeunes peuvent s'engager et sont légitimes à le faire, par exemple à travers des portraits dans les magazines d'arrondissement (d'ancien-ne-s membres du CPJ, de jeunes volontaires de Paris, etc.) ;
- de **créer une « journée d'appel associative » en immersion**, proposée à tou-te-s les jeunes recensé-e-s ou inscrit-e-s sur les listes électorales, afin de sensibiliser à l'utilité de l'engagement civique en découvrant des activités spécifiques d'associations et de **donner envie de s'engager**.

2 – Les membres du CPJ notent aussi un **problème de manque de structures ou, du moins, de manque de visibilité de ces structures d'engagement**. Pour y répondre les membres du CPJ proposent :

- de **capitaliser sur l'expérience des membres du CPJ** et le partage de celle-ci à l'attention des **mairies d'arrondissement qui souhaiteraient développer des instances de participation des jeunes** ;
- de **développer et diversifier les modes d'information sur le tissu associatif** ;
- de **mobiliser les techniques de « l'aller vers » en organisant des rencontres entre des jeunes des arrondissements et les associations** dans les lieux qu'il-elle-s fréquentent (QJ et autres équipements jeunesse, cafés associatifs, espace publics particulièrement fréquentés par des jeunes, etc.).

3 – Les membres du CPJ estiment que l'« **océan** » **d'information sur l'engagement** est aussi un frein aux engagements des jeunes. Les membres du CPJ proposent ainsi de **communiquer sur les possibilités d'engagement via le Pass Jeune**, comme cela est fait avec le BAFA Citoyen pour l'édition 2022.

4 – Enfin, les membres du CPJ pointent une **différence entre les attentes des jeunes et celles des élu-e-s** sur la question de l'engagement des jeunes. Celui-ci peut en effet être canalisé sur des événements d'ores et déjà prévus par les élu-e-s. Pour pouvoir réduire cette différence les membres du CPJ proposent :

- de **valoriser l'engagement des jeunes**, d'une part **de manière symbolique**, par exemple en finançant une soirée de l'engagement des jeunes et d'autre part **à travers certains dispositifs répondant au même principe que celui du BAFA Citoyen** (prise en charge financière en contrepartie d'un engagement) ;
- de **continuer d'organiser des concertations régulières** avec les jeunes afin de mieux identifier les souhaits d'engagement, dans la continuité des concertations organisées dans le cadre du renouvellement des CJA.

V – Créer des « QJ d'arrondissement »

La **création de « QJ d'arrondissement »** est une proposition transversale aux différentes thématiques.

Par le terme « QJ d'arrondissement », les membres du CPJ entendent la **mise à disposition d'espaces ouverts à toutes et tous les jeunes dans lesquels elle-il-s pourront trouver toutes les informations, services et aides qui seraient susceptibles de les intéresser ou les concerner**. Ces « QJ d'arrondissement », seraient des **lieux de rencontres**, entre jeunes mais aussi entre jeunes et élu-e-s, sur la base des **modèles de gestion, d'organisation et d'ambiance de QJ**. Enfin, les membres du CPJ proposent que les « QJ d'arrondissement » reprennent les **principes de l'« aller-vers »** afin de rapprocher l'offre jeunesse locale et les jeunes.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse espèrent que ces propositions seront utiles à la Ville de Paris, aux mairies d'arrondissements et aux acteur-ric-e-s de la société civile sur les questions de jeunesse et qu'elles pourront éclairer les réflexions et décisions des élu-e-s et le travail des services parisiens. Les ambassadrices et ambassadeurs du CPJ dans les arrondissements restent à leur disposition pour discuter et avancer dans la réflexion au niveau local.

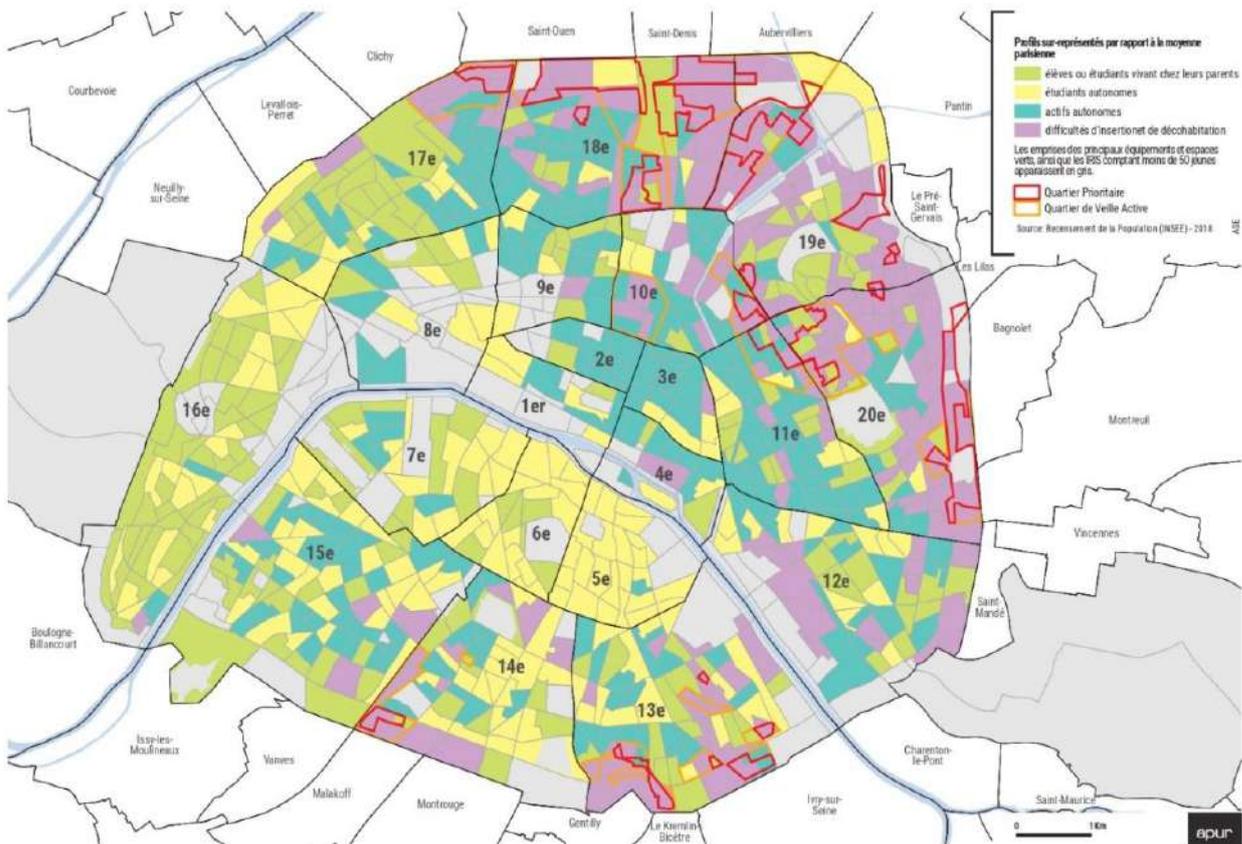
Annexe 6 – Cartographie parisienne de densité des 16-25 ans, APUR 2022

DENSITÉ DE JEUNES ÂGÉS DE 16 À 25 ANS



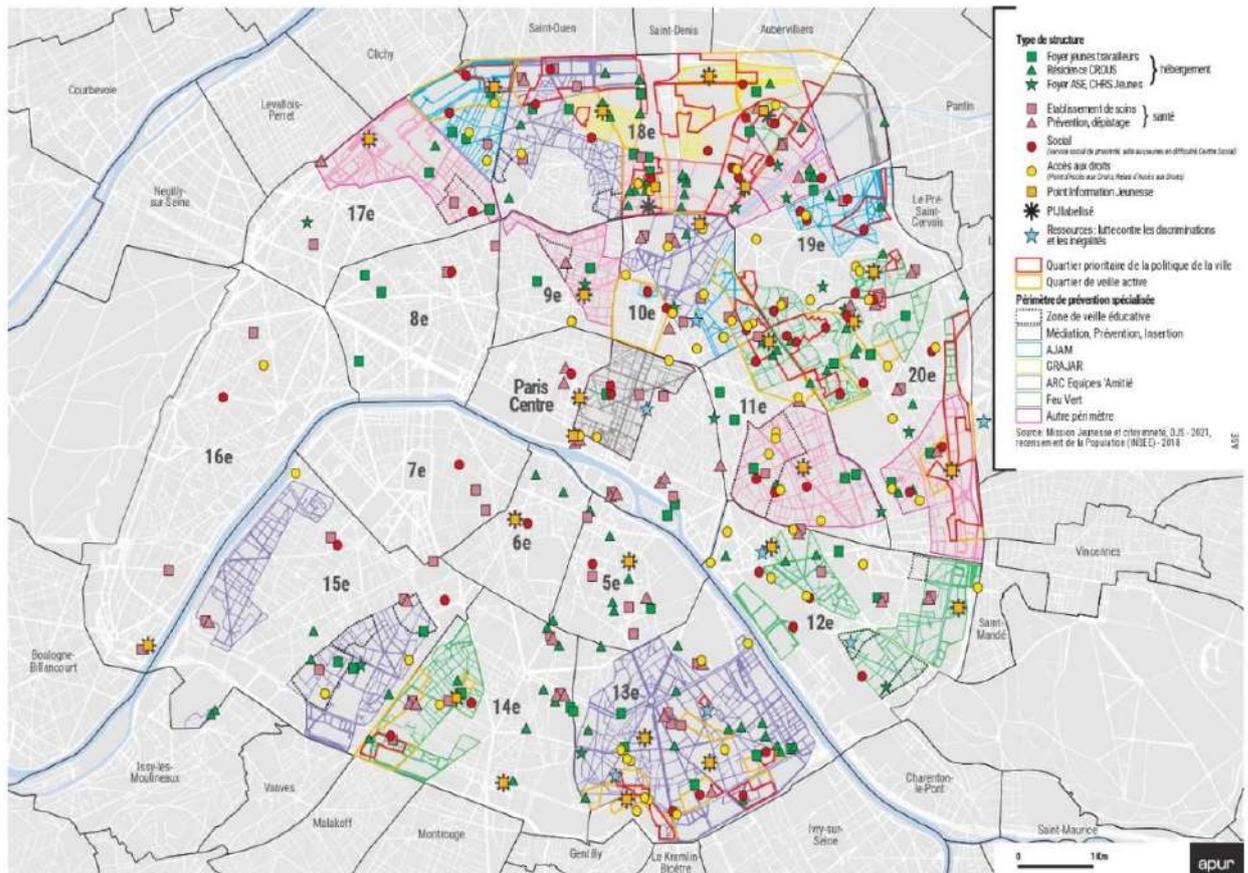
Annexe 7 – Cartographie parisienne de la typologie des jeunes, APUR 2022

TYPLOGIE DES JEUNES PARISIENS



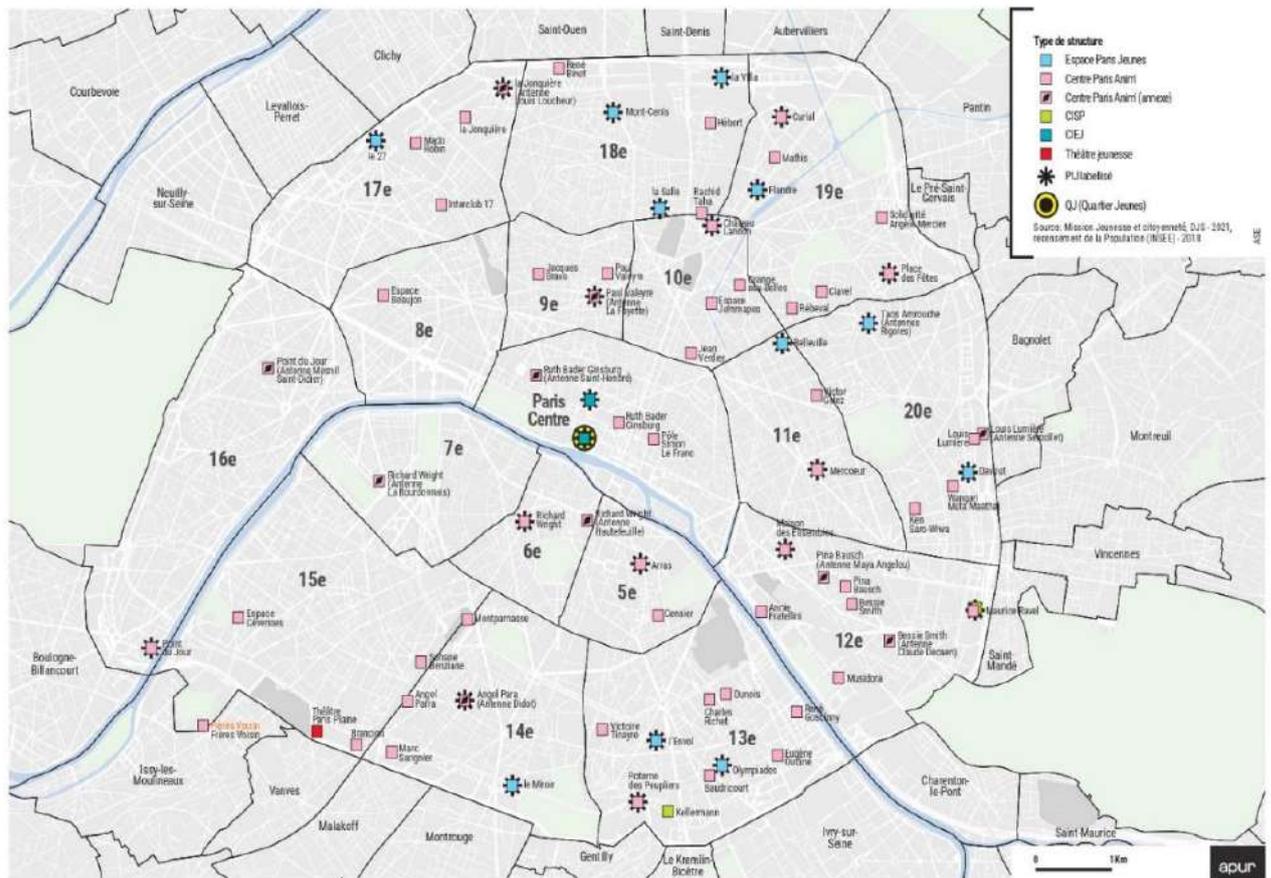
Annexe 8 – Cartographie parisienne des structures d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes, APUR 2022

FACTEURS D'AUTONOMIE



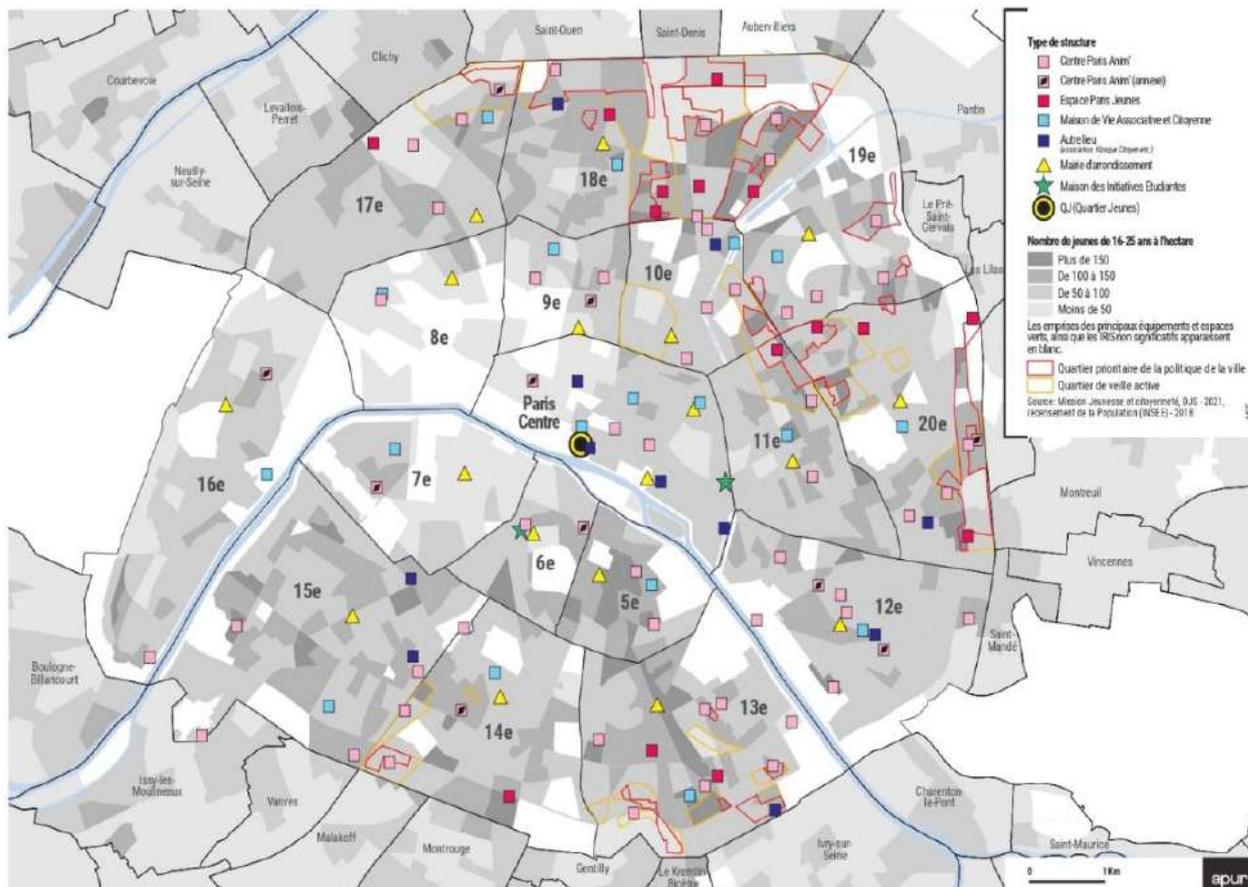
Annexe 9 – Cartographie parisienne des équipements dédiés à la jeunesse, APUR 2022

ÉQUIPEMENTS JEUNESSE



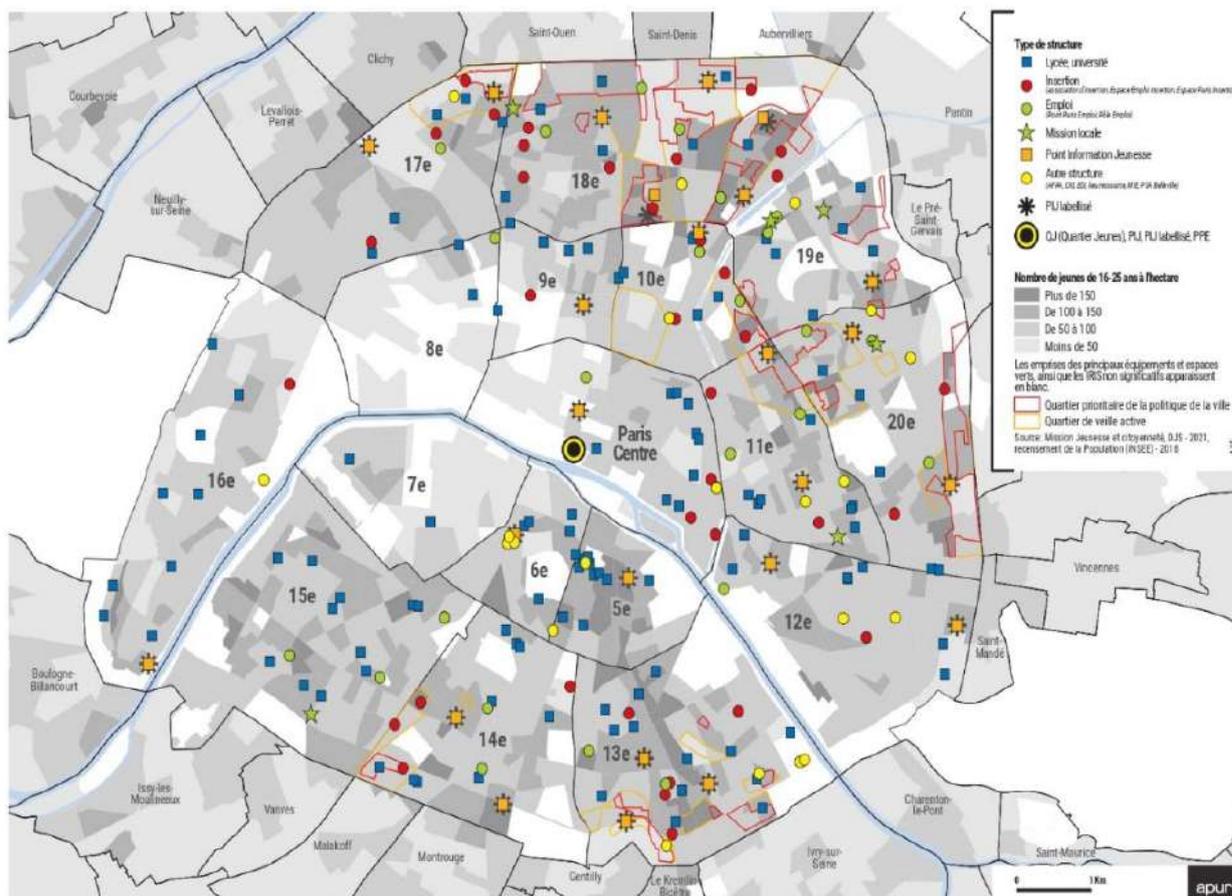
**Annexe 10 – Cartographie parisienne des équipements dédiés à l’engagement citoyen,
APUR 2022**

ENGAGEMENT CITOYEN



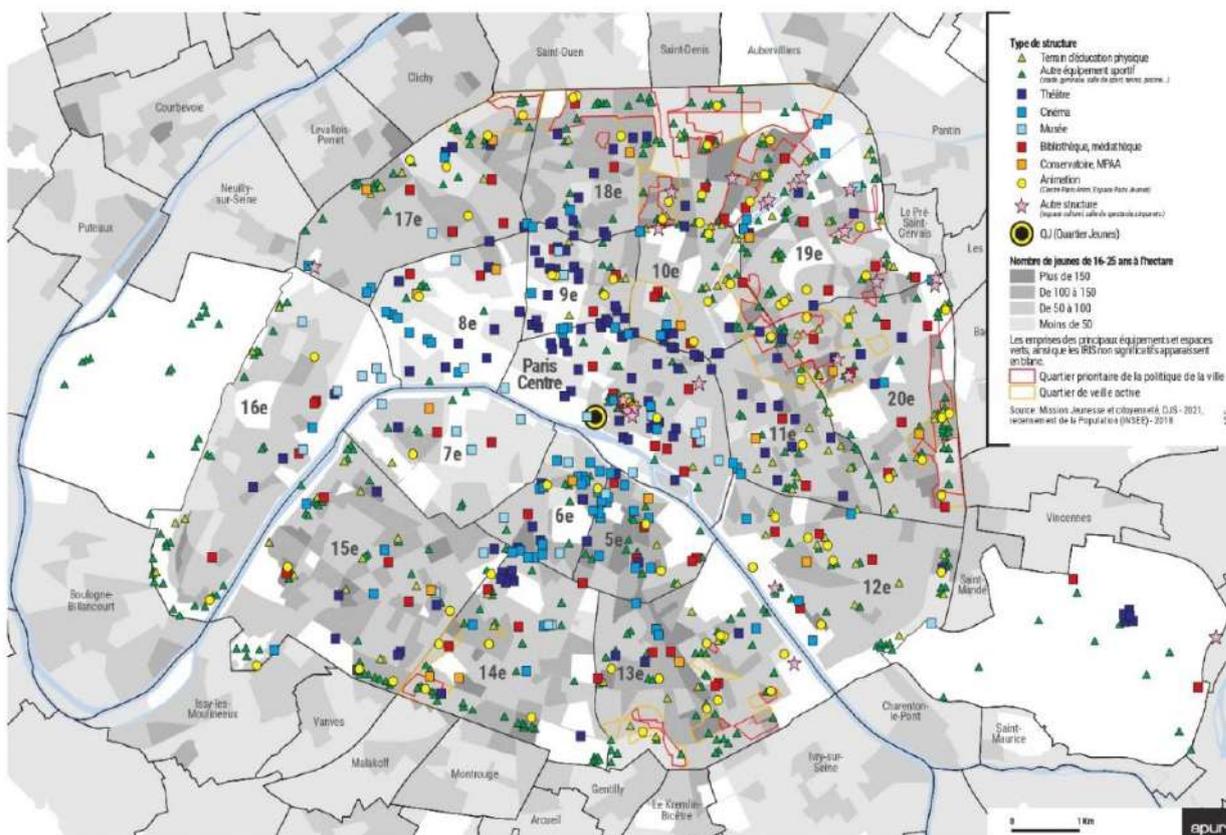
Annexe 11 – Cartographie parisienne des équipements dédiés à l'insertion sociale et à l'orientation professionnelle, APUR 2022

INSERTION SOCIALE ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE



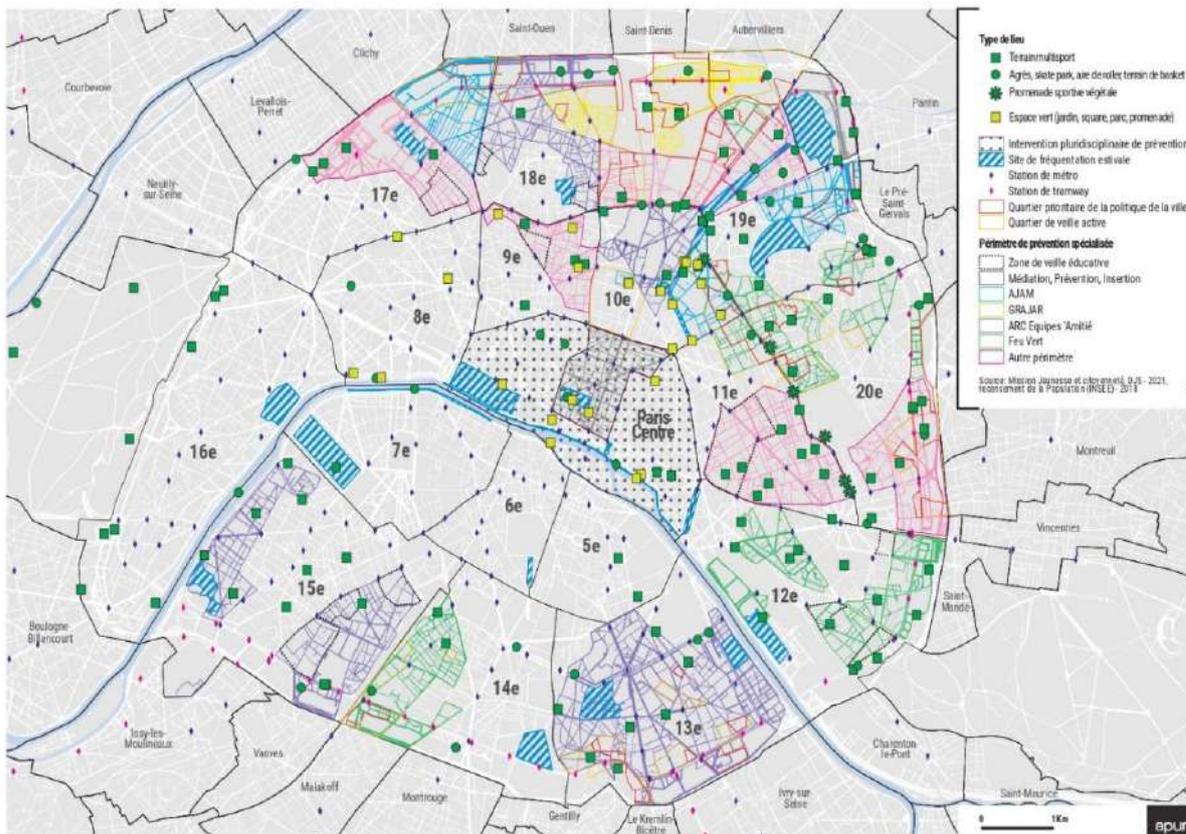
Annexe 12 – Cartographie parisienne des établissements culturels, sportifs, de loisirs et vacances, APUR 2022

CULTURE, LOISIRS, VACANCES, SPORT



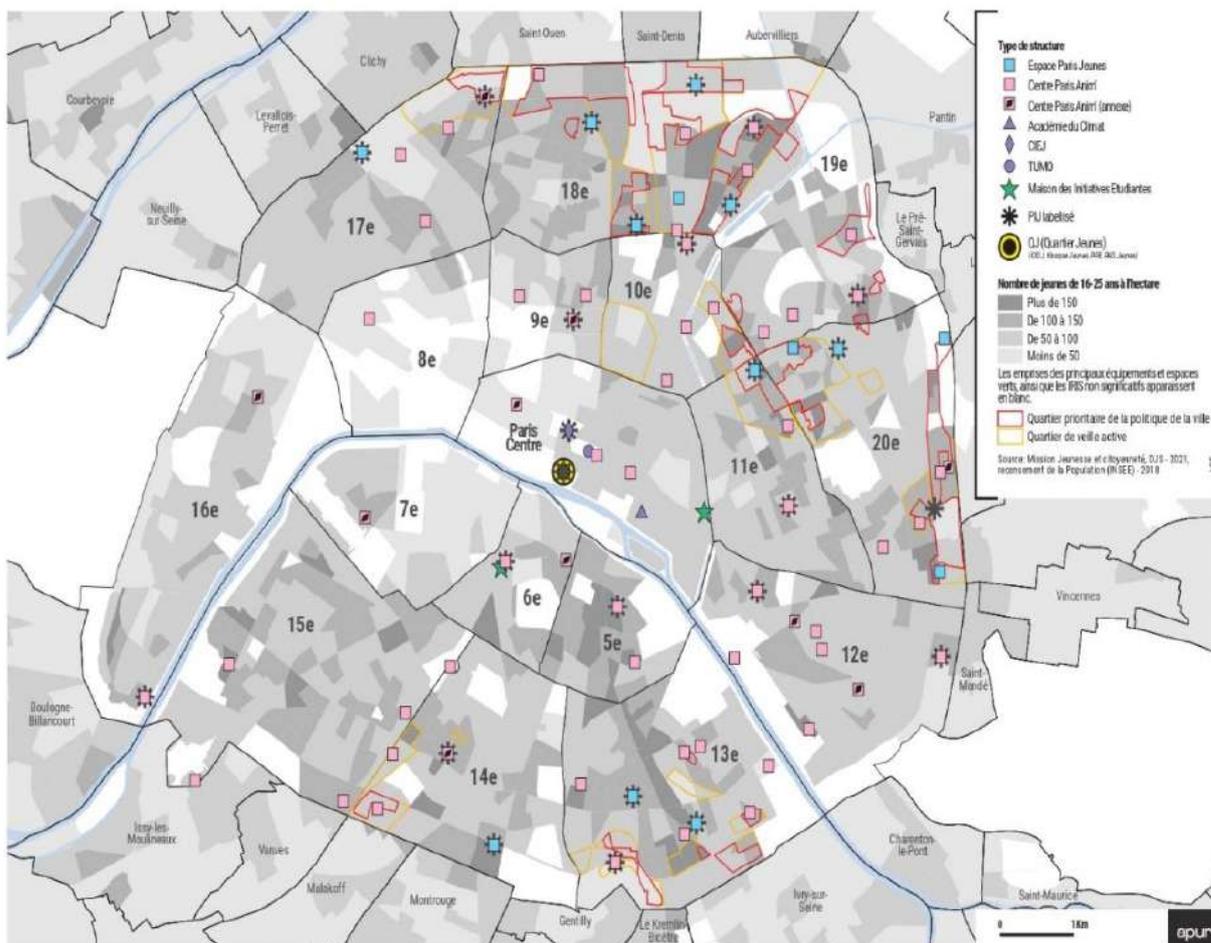
Annexe 13 – Cartographie parisienne de l’usage de l’espace public par les jeunes, APUR 2022

JEUNES ET ESPACES PUBLICS

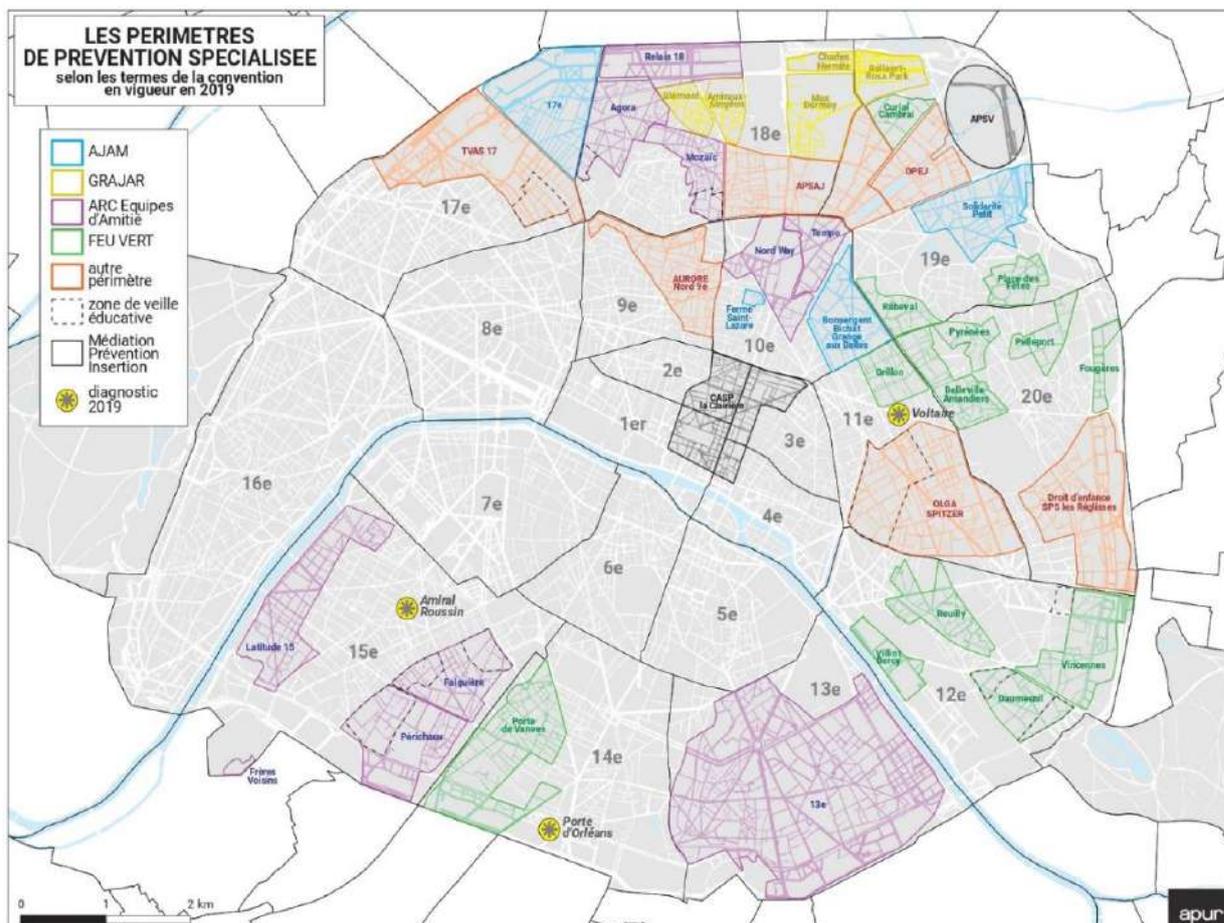


Annexe 14 – Cartographie des structures jeunesse à dimension parisienne, APUR 2022

LIEUX À DIMENSION PARISIENNE



Annexe 15 - Cartographie parisienne des périmètres de la prévention spécialisée, APUR 2022





**Contrat Jeunesse de la mairie du
18^e Arrondissement**